



# prospectif

rapport prospectif  
[www.vd.ch/stat-prospective](http://www.vd.ch/stat-prospective)  
juin 2022

# Vaud 2040

## Rapport de la Commission de prospective

# Sommaire

<b>Préface</b>	<b>1</b>
<b>Synthèse</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>7</b>
<b>2. Situation actuelle</b>	<b>10</b>
2.1. Crise sanitaire et risques globaux	10
2.2. Contexte international, helvétique et limitrophe	12
2.3. Démographie	14
2.4. Economie vaudoise et macroéconomie	16
2.5. Climat et biodiversité	19
2.6. Transition numérique	23
2.7. Pratiques démocratiques, valeurs et modes de vie	25
<b>3. Scénarios</b>	<b>29</b>
Scénario 1 Vers une société pleine de contradictions	32
Scénario 2 Vers une société ouverte	35
Scénario 3 Vers une société autoritaire	38
Scénario 4 Vers une société écologique	42
<b>4. Enjeux</b>	<b>47</b>
4.1. Climat et environnement	48
4.2. Cohésion sociale	50
4.3. Economie	52
4.4. Numérique	54
4.5. Démocratie	56
4.6. Démographie	58
4.7. Dépendance envers l'extérieur	60
4.8. Gestion des risques et sécurité	62
<b>5. Conclusion</b>	<b>64</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>65</b>
<b>Annexes</b>	<b>70</b>

# Préface

## Le monde d'aujourd'hui: entre crises et tensions

C'est peu dire que d'affirmer que l'époque actuelle est marquée par des crises qui se succèdent les unes aux autres: alors que nos sociétés et les individus qui les composent semblaient prendre conscience de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, surgissait une pandémie qui a mis provisoirement à l'arrêt presque l'entier de la planète. Puis le spectre de celle-ci paraissant s'estomper, c'est la guerre en Ukraine qui a commencé, marquant un retour vers un passé que d'aucuns considéraient comme révolu.

Pour autant, ces événements ne peuvent pas être considérés comme totalement inattendus. En effet, les dégâts subis par l'environnement sont étayés depuis de nombreuses années, les experts du climat ayant publié leur premier rapport en 1990 déjà. De même, des précédents épidémiques (par ex. grippe aviaire H5N1 ou SARS) avaient rendu perceptibles les risques pandémiques, allant croissant avec la pression sur les milieux naturels et l'accroissement de la mobilité au niveau international. Pour sa part, la situation géopolitique s'était certes crispée ces dernières années, avec notamment l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et la montée des tensions autour de Taiwan, mais qu'un conflit armé éclatât en Europe paraissait appartenir à un temps passé.

## La prospective: un exercice nécessaire portant la marque de son temps

Comment dès lors parler de prospective dans un monde dans lequel l'histoire semble se réécrire au quotidien?

Tout d'abord, en rappelant que tout exercice prospectif porte forcément la marque de son temps. Ainsi, le rapport de la Commission de prospective de 2012 a été fortement marqué par le débat sur la nécessité ou non d'envisager l'avenir du canton sous l'angle d'une croissance continue. Celui de 2017 était lui guidé par des interrogations relatives à la montée des individualismes et aux grandes espérances qu'éveillaient les technologies. En 2022, si les questions liées à la croissance ou aux technologies n'ont pas disparu, le présent rapport ne pouvait détourner son regard des conséquences des changements climatiques ainsi que des répercussions immédiates et futures de la pandémie de Covid-19, et maintenant de la guerre. Mais ce rapport se devait aussi de réfléchir à des dynamiques plus positives, ainsi qu'aux nombreux autres défis que le canton de Vaud aura à relever d'ici 2040.

Ensuite, en signalant que c'est justement dans un contexte changeant que la prospective dévoile toute sa vitalité et son importance. S'il est commun d'affirmer que tous les possibles sont ouverts, que rien n'est écrit à l'avance, la prospective permet d'identifier les terrains où se déploiera l'action publique. Les scénarios esquissés – présentant une société contradictoire, ouverte, autoritaire ou écologique – s'avèrent forcément schématiques, mais ne tombent ni dans l'angélisme ni dans l'apocalyptique: ils présentent simplement des chemins possibles pour le canton de Vaud.

## La politique de demain: des réflexions aux actions

La prospective que le Canton pratique depuis plus dix ans manifeste la volonté de ses autorités de rester vigilantes aux signaux qu'exprime un monde qui bouge et de les anticiper. Cet exercice prospectif a ainsi été l'occasion d'envisager les grandes questions du moment ou à venir, au regard de leurs développements possibles, mais surtout dans leur globalité et leurs interactions. Pour la troisième fois, la Commission de prospective s'est adonnée à cet exercice, en s'adjoignant cette fois le concours d'un groupe de consultation, avec la conviction que construire les politiques publiques de demain ne peut passer que par ces instants de réflexion et d'analyse particuliers que propose la prospective, en prenant la hauteur de vue nécessaire par rapport aux soubresauts de la vie politique, sociale, économique et académique.

En conclusion, la Commission de prospective tient à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à ce rapport, notamment les différents partenaires issus de la société civile vaudoise ayant répondu favorablement à la démarche participative conduite en partenariat avec la HEIG-VD. La Commission souhaite une agréable et enrichissante lecture à toutes celles et à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du canton de Vaud.

### *La Commission de prospective*

*Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat,  
Présidente de la Commission*

*Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat*

*Pascal Broulis, Conseiller d'Etat*

*Vincent Grandjean, Chancelier  
(jusqu'en septembre 2021)*

*Aurélien Buffat, Chancelier  
(dès novembre 2021)*

*Thomas David, Professeur à l'UNIL*

*Frédéric Herman, Professeur, Doyen  
puis Recteur (dès 2021) de l'UNIL*

*Nouria Hernandez, Rectrice (jusqu'en 2021)  
puis Professeure à l'UNIL*

*Catherine Hirsch, Directrice de la HEIG-VD*

*Gilles Imhof, Chef de Statistique Vaud*

*Nathalie Nyffeler, Professeure  
et responsable innovation à la HEIG-VD*

*Martin Vetterli, Président de l'EPFL*

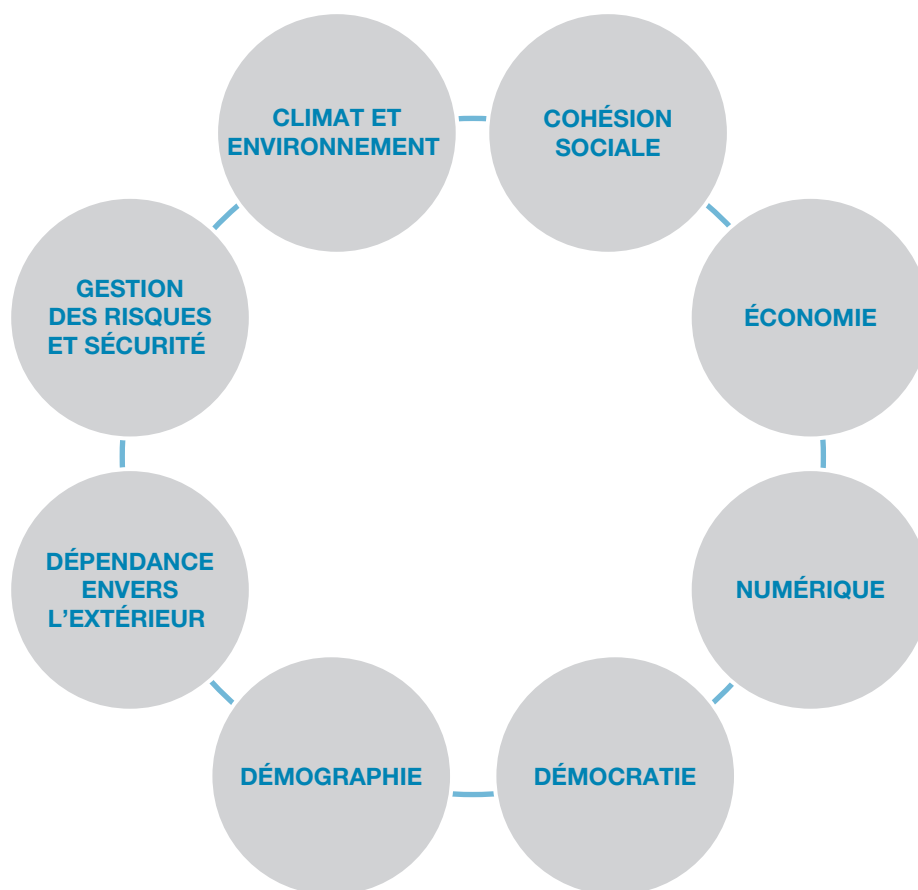




# Synthèse

Dans un monde complexe, en évolution rapide, marqué par une pandémie et désormais préoccupé par la guerre en Ukraine où les incertitudes prévalent, il semble à priori difficile de tenter de tirer des tendances destinées à préparer l'avenir. Le canton de Vaud s'est pourtant livré à ce délicat exercice pour la troisième fois (après 2012 et 2017). Le présent rapport sert, comme les précédents, à alimenter le programme de législature dont se dotera l'Etat de Vaud pour la période 2022-2027. Les enjeux principaux identifiés dans le rapport constituent des cadres généraux que les autorités publiques intégreront dans leurs futures réflexions. A la fin de la présente synthèse sont résumés les quatre scénarios élaborés pour permettre de faire émerger les enjeux pour le canton. Ils sont volontairement contrastés et schématiques, afin de mettre en scène des « possibles » à même d'attirer le regard sur les défis qui attendent le canton.

## Les enjeux pour le canton



## Climat et environnement

L'exploitation intensive des ressources et la transformation des milieux naturels par les sociétés humaines ont permis des améliorations considérables du niveau de vie, mais ont fortement modifié le climat terrestre et provoqué un déclin de la diversité biologique mondiale. Les conséquences dramatiques des changements climatiques sur la nature et sur l'humain s'accroissent et vont devenir toujours plus tangibles au cours des prochaines décennies.

- *Empreinte carbone et dérèglement climatique*
- *Adaptation aux changements climatiques*
- *Préservation de la biodiversité*

## Cohésion sociale

La cohésion sociale se construit par l'établissement de valeurs et d'objectifs communs, favorisant l'intégration de toutes et tous. Les sociétés marquées par de fortes divisions et inégalités se révèlent incapables d'assurer une stabilité à long terme. Et si la pandémie de Covid-19 a eu des répercussions importantes au niveau social et économique, des tendances lourdes (vieillesse démographique, changements climatiques ou transition numérique) pourraient accentuer des clivages préexistants.

- *Droits économiques, sociaux et culturels*
- *Pauvreté et exclusion sociale*
- *Société plurielle et diversité*
- *Polarisation de la société*
- *Solidarité intergénérationnelle*

## Economie

Le canton de Vaud, et ses territoires limitrophes, constitue une région très intégrée dans l'économie mondiale. Son dynamisme se manifeste, en comparaison internationale, par une production annuelle de richesse élevée, une diversification du tissu économique et un écosystème d'innovation pouvant s'appuyer sur un réseau dense de hautes écoles, ainsi qu'une création soutenue de nouveaux emplois et une bonne résistance en cas de crise économique. Néanmoins, ce dynamisme ne tient pas du miracle et repose sur une alchimie à cultiver.

- *Contrecoups économiques de la pandémie de Covid-19 et crises conjoncturelles à venir*
- *Conditions-cadres, dont accès aux marchés et à la main-d'œuvre étrangère*
- *Innovation technologique*
- *Mutations économiques à long terme*
- *Diversité du tissu économique et développement régional équilibré*

## Numérique

Les technologies numériques bouleversent l'ensemble des secteurs de la société et de l'économie en transformant le rapport des individus au temps, à l'espace et à autrui. Les technologies numériques (big data, internet des objets, intelligence artificielle, blockchain, réalité virtuelle, robotique et imprimante 3D par exemple) couvrent des réalités multiples et s'alimentent mutuellement. Mais les évolutions technologiques vont bien au-delà du numérique, avec lequel elles interagissent souvent. Elles comprennent notamment les innovations dans le domaine de la santé (traitements personnalisés) ou dans le domaine de l'énergie.

- *Attentes envers les technologies*
- *Transition numérique des entreprises et collectivités publiques*
- *Acquisition des compétences nécessaires à une société plus numérisée*
- *Sécurité, protection des données et réglementation*
- *Infrastructures et territoire*
- *Durabilité et transition énergétique*

## Démocratie

A l'échelle mondiale, les revendications réclamant une extension de la démocratie se multiplient, y compris dans les régimes démocratiques. Des pans non négligeables de la population se méfient des institutions et des gouvernements, qu'ils estiment incapables de répondre à leurs besoins ou à leurs attentes. Si les mécanismes de démocratie directe atténuent fortement la défiance envers le politique et les institutions, la polarisation qui affecte les sociétés occidentales concerne également la Suisse, et la prudence doit rester de mise. En outre, la demande d'une participation plus grande aux décisions s'accroît en Suisse aussi.

- *Proximité entre les autorités et la population*
- *Relations entre l'administration publique et la population*
- *Approche large et intégrative de la réalité*
- *Question de la judiciarisation des relations sociales*
- *Dangers menaçant la démocratie*

## Démographie

La croissance démographique du canton, quasiment ininterrompue depuis 1970, va se poursuivre au cours des prochaines décennies, et la population vaudoise devrait approcher 980 000 habitant-e-s en 2040. La hausse est donc estimée à +165 000 habitant-e-s, soit +20 % par rapport à 2020. L'ampleur de la hausse résultera principalement de l'importance des migrations, qui a contribué, à elle seule, à 70 % de la croissance démographique de ces 50 dernières années. Si la croissance des effectifs va très probablement concerner toutes les catégories d'âges, il est certain que c'est le nombre de sénior-e-s qui va croître le plus rapidement, notamment avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

- *Infrastructures, croissance démographique et autres évolutions*
- *Utilisation du sol*
- *Mitige du territoire et pression sur les milieux naturels*
- *Vieillessement et politiques publiques*
- *Assurances sociales*

## Dépendance envers l'extérieur

La crise sanitaire liée au Covid-19 a jeté un regard cru sur la dépendance des pays les uns envers les autres, et donc de la Suisse et du canton de Vaud à l'égard de pays souvent lointains, dans lesquels la production de biens stratégiques a été déplacée. Il est désormais évident que les modèles actuels de chaînes d'approvisionnement sont vulnérables. Or, les événements susceptibles de les perturber sont en passe de devenir plus fréquents, comme le montre la guerre en Ukraine ou les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires qui seront exacerbées par les dérèglements climatiques. La question de l'interdépendance envers l'extérieur existe également à l'échelle nationale, puisque l'organisation fédéraliste implique une répartition des tâches entre les différents échelons institutionnels.

- *Forte dépendance d'approvisionnement vis-à-vis des autres pays*
- *Collaboration internationale*
- *Répartition des tâches entre les différents niveaux institutionnels*

## Gestion des risques et sécurité

Les politiques publiques mises en œuvre dans le domaine de la sécurité visent à anticiper les risques variés qui menacent la population (ex : sécurité publique, sociale, d'approvisionnement, etc.) et à organiser une réponse efficace lorsqu'ils surviennent. Ces enjeux se concentrent sur les risques liés aux catastrophes (y compris les pandémies), à la sécurité publique (militaire, criminalité et extrémisme violent, sentiment d'insécurité), aux cyberrisques et à la désinformation. Ces risques, qui pourraient se multiplier, soulèvent la question de manière plus générale de l'attitude de la population face à leur possible survenance et des ressources que la collectivité consacre afin de s'y préparer.

- *Question de sécurité militaire*
- *Catastrophes et situation d'urgence*
- *Désinformation et activités d'influence*
- *Lutte contre les cyberrisques*
- *Lutte contre les extrémismes violents*
- *Lutte contre la criminalité*
- *Sentiment d'insécurité*

## Les scénarios en bref

### Vers une société pleine de contradictions

En 2040, les Vaudoises et les Vaudois se sentent concernés par la cause climatique, sans toutefois, de façon partiellement contradictoire, être prêts à faire évoluer leurs modes de vie ou leurs pratiques. Les technologies sont considérées comme le principal moyen pour répondre au défi climatique, ainsi qu'à d'autres enjeux importants tels que la prise en charge médico-sociale des personnes âgées ou la compétitivité économique du canton. Dans une société restée consumériste et individualiste, les objectifs climatiques ne sont pas atteints et les conséquences des changements climatiques deviennent toujours plus manifestes (intempéries et canicules, migration, perte de biodiversité, etc.). La croissance économique vaudoise se poursuit dans un contexte marqué par un fort progrès technologique et où le niveau des échanges, des investissements et des flux de capitaux reste élevé. Le canton de Vaud compte 950 000 habitant-e-s.

### Vers une société ouverte

En 2040, la collaboration internationale est importante, notamment pour faire face aux enjeux climatiques, migratoires ou liés à la transition numérique. La Suisse mène une politique d'ouverture, qui se traduit notamment par un essor démographique important depuis 2020, portant le nombre d'habitant-e-s du canton de Vaud à 1 million. La société est inclusive, tout en étant portée par des valeurs de réalisation de soi dans le respect d'autres modes de vie ou de pensées. Dans ce contexte multiculturel et de prospérité économique, les politiques publiques cherchent à garantir la cohésion sociale. Les actions de la population, des entreprises et des collectivités publiques n'ont pas été suffisantes pour que l'objectif de neutralité carbone puisse être atteint à l'horizon 2050. Toutefois, celui-ci devrait pouvoir être réalisé avec un retard de quelques années, grâce notamment à une bonne collaboration internationale et une intensification des efforts.

### Vers une société autoritaire

En 2040, la société, rongée par une polarisation de plus en plus forte et incapable de sceller des compromis, a fini par accepter un gouvernement autoritaire, en réponse à l'augmentation de l'insécurité économique et sociale notamment. L'ordre est maintenu par des mesures de traçage, voire de surveillance, et la technologie est développée principalement à cet escient. La population se distingue par son aversion au risque et sa forte propension à adhérer à des politiques assurant sa sécurité. Faute de mesures suffisantes en Suisse et dans le monde, le réchauffement climatique s'accélère: la société ne fait que s'adapter aux changements qui en résultent plutôt que de lutter contre ces derniers. Tant les autorités que la population ambitionnent des politiques autarciques. Les collaborations internationales sont réduites et la croissance économique s'en trouve ralentie. Ayant fortement limité l'immigration, le canton compte 900 000 habitant-e-s. Les personnes âgées y sont désormais plus nombreuses que les jeunes.

### Vers une société écologique

En 2040, les collectivités publiques sont investies de larges compétences afin d'accélérer l'avènement d'une société climatiquement durable. Elles mobilisent pour cela des moyens financiers importants et édictent des règles contraignantes en matière de consommation et de production de biens et de services. La population, adhérant dans une large mesure à ces actions, se tourne progressivement vers des modes de vie énergétiquement plus sobres. L'économie vaudoise, stimulée par de vastes plans d'investissements en faveur de la transition écologique et par des innovations technologiques, reste orientée vers la croissance. Cette dernière s'avère cependant contenue, car l'économie mondiale a ralenti suite à la relocalisation de certaines activités et au passage vers des modes de productions circulaires. L'économie mondiale est à présent cloisonnée autour de puissances régionales. Le canton de Vaud compte 1 million d'habitant-e-s.



# 1. Introduction

Les travaux de la Commission de prospective ont débuté en juin 2020 et se sont terminés au printemps 2022. Autant dire qu'ils ont été marqués par la pandémie qui a frappé la planète durant cette période. Au-delà des rencontres annulées et des échanges rendus plus ardues, cette crise sanitaire aurait pu assombrir la tonalité du rapport et, plus généralement, le futur des Vaudoises et des Vaudois. Heureusement la pandémie a également montré la capacité de la société vaudoise à faire face à l'adversité.

Paradoxalement, la crise sanitaire a même parfois été un appui certain dans cet exercice prospectif, en montrant que des développements inimaginables jusqu'alors étaient possibles: des vaccins ont été développés en moins d'un an, le télétravail a connu un essor fulgurant et des aides massives ont été octroyées. De tels changements ouvrent le champ des possibles, d'autant plus que l'invasion de l'Ukraine par la Russie cet hiver 2022 nous a fait basculer dans un monde que nous pensions révolu depuis longtemps. En parallèle, d'autres phénomènes ne cesseront de prendre de l'importance dans cet avenir, tels que le vieillissement de la population à l'échelle vaudoise (et planétaire), les effets de la numérisation de la société, les changements des modes de vie ainsi que la crise écologique et climatique.

## But et structure du rapport

La prospective est une invite à considérer le futur comme un territoire à explorer et à construire plutôt que comme quelque chose qui serait déjà décidé et dont il conviendrait seulement de percer le mystère (De Jouvenel, 1993). Son ambition est d'éclairer les décisions présentes pour atteindre les futurs souhaités.

Le présent rapport s'inscrit pleinement dans cette ambition d'aide à la décision, puisque son but est d'alimenter les réflexions que le Conseil d'Etat devra mener lorsqu'il élaborera son programme de législature 2022-2027. Par cette finalité, ce rapport s'attache à présenter la diversité des situations auxquelles les instances de décision pourraient être confrontées, en

dessinant quatre scénarios volontairement contrastés pour le canton, soit autant d'avenir possibles. Transmis ensuite au Grand Conseil et diffusé publiquement, ce rapport se veut aussi une invitation adressée à l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois à réfléchir sur les manières les plus appropriées d'aborder les réalités de demain.

Ce rapport comprend cinq chapitres. La présente introduction rappelle tout d'abord le contexte de sa réalisation, ses objectifs, la méthode ayant présidé à sa rédaction, ainsi que les origines de la réflexion prospective dans le canton de Vaud. La situation actuelle du canton est présentée dans le chapitre 2, avant que, au chapitre 3, quatre scénarios soient développés, offrant des futurs possibles pour le canton. Ces scénarios sont volontairement schématiques pour les besoins de l'exercice. Au chapitre 4, huit enjeux importants – auxquels le canton de Vaud sera confronté d'une manière ou d'une autre – sont exposés. La conclusion, qui tient lieu de chapitre 5, met en lumière les principaux enseignements transversaux se dégageant de cet exercice de prospective.

## [F1] ORGANISATION DU PROJET



## Définition: notions spécifiques à la prospective

**Tendances lourdes:** éléments structurants qui ne peuvent pas être inversés. Ces éléments se retrouvent dans tous les scénarios<sup>1</sup>.

**Facteurs d'influence:** variables qui sont porteuses d'évolutions majeures pour le canton de Vaud<sup>1</sup>.

**Thématiques:** variables qui pourraient évoluer sous l'effet des facteurs d'influence et de leurs dynamiques propres. Ces thématiques constituent autant de domaines d'action de l'Etat.

**Hypothèses:** évolutions futures possibles des facteurs d'influence.

**Scénarios:** les scénarios sont des récits de futurs possibles. Ils comprennent une image initiale (représentation de la situation actuelle), un cheminement (succession d'événements hypothétiques futurs) et une image finale (description du système étudié à l'horizon temporel considéré).

**Enjeux:** les enjeux sont des aspects qu'il est opportun de prendre en compte pour déterminer les politiques cantonales. La formulation des enjeux s'appuie sur les acquis du diagnostic prospectif et, particulièrement, sur l'analyse des tendances internes et externes qui ont ou pourraient avoir un impact à long terme sur le canton de Vaud.

<sup>1</sup> A l'horizon 2040, le réchauffement climatique peut être considéré comme une tendance lourde, même si les événements climatiques extrêmes qui pourraient survenir ne peuvent être prédits. Pour sa part, la réaction de la société pour lutter et s'adapter à ce réchauffement est un facteur d'influence, car elle peut être de nature très différente et peut occasionner des changements importants dans les modes de vie.

## Méthodologie

Le présent rapport a été réalisé par StatVD, dont les travaux ont été encadrés et appuyés par la Commission de prospective. Cette dernière s'est réunie à neuf reprises, pour travailler sur chacune des étapes de la démarche adoptée et valider les résultats obtenus. En parallèle, un travail plus approfondi a été mené avec sa Délégation académique, composée des membres de la Commission représentant-e-s des Hautes Ecoles, afin de bénéficier de leurs expertises lors des travaux d'analyse. Différents entretiens ont également été menés auprès de personnes ressources de l'administration publique ou du monde académique afin d'éclairer de leur savoir les thématiques identifiées. Enfin, StatVD a mandaté la HEIG-VD pour développer et réaliser une démarche participative. Celle-ci a nourri le travail de la Commission en mobilisant un groupe de représentant-e-s de 32 associations de la société civile vaudoise lors de quatre ateliers de trois heures<sup>1</sup> autour de l'avenir du canton de Vaud [F1].

La démarche adoptée dans ce rapport consiste à établir des scénarios exploratoires en suivant la méthode de l'analyse morphologique. Cette dernière revient à identifier des variables – appelées facteurs d'influence – porteuses de changement pour le canton de Vaud, puis à explorer les futurs possibles à partir de la combinaison d'hypothèses d'évolution associées à ces facteurs. Une telle démarche est particulièrement adaptée lorsque les facteurs d'influence sont nombreux, interdépendants et susceptibles de suivre plusieurs trajectoires. C'est indubitablement le cas du futur du canton de Vaud, qui dépendra de facteurs tels que les techno-

logies, les valeurs, les modes de vie et les actions des collectivités publiques, des entreprises et des individus.

Plus spécifiquement, l'analyse morphologique comprend quatre étapes [F2]<sup>2</sup>. Lors de la première étape, la démarche propose d'identifier les facteurs d'influence porteurs d'évolutions majeures pour le canton de Vaud et les thématiques, ou domaines d'action de l'Etat, sur lesquels les facteurs pourraient avoir une influence (voir définition ci-dessus). Dans la deuxième étape, les facteurs d'influence<sup>3</sup> sont décrits dans leurs évolutions (rétrospectives et actuelles) et des hypothèses sur leurs évolutions possibles sont formulées. Dans la troisième étape, ces hypothèses d'évolutions sont croisées pour construire des scénarios exploratoires. Ces scénarios déclinent la vie du canton de nos jours à 2040, en attachant une attention particulière aux thématiques retenues. A partir de plusieurs esquisses de scénarios proposées à la Commission, quatre ont été retenues pour ce rapport. Enfin, la quatrième étape consiste à faire ressortir les enjeux centraux auxquels les autorités vont ou pourraient être confrontées. Ce travail opérationnalise la démarche en faisant ressortir la marge de manœuvre cantonale pour les relever.

## Commission de prospective: historique

La Commission de prospective est instituée par la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, sous le nom d'«Organe de prospective». Son article 72 dit: «Dans le but de préparer l'avenir, le Conseil d'Etat s'appuie sur un organe de prospective». Elle n'entre

<sup>1</sup> 32 associations ont été invitées à proposer deux membres représentatif-ve-s (cf. annexe 1). Pour favoriser au maximum la diversité des participantes et des participants, seul-e un-e membre a été retenu-e selon les critères de sexe, du lieu d'habitation, d'âge et de formation. Ensuite, ces personnes représentantes ont pris part à quatre rencontres, chacune d'une durée de 3 heures, réparties entre mars et novembre 2021. Une cinquième réunion de restitution globale a terminé l'exercice dans la phase de finalisation du rapport.

<sup>2</sup> A toutes ces étapes, Statistique Vaud a procédé à des analyses de la littérature ainsi qu'à ses propres analyses.

<sup>3</sup> Dans le cadre de cette étude, 8 facteurs d'influence ont été identifiés: 1) changements climatiques; 2) démographie; 3) technologie; 4) géopolitique; 5) valeurs (rapport au monde et à soi); 6) contexte macroéconomique; 7) formes institutionnelles et démocratiques; 8) risques globaux.

toutefois en fonction qu'au cours de la législature 2007-2012 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes prévues par la nouvelle Constitution mais non traitées jusqu'alors.

Dès sa création et pour répondre au mandat constitutionnel conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat de 2008, la Commission s'organise de sorte à pouvoir faire naître un débat entre le monde politique, représenté par trois membres du Conseil d'Etat, et le monde académique dont les membres sont issus des directions et du corps professoral de l'EPFL, de l'Unil et de la HEIG vaudoise. Le Chancelier est également désigné dans la Commission.

La Commission de prospective rend son premier rapport en janvier 2012, avant que le canton n'entre dans une phase de campagne électorale (Organe de prospective, 2012). Centré sur la question de la nécessité d'une croissance, ou non, du canton, il permet également de répondre à une motion du Grand Conseil souhaitant des précisions quant à la traduction dans la réalité des intentions de l'Assemblée constituante et les finalités de cette Commission. Le Parlement cantonal prend acte du rapport et accepte la réponse du Conseil d'Etat en juin 2012 (Conseil d'Etat, 2012).

Lors de la législature 2012-2017, la Commission conserve la même composition, à la différence que son rôle et ses missions sont désormais inscrits dans la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat

(LOCE, art 24). C'est par le biais de cette modification législative que l'«Organe de prospective» revêt le nom de «Commission de prospective». Cet encadrement légal plus solide est complété par une réorganisation administrative rattachant le secrétariat de la Commission à Statistique Vaud, dont la section de prospective et d'aide à la décision est spécialement dédiée à cette mission. La Commission a rendu son deuxième rapport en juin 2017. Ce rapport se construit sur deux axes d'analyse: le premier opposant une société plus ou moins technologique et le deuxième opposant des valeurs collectives ou individualistes (Commission de prospective, 2017).

Une motion parlementaire relance cependant la question de la composition de la Commission, estimant que le Grand Conseil et la société civile y sont insuffisamment représentés. Au cours de la législature 2017-2022, le Conseil d'Etat modifie la composition de la Commission et y intègre la direction de Statistique Vaud ainsi que trois représentant-e-s des hautes écoles universitaires et spécialisées, au lieu de deux, en sus des directions académiques. La composition de la Commission est ratifiée par le décret du 4 février 2020 et promesse est faite au Grand Conseil qu'un dispositif approprié sera mis en place afin d'assurer une représentation la plus optimale possible de la société civile dans les travaux de la Commission. C'est chose faite dans ce rapport, lors duquel un groupe composé de représentant-e-s de la société civile vaudoise a été consulté.

## [F2] ÉTAPES DE L'ANALYSE<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Statistique Vaud a procédé à des analyses de la littérature ainsi qu'à ses propres analyses pour toutes les étapes.

## 2. Situation actuelle

Ce chapitre expose la situation actuelle du canton de Vaud. L'angle adopté est celui d'éclairer les principaux moteurs d'évolution du canton ainsi que les enjeux identifiés dans ce rapport.

Les constats proposés ne traitent pas que du présent, mais esquissent aussi les tendances en cours, qui trouvent leurs racines dans un passé plus ou moins lointain. Celles-ci se prolongeront vraisemblablement dans un futur plus ou moins éloigné selon le degré d'inertie des éléments exposés. Par exemple, la numérisation de nos sociétés a débuté au tournant des années 2000 et se prolongera après l'horizon de ce travail (2040).

Les propos sont corroborés par des informations et statistiques disponibles à l'échelle du canton de Vaud ou, le cas échéant, à l'échelle helvétique - voire européenne.

### 2.1. Crise sanitaire et risques globaux

Voilà deux années que la crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la pandémie du Covid-19 frappe la planète et bouscule nos habitudes et modes de vie. A ce stade, une sortie de crise semble se dessiner dans les pays ayant pu atteindre un niveau élevé d'immunité (après vaccination ou avoir contracté la maladie). C'est le cas dans le canton de Vaud où près de 70 % de la population vaudoise est entièrement vaccinée (soit 572 920 personnes le 14 avril 2022 selon l'OFSP). Si la situation actuelle permet d'être optimiste quant à la sortie de crise, l'expérience récente montre que le risque d'apparition d'un nouveau variant reste élevé, notamment dans les pays où les taux de vaccination sont restés bas.

La chronique initiale de la pandémie montre à quel point la santé en Suisse ne peut être vue comme indépendante de la situation sanitaire dans d'autres pays, même lointains. Ainsi, les premiers cas de maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) ont été signalés à Wuhan en Chine le 31 décembre 2019, puis l'OMS a décrété l'état d'urgence de santé publique de portée internationale fin janvier 2020. Dans le canton de Vaud, un premier cas d'infection au Covid-19 a été détecté à fin février déjà. Depuis lors et après plusieurs vagues, 1148 personnes sont décédées suite au Covid-19 et 291'021 cas ont été confirmés en laboratoire (OFSP, 2022a, état au 18 février 2022). La pandémie a eu un effet marqué sur la mortalité à deux périodes de l'année 2020, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Sur l'ensemble de l'année, la surmortalité a été de 16 % dans le canton de Vaud et a particulièrement concerné le groupe d'âge des 65 ans et plus (OFS, 2022a).

#### Effets et contrecoups immédiats de la crise sanitaire

Pour limiter la diffusion du Covid-19 et éviter l'effondrement du système de santé, les autorités du monde entier ont pris des mesures inédites au cours des différentes phases de la pandémie (distanciation sociale et hygiène, quarantaine, confinement, vaccination, restriction de la vie publique, obligation du télétravail, etc.). Ces mesures, ainsi que les conséquences directes de la pandémie, ont d'ores et déjà occasionné des changements souvent conséquents et parfois inimaginables quelques mois plus tôt dans de nombreux domaines. Sans se prétendre exhaustif, en voici un panorama général:

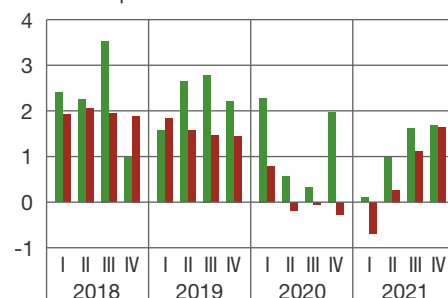
- La pandémie a eu un impact important sur le bien-être psychologique de la population. En effet, une telle crise augmente le niveau de stress et d'anxiété. En 2021, pour la deuxième année consécutive, la pandémie et ses conséquences se trouvent en première place des préoccupations des Suissesses et des Suisses (Crédit Suisse, 2021). En outre, la limitation des activités quotidiennes, la perte d'un emploi, l'interruption d'une formation ou l'isolement social ont entraîné des problèmes de santé mentale et affaiblit la santé physique (La Source - Institut et Haute Ecole de la Santé & Université de Zurich, 2021). Par exemple, la santé mentale d'une part non négligeable de jeunes s'est détériorée avec la pandémie (Tettamanti et al., 2021).
- De nombreuses activités économiques ont souffert et certaines souffrent encore. C'est notamment le cas de la restauration, l'événementiel (loisirs, culture ou sport) et l'hôtellerie. A ce jour, grand nombre d'indépendant-e-s, d'entreprises ou d'organisations

ont vu leurs réserves fondre ou leurs dettes augmenter. Si, pour l'heure, on ne constate pas une augmentation des faillites, celles-ci pourraient se multiplier si la demande devait rester durablement inférieure à l'offre.

Néanmoins, un rebond économique s'est réalisé en 2021 après la chute de l'activité économique en 2020 et provoque un engorgement des chaînes d'approvisionnement. En quelques mois, l'industrie est passée d'une pénurie de commande à une difficulté de s'approvisionner en matières premières et produits intermédiaires. Cet enchaînement d'événements a créé une augmentation générale des prix et donc de l'inflation. Pendant ces dernières années et malgré la crise, le niveau global de l'emploi a pu être maintenu grâce au dispositif du chômage partiel [F3]. D'ailleurs, l'afflux massif de nouvelles chômeuses et nouveaux chômeurs en mars-avril 2020 est presque résorbé depuis la fin 2021, alors que le chômage partiel baisse progressivement.

#### [F3] EMPLOIS EN ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS, VAUD-SUISSE

Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente en %



■ Vaud ■ Suisse

Source: OFS, Statistique de l'emploi (STATEM).

- En 2020, l'activité mondiale a été mise à l'arrêt afin de stopper l'avancée de la pandémie. Fin mars, ce sont plus de trois milliards de personnes, soit près de la moitié de l'humanité, qui se trouvaient en confinement (Statistique Vaud, 2020). Cette mise à l'arrêt de l'activité mondiale, et le ralentissement qui a suivi, s'est traduit par une chute historique des émissions mondiales de gaz à effet de serre sur l'ensemble de l'année (-5,4 %). Une telle réduction peut être qualifiée d'historique dans la mesure où elle a été six fois plus forte que la réduction la plus importante observée jusque-là - en 2008 lors de la crise financière mondiale. Selon les données préliminaires pour 2021, les émissions devraient rebondir de +4,9 % en 2021 et donc retrouver rapidement le niveau d'avant la pandémie (Friedlingstein et al., 2021).
- L'impact économique de la pandémie de Covid-19 se fait sentir dans toutes les couches de la société. Une étude du KOF (2021) montre pourtant que les ménages à faibles revenus ont été particulièrement affectés par la crise, alors que les ménages à revenus élevés s'en sont sortis relativement bien. En effet, les personnes dont le revenu familial est très faible (inférieur à 4000 francs mensuel) ont fait état d'une très forte baisse de leurs revenus (-20 % en moyenne), contre une baisse de 8 % pour les ménages dont les revenus sont supérieurs à 16000 francs par mois. Cette diminution de revenu s'est également répercutée sur l'épargne des ménages. Alors que celle-ci a considérablement diminué chez les ménages à faibles revenus, elle a augmenté chez la moitié des ménages aux revenus élevés, faisant craindre une augmentation persistante des inégalités en Suisse.
- Les mesures de lutte contre le Covid-19 ont eu des incidences directes particulièrement fortes sur les comportements de mobilité. Ainsi, les taux de mobilité et les distances parcourues ont baissé fortement lors du semi-confinement de mars 2020 ou lors du nouveau renforcement des mesures sanitaires en octobre de la même année (ex : obligation du télétravail ou

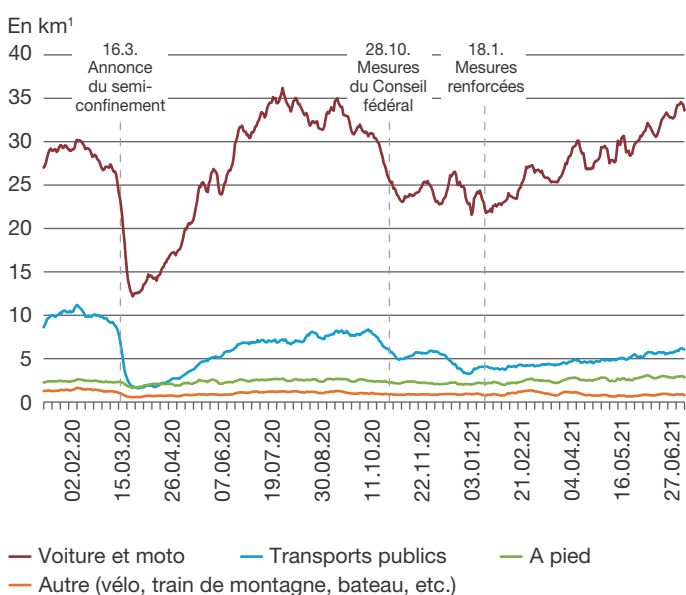
de l'enseignement à distance dans les hautes écoles, fermeture d'installation de loisirs). Selon l'OFS (2021a), une année environ après le début de la pandémie (soit début 2021), une personne parcourait en moyenne près d'un tiers de kilomètres de moins qu'avant la première vague. Les distances parcourues ont particulièrement diminué dans les transports publics (-52 %), tandis que le trafic individuel motorisé a connu un recul important mais moins marqué (-27 %) [F4]. Depuis l'amélioration de la situation sanitaire, les déplacements pour les loisirs et les voyages ont fortement repris, tout comme les flux pendulaires, qui n'ont toutefois pas retrouvé leur niveau d'avant crise en raison de la diffusion du télétravail. Par ailleurs, ces déplacements semblent se faire plus souvent en voiture que précédemment; ces derniers ayant dépassé leur niveau d'avant crise, tandis que ceux en transports publics sont restés inférieurs.

### Effets potentiellement pérennes de la crise sanitaire

Les premières phases de la pandémie ont suscité des réflexions quant à l'émergence de profonds changements de société: alors que certain-e-s attendaient une prise de conscience écologique, d'autres anticipaient des manières de travailler modifiées à jamais ou un monde profondément réinventé.

A ce jour, il semblerait que la pandémie ait surtout contribué à accélérer, plus ou moins fortement, des tendances déjà préexistantes, plutôt qu'à provoquer des ruptures majeures immédiates. Il en va ainsi de l'usage du numérique qui s'est fortement développé. En effet, de nouveaux produits et offres ont vu le jour et des pratiques préexistantes se sont répandues (commerce en ligne, télétravail).

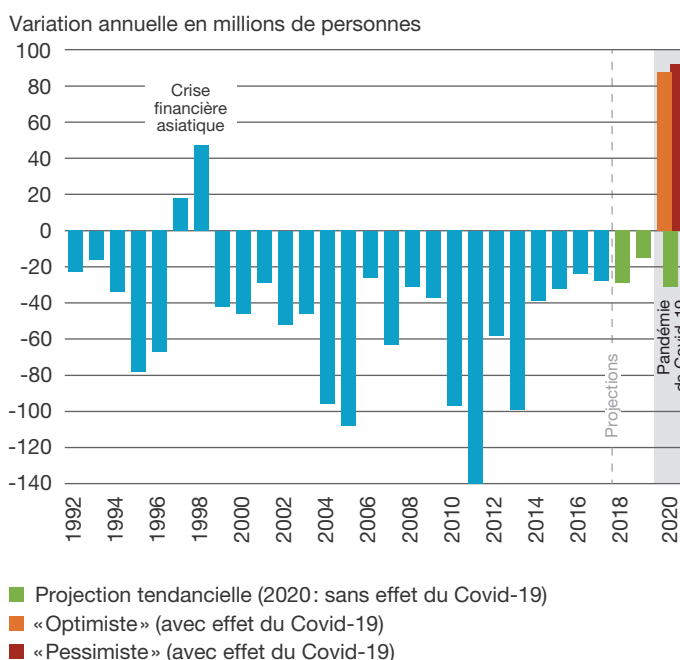
#### [F4] DISTANCES QUOTIDIENNES PAR MOYEN DE TRANSPORT, SUISSE, JANVIER 2020-JUN 2021



<sup>1</sup> Valeur moyenne de 7 jours.

Source: Intervista AG. (2021, 6 juillet).

#### [F5] NOMBRE DE PERSONNES VIVANT DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ, MONDE, 1992-2020



Source: Banque mondiale (2021, 11 mars).



## Définition : risques globaux

Les risques globaux peuvent être définis comme des événements particuliers, qui peuvent avoir un impact sur l'ensemble du système (Société française de prospective, 2021, 29 mars). Ainsi, il s'agit de risques complexes qui prennent place dans un système interconnecté et qui transcendent les frontières géographiques et sociales. Certaines catastrophes naturelles ou des cyberattaques entrent également dans la définition de crises systémiques.

Par ailleurs, de nouveaux effets à moyen ou long terme peuvent être anticipés. Par exemple, la pandémie de Covid-19 a montré les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement mondiales. Dès lors, les appels à des chaînes d'approvisionnement plus robustes et résilientes se multiplient, présageant des évolutions à long terme dans ce domaine. Sur un autre plan, la Banque mondiale anticipe que la pauvreté devrait augmenter considérablement pour la première fois en vingt ans : on estime que cette crise a plongé dans l'extrême pauvreté entre 88 millions (scénario de base) et 93 millions (scénario pessimiste) de personnes supplémentaires en 2020 [F5]. La situation ne s'est pas inversée en 2021, et la crise ne sera pas un phénomène de courte durée pour des millions de personnes dans le monde. A terme, on peut attendre de cette hausse de la pauvreté qu'elle conduise de nombreuses personnes à quitter leur pays à la recherche d'un meilleur avenir.

## Vulnérabilité face aux risques globaux

La crise liée à la maladie de Covid-19 a démontré que, bien que le risque de pandémie ait été anticipé par de nombreux Etats, ces derniers n'étaient pas pleinement prêts à y faire face. Ainsi, selon l'OMS (2021), la crise de Covid-19 a « montré que le monde n'est toujours pas véritablement en mesure de se préparer à une épidémie frappant plusieurs pays ou à une pandémie, de la prévoir, de la prévenir, d'y riposter et de s'en relever ». Un tel constat fait de cette préparation un aspect qui devrait se développer ces prochaines années, dans la mesure où la fréquence et la gravité des pandémies mondiales pourraient bien s'accroître à l'avenir (IPBES, 2020)<sup>4</sup>.

D'une manière plus générale, la pandémie de Covid-19 a révélé la fragilité et la vulnérabilité de nos sociétés face aux risques majeurs ou systémiques. Ce constat n'est pas anodin, car la société s'est fortement complexifiée, et même lorsque les risques peuvent être identifiés, il reste parfois difficile d'anticiper les chaînes de causalité. Cet exercice est rendu ardu notamment en raison d'une grande interconnexion et interdépendance entre les pays et les domaines, ce qui tend à augmenter les incertitudes et la fragilité de nos sociétés.

## 2.2. Contexte international, helvétique et limitrophe

Pas encore sorti de la crise sanitaire du Covid-19, le monde se retrouve plongé dans la crise ukrainienne dont les conséquences, indépendamment de l'issue du conflit opposant ce pays à la Russie, devraient avoir des effets durables, notamment sur les équilibres géopolitiques, le prix de l'énergie et les migrations. En même temps, les relations entre la Suisse et l'Union européenne sont loin d'être apaisées, après le rejet d'un accord cadre en février 2022. Tous ces événements ont un impact sur le canton de Vaud, ce qui montre bien que son évolution dépend du contexte international, tout comme de son contexte national et limitrophe. D'ailleurs, le canton de Vaud est aussi appelé à se positionner par rapport à la Confédération, aux cantons limitrophes, à la France voisine et, à l'intérieur de ses frontières et en rapport à sa structure interne, avec la question de l'autonomie communale.

### 2.2.1. Le contexte international

#### Relations entre la Suisse et l'Union européenne

Au niveau économique, l'Europe est de loin le principal partenaire économique et scientifique de la Suisse et du canton de Vaud. En 2020, 47 % des exportations vaudoises sont à destination de l'Union européenne. Les liens humains sont également très intenses. Alors que le canton de Vaud vient de franchir le cap des 800 000 habitant-e-s en 2021, plus du quart de la population résidente (273 000) est d'origine étrangère : 185 000 personnes proviennent de l'Union européenne, avec une majorité française, précédant de peu la population portugaise (54 980 contre 54 320).

Pour la Suisse, la question européenne est donc centrale, alors que les relations avec l'Union européenne sont complexes. La décision du Conseil fédéral de février 2022 de renoncer à un accord-cadre et de se concentrer sur les accords bilatéraux et sectoriels risque d'aviver les tensions, même s'il est difficile de prédire si la décision suisse de suivre l'UE dans les sanctions à appliquer contre la Russie pourrait avoir un impact positif sur les futures négociations avec l'UE.

La question du degré d'intégration de la Suisse dans l'Europe va donc gagner en importance. A court terme, l'éventualité d'une adhésion à l'UE reste cependant illusoire, surtout depuis que cette entité a dévoilé des signes de faiblesse (Brexit) et de désunions (sur la question des migrations notamment). Mais là aussi la crise russo-ukrainienne, dans laquelle les Etats membres de l'UE se montrent pour l'instant solidaires, pourrait changer la donne et inciter la Suisse à reconsidérer sa position envers elle.

<sup>4</sup> Les pandémies ont pour origine les microbes portés par des animaux et qui sont ensuite transmis aux êtres humains. L'IPBES estime que 1,7 million de virus « non découverts » sont actuellement présents dans les mammifères et les oiseaux, parmi lesquels 850 000 pourraient avoir la capacité d'infecter les êtres humains. On peut en conclure que le risque existe bel et bien. De plus, différents facteurs augmentent le risque de pandémie parmi lesquels peuvent être cités la destruction des habitats naturels des animaux sauvages (ce qui augmente les risques de contact avec de nouveaux virus), la proximité entre animaux et humains, la culture intensive ou l'intensification des transports internationaux.

## Un monde multipolaire

Le monde, autrefois caractérisé par l'opposition de deux superpuissances - URSS et Etats-Unis - est devenu multipolaire. Sur le plan international, les USA demeurent la plus grande puissance militaire, économique et politique mondiale, mais la Chine est devenue une rivale de poids et rattrape peu à peu les Etats-Unis sur le plan économique. Pour sa part, la Russie a décidé de remettre en cause militairement l'ordre post-guerre froide, tout en se rapprochant de la Chine. L'Inde monte aussi en puissance tant économiquement que militairement et se pose, de son côté, en rivale régionale de la Chine, dont l'ascension sera peut-être péjorée à terme par le processus de vieillissement rapide qui caractérise sa population. L'Afrique, où l'instabilité politique prévaut dans plusieurs régions, connaît quant à elle une démographie particulièrement dynamique et possède de nombreuses matières premières.

## Multilatéralisme

Le monde issu de la guerre froide est devenu instable, comme l'attestent les tensions militaires à Taiwan et la guerre russo-ukrainienne. Si après la présidence de Trump, le multilatéralisme malmené de ces dernières années semblait s'imposer à nouveau, les événements récents survenus en Ukraine pourraient remettre cette évolution en question.

Malgré tout, le multilatéralisme reste important, et si les modes de règlement des conflits « classiques », comprenant aussi la voie militaire, n'ont de loin pas disparu comme le montre la guerre russo-ukrainienne, d'autres modèles d'organisation des relations internationales tendent à advenir. Preuve en est le rôle qu'a joué une organisation internationale comme l'OMS durant la pandémie. Pour caractériser le monde ouvert à la fin de la guerre froide, certains politologues (p.ex. Badie, 2020) évoquent l'idée d'« inter-socialité », dans laquelle les relations d'Etat à Etat, sans disparaître, céderaient la première place à des relations entre sociétés, où le « social » l'emporterait sur le pur « politique ».

A ainsi émergé une pluralité d'actrices et acteurs supranationaux (organisations internationales, société civile via les ONG...), désormais à même de revendiquer une place dans une vie internationale articulée autour d'une idée de coordination et de coopération, plus que de rivalités militaires. La notion d'inter-socialité permet aussi de prendre acte de l'évolution de la notion de souveraineté, qui ne serait plus limitée à un territoire mais s'étendrait à des thématiques plus vastes. Quant à la question de savoir si la crise ukrainienne risque de remettre en cause cette tendance, elle est encore difficile à évaluer.

Ces souverainetés nouvelles, si la tendance se confirme, exigent une collaboration inter-étatique: les souverainetés alimentaire, sanitaire et écologique rappellent que les frontières sont poreuses et que les réponses gagneraient à être collectives. Mais, en même temps, cette tendance à la prise en compte de réponses nécessairement globales se heurte à un besoin de repli derrière des frontières à nouveau brandies comme protectrices, tantôt contre les flux migratoires, tantôt contre les atteintes aux systèmes sociaux toujours gérés par les seuls Etats nationaux. Pour l'instant par exemple, la possibilité de conduire un système d'aide sociale dans un cadre collectif supranational (à l'échelle européenne entre autres) semble inatteignable.

Bien que petite, la Suisse occupe une place non négligeable dans le jeu « multilatéral » existant notamment via les organisations internationales (ONU, OMC, UIT, CICR, ISO, ONG...) qu'elle héberge, les « bons offices » qu'elle peut offrir et le soutien humanitaire qu'elle peut mettre en œuvre, notamment par le biais du CICR. Elle joue également un rôle important dans la régulation « para-étatique » (normes ISO, etc.). La Suisse abrite par ailleurs de nombreuses organisations internationales du sport (surtout dans le canton de Vaud), ce qui renforce son aura internationale. La position dont jouit la Suisse a été renforcée par le statut de neutralité qui est le sien. Les répercussions sur la neutralité de la Suisse, suite à sa participation aux sanctions internationales contre la Russie, est encore ouverte.

## 2.2.2. Le contexte helvétique et limitrophe

### A l'échelle nationale

La question d'une amélioration de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons reste ouverte. Les débats déclenchés par la pandémie de Covid-19 sur le partage des rôles, souvent délicat à définir, entre cantons et Confédération, vont continuer. Les concordats intercantonaux sont en outre régulièrement pointés du doigt, car considérés comme insuffisamment démocratiques puisqu'adoptés par les seuls gouvernements (ou les parlements). Ceux-ci demeurent cependant un outil important de la « gouvernance » du fédéralisme. La lutte contre les changements climatiques interroge aussi l'actuelle distribution des pouvoirs.

En outre, les villes pourraient défendre une demande déjà ancienne d'être mieux représentées au niveau fédéral. Leur poids n'a cessé de grandir: en 2021, 75 % de la population suisse vit dans des zones urbaines, contre 50 % dans les années 1950. 4,1 millions d'emplois sur les 5,2 millions dénombrés en Suisse sont également offerts par les zones urbaines. Le canton de Vaud compte désormais 16 villes, soit des localités de plus de 10 000 habitant.e.s. Cette montée en puissance des villes a fait émerger le concept d'agglomérations, formées de villes centres et des communes périphériques. La Suisse en possède 9 de plus de 140 000 habitant.e.s, dont 5 sont situées dans le canton de Vaud, comprenant 60 % de la population et 70 % des emplois. Une telle situation entraîne des liens de dépendance de plus en plus forts entre les agglomérations et leur environnement plus ou moins immédiat, illustrés par le nombre de déplacements de personnes entre ces grands ensembles [F6]. Ainsi, en 2020 et en Suisse, environ 1,3 million de personnes travaillaient à l'extérieur de leur commune de domicile (7 Vaudois sur 10), tendance à la hausse depuis 1990.

### A l'échelle du canton: une répartition des tâches en discussion

La question de la répartition des compétences entre les différents niveaux de pouvoir concerne non seulement l'organisation intérieure de la Suisse, mais aussi celle des cantons. Depuis les années 2000 et la

dernière grande réforme de la répartition des tâches entre l'Etat et les communes du canton de Vaud (EtaCOM), le rapport entre le niveau d'imposition de l'Etat et de l'ensemble des communes a peu évolué. Toutefois, la question de la répartition des tâches entre ces niveaux est régulièrement discutée, notamment via une plateforme consultative Canton-Communes. Créée en 2008, cette plateforme est composée de trois membres du Conseil d'Etat et de représentant-e-s des associations faitières communales. En majorité, ses travaux concernent la répartition des tâches et des ressources entre l'Etat et les communes, ainsi qu'entre les communes. A ce propos, plusieurs accords sont intervenus ces dernières années. Ainsi, en 2020, un rééquilibrage du financement des dépenses sociales a été décidé afin de permettre aux communes de retrouver une meilleure marge de manœuvre budgétaire. Par ailleurs, une initiative populaire demande la prise en charge par l'Etat de l'entier de la participation à la cohésion sociale – moyennant une bascule d'impôt en 2021<sup>5</sup>. Cela étant et indépendamment du résultat de cette initiative, une refonte des péréquations intercommunales est prévue pour ces prochaines années.

Depuis l'entrée en vigueur de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 et de la mise en œuvre de son cadre légal incitant aux fusions, 28 nouvelles communes se sont constituées par fusion, un phénomène en général encouragé par un souci d'efficacité administrative et économique face aux exigences cantonales. Le nombre de communes vaudoises a ainsi été ramené de 381 en 2005 à 302 au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Plusieurs préavis d'études de fusions ont été acceptés (ou le seront prochainement) par les Conseils de plusieurs communes vaudoises. Ils pourraient aboutir dans le courant ou pour la fin de la législature communale 2021-2026.

### Le contexte limitrophe

Le canton de Vaud partage une frontière commune avec quatre cantons et avec la France (30 % de l'ensemble de ses frontières). Cette configuration induit une relation de voisinage étroite, notamment en termes de flux économiques. La majorité des pendulaires entrant dans le canton de Vaud proviennent de Fribourg, suivi du Valais, alors que la moitié des pendulaires vaudois se déplacent vers le canton de Genève. Le canton de Vaud affiche au total

un solde de pendulaires globalement équilibré. Par ailleurs, fin 2021, l'emploi frontalier concerne plus de 38 000 personnes actives sur le territoire vaudois avec une incidence sur la mobilité et le vivre-ensemble. Un chiffre en constante augmentation depuis 2002, qui illustre l'importance des flux de part et d'autre de la frontière.

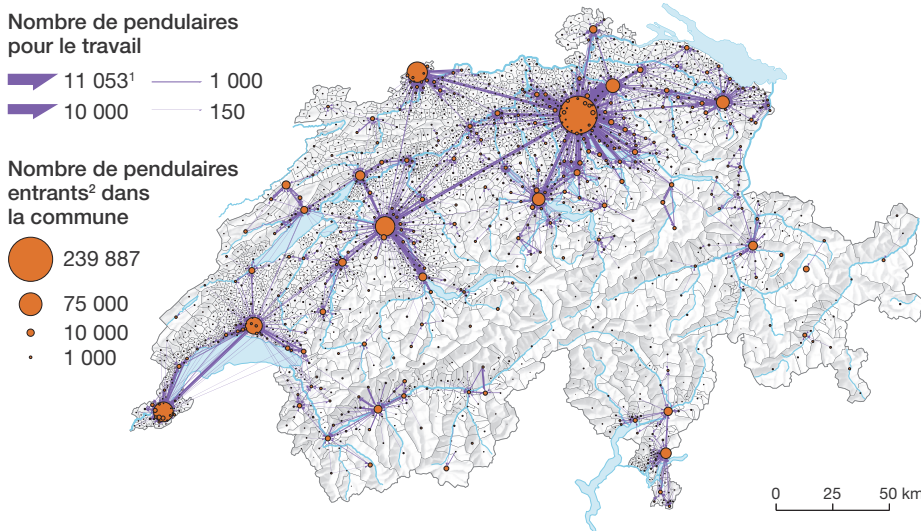
Sur le plan institutionnel, la politique transfrontalière vaudoise se caractérise par différentes dynamiques, tant sur le massif du Jura que dans le Chablais ou encore sur le Grand Genève. Plusieurs instances structurent les collaborations inhérentes à chaque région réunissant, entre autres, les divers échelons politiques et administratifs français. Les périmètres et les niveaux de discussion avec ces partenaires doivent s'adapter aux enjeux, tantôt plus locaux, tantôt plus macro-régionaux. Les restrictions de circulation aux douanes pendant la pandémie ont aussi mis en exergue les enjeux de la vie quotidienne autour de nos frontières, alors qu'historiquement le canton mène une politique d'ouverture pragmatique avec la France voisine pour développer des projets structurants, dans un esprit de dialogue de proximité. De même, la participation active du canton au programme Interreg France Suisse stimule les échanges transfrontaliers sur l'ensemble du territoire vaudois.

## 2.3. Démographie

Le canton de Vaud est le troisième canton le plus peuplé de Suisse. En 2021, il comptait 824 000 habitant-e-s et a connu, entre 2020 et 2021, un accroissement de 8 600 personnes. Cette hausse annuelle a donc atteint 1,1 % en glissement annuel pour la deuxième année consécutive. Un tel accroissement est plutôt élevé pour une période de crise économique et marquée par une pandémie. Cet accroissement n'est toutefois pas exceptionnel par rapport à l'essor démographique soutenu qu'a connu le canton de Vaud depuis le milieu des années 2000 jusqu'en 2016.

La croissance de la population vaudoise, quasiment ininterrompue depuis 1950, devrait se poursuivre au cours des

### [F6] FLUX DE PENDULAIRES, SUISSE, 2018



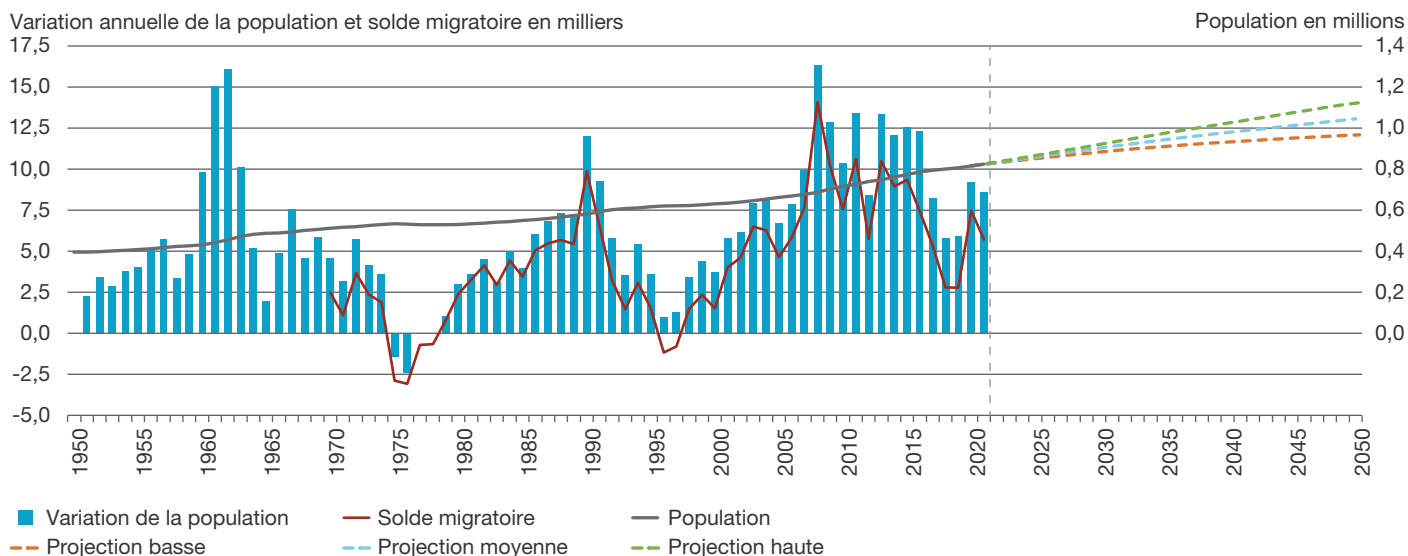
<sup>1</sup> Les flux de pendulaires entre les communes directement voisines ne sont pas représentés pour des raisons de place (y compris le plus grand flux de pendulaires: 11 053 personnes de Köniz à Berne).

<sup>2</sup> Sans les frontaliers en provenance de l'étranger.

Source: OFS (2021b).

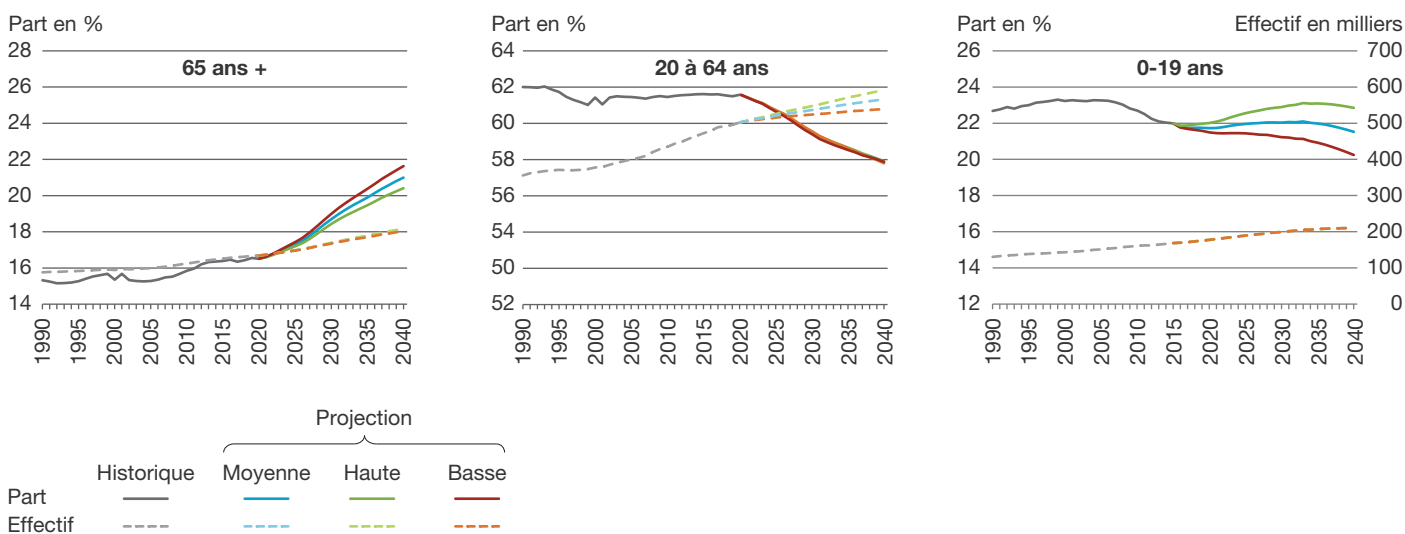
<sup>5</sup> Sous la dénomination «Participation à la cohésion sociale» (anciennement appelée «facture sociale») sont regroupés les coûts de la politique sociale définis dans l'article 15 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et supportés par les communes et le canton (UCV, 2022, 12 avril).

### [F7] POPULATION ET SOLDE MIGRATOIRE, VAUD, 1950-2021 ET PROJECTIONS 2020-2040



Sources: StatVD (2021a).

### [F8] POPULATION PAR GROUPE D'ÂGES, VAUD 1990-2020 ET PROJECTIONS 2021-2040



Sources: StatVD (2021a).



prochaines décennies, selon les perspectives démographiques de StatVD [F7]. Pour l'essentiel, l'ampleur de cette hausse dépendra de l'importance du solde migratoire.

### Une population qui a essentiellement évolué sous l'impulsion des soldes migratoires qui eux-mêmes dépendent des cycles économiques

La part de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants venus de l'étranger a joué un rôle majeur dans la croissance démographique du canton de Vaud. En effet, le solde migratoire a participé, à lui seul, à hauteur de 70 % à la croissance démographique pendant ce dernier demi-siècle.

Durant cette période, l'évolution de la population vaudoise a essentiellement varié suivant le rythme de la conjoncture économique : sa croissance a chuté durant les crises pétrolières des années septante et a ralenti fortement lors de la crise économique des années nonante. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne en 2002, la population vaudoise est entrée dans une phase soutenue d'expansion, tout en étant ralentie lors des périodes de difficultés économiques. Autrement dit, le moteur principal de l'évolution de la population vaudoise a été le développement de son économie, rendu possible par l'ouverture du canton à l'arrivée de personnes d'origine étrangère. Durant ces 50 dernières années, l'évolution démographique a également été marquée par les événements géopolitiques : le niveau élevé des migrations (et donc de l'accroissement de la population) des années 1990 et 1991 s'explique par exemple par l'accueil de populations fuyant les tensions puis la guerre en ex-Yougoslavie. Au vu de l'actualité tragique de ce début d'année 2022, l'arrivée de réfugié-e-s d'Ukraine pourrait se poursuivre ces prochaines années si l'invasion russe devait perdurer.

L'apport migratoire a contribué à l'augmentation de la population étrangère dans le canton qui s'élève à 273 400 habitant-e-s en 2021 contre 105 800 en 1970. La part des personnes de nationalité étrangère est ainsi passée de 21 % en 1970 à 33 % en 2021. Elle devrait être légèrement plus élevée en 2040 (+1 à 2 points de %). Le nombre de personnes étrangères vivant dans le canton dépendra aussi des naturalisations, au nombre de 146 100 de 1970 à 2021.

### Un vieillissement de la population

A l'avenir, la croissance de la population devrait concerner tous les âges, mais son intensité relative sera plus forte pour les plus âgé-e-s [F8]. L'effectif des senior-e-s de plus de 80 ans, qui nécessitent les prises en charge les plus lourdes, va croître 3,6 fois plus vite que l'ensemble de la population de 2021 à 2040 (+68 % en 19 ans). En même temps, la part des personnes en âge d'être actives (20 à 64 ans) va fortement diminuer (de 62 % en 2021 à 58 %) et celle des jeunes de 0 à 19 ans devrait rester stable et proche de 22 %<sup>6</sup>.

De fait, le vieillissement de la population vaudoise sera très rapide au cours des dix prochaines années, avec l'arrivée à l'âge de la

retraite des générations issues du baby-boom. Etant donné les inerties démographiques, ce vieillissement constituera le principal changement de la structure de la population pour le canton, comme pour la Suisse et l'ensemble des pays occidentaux. En Suisse, il ne devrait sensiblement ralentir qu'à partir des années 2070 (Schumacher et al., 2020).

Conséquence de ces évolutions démographiques, le « rapport de dépendance » (part des jeunes et des personnes âgées sur la population potentiellement active) va s'alourdir de 16 % d'ici à 2040. Ainsi le nombre de jeunes et de senior-e-s devrait passer de 63 pour 100 personnes en âge de travailler en 2021, à 73 en 2040. Cela appelle à un rééquilibrage des régimes sociaux incluant une redistribution intergénérationnelle, tels que l'assurance maladie ou les retraites.

### Une urbanisation du territoire vaudois

Avec l'accroissement de sa population, le canton de Vaud s'urbanise depuis plusieurs décennies. Ainsi, ses couronnes d'agglomération se sont élargies, ses villes densifiées, et la plupart des communes rurales ont vu l'arrivée de citadin-e-s.

A présent, si près de 72 % de la population vaudoise vit dans un espace compact d'agglomération, ce sont les populations des autres espaces qui croissent le plus rapidement depuis plusieurs années. Selon les perspectives démographiques, cette tendance pourrait s'atténuer, voire s'inverser vers 2035-2040 sous l'effet des contraintes liées au plan directeur cantonal, qui vise à limiter le mitage du territoire et donc densifier plus rapidement les villes au cours des prochaines décennies.

## 2.4. Economie vaudoise et macroéconomie

Au moment de la rédaction de ce rapport en hiver 2022, les perspectives économiques dans le monde étaient assombries par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix de l'énergie et le ralentissement du commerce international. Jusque-là cependant, l'activité économique mondiale donnait des signes de reprise, après une crise économique de près de deux ans.

Dans le canton de Vaud, le chômage partiel continue sa décrue depuis quelques mois, tandis que le taux de chômage est presque au plus bas depuis la dernière révision de cette assurance sociale en 2011. Malgré tout, l'évolution économique reste marquée par la pandémie et les effets des mesures prises pour la stopper. Les difficultés d'approvisionnement freinent l'industrie, tandis que, pour certaines branches spécifiques comme l'hôtellerie et la restauration, la demande reste insuffisante. Par ailleurs, l'incertitude liée à la pandémie demeure, et personne ne peut prédire quand elle appartiendra véritablement au passé.

<sup>6</sup> Terre d'immigration depuis plusieurs années, le canton de Vaud apparaît comme le 2<sup>e</sup> canton le plus jeune de Suisse, avec une part de 22 % pour les 0 à 19 ans (20 % pour la Suisse) en 2020, très légèrement derrière Fribourg. Dès 2022, le canton devrait passer au premier rang des cantons les plus jeunes pour une dizaine d'années, puis reprendre sa deuxième place à partir de 2030 (OFS, 2021c). En 2040, la part des jeunes devrait ainsi rester à 22 % dans le canton de Vaud selon le scénario moyen de la Confédération et à 20 % en Suisse.



## Une économie performante

Forte de son dynamisme, l'économie vaudoise, et d'une manière plus générale l'économie suisse, a rapidement pu surmonter la crise économique et financière mondiale de 2008. De même, l'économie vaudoise résiste comparativement mieux à la crise économique et sanitaire qui frappe la planète depuis deux ans [F9].

Cette capacité à mieux résister et à rebondir rapidement est l'apanage d'un tissu économique innovant et fortement orienté vers l'exportation, ce qui nécessite de s'adapter «en permanence» afin de veiller à la compétitivité. La performance comparativement bonne de l'économie suisse et du canton de Vaud découle également du soutien massif apporté par le secteur public durant ces périodes de crises.

## Des économies ouvertes, exportatrices et axées sur des produits de haute valeur ajoutée

Les économie vaudoise et suisse sont fortement intégrées dans l'économie mondiale et présentent, proportionnellement à leur taille, les flux entrants et sortants des biens et services parmi les plus élevés du monde [F10]. Gagnant un franc sur deux à l'exportation, le canton de Vaud fait partie des gagnant-e-s de la mondialisation. Ses principaux partenaires économiques directs sont en Europe, mais l'évolution de son économie dépend aussi de l'Amérique du Nord et de l'Asie, tous deux moteurs de l'économie mondiale vers lesquels les pays européens exportent.

## Une économie diversifiée s'étant développée dans les agglomérations

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'essentiel du tissu économique vaudois, avec 83 % des emplois en 2019. Par ailleurs, les services en rassemblent 77 % (pour 79 % du PIB cantonal), la construction et l'industrie 20 % (20 %) et l'agriculture 3 % (1 %). Comme la plupart des économies avancées, le tissu économique vaudois poursuit un mouvement de tertiarisation (dynamique plus forte des services) et de diminution de

son secteur agricole. Toutefois, en comparaison internationale, le canton, à l'instar de la Suisse, se démarque par la bonne tenue de son industrie: cette dernière est restée créatrice nette d'emplois, à la faveur de sa spécialisation dans des produits à haute valeur ajoutée.

D'une manière générale, les emplois sont concentrés dans les agglomérations, et les activités internationales sur les axes permettant l'accès à l'aéroport de Genève. Par ailleurs, une spécialisation nette apparaît dans l'horlogerie à La Vallée de Joux (grâce notamment à sa proximité avec le bassin frontalier d'emplois), tandis que les Alpes vaudoises présentent une densité hôtelière et touristique importante. Pour leur part, les zones viticoles ont naturellement été développées sur les coteaux autour des lacs et les zones agricoles sont restées présentes sur le plateau à l'extérieur des villes.

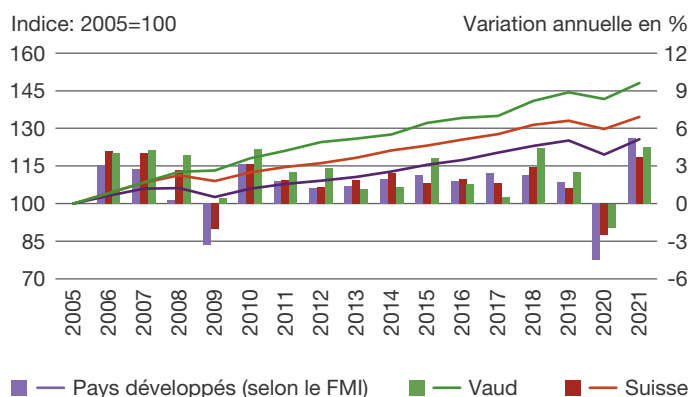
## Un développement permis par le recours à la main-d'œuvre immigrée

La croissance économique du canton de ces dernières décennies a été rendue possible par son ouverture à une main-d'œuvre provenant de l'immigration ou des régions frontalières. En effet, sans son apport, de nombreux emplois n'auraient pu être créés, faute d'un nombre de personnes actives suffisantes dans le canton<sup>7</sup>. Outre cet effet quantitatif, l'immigration a vraisemblablement contribué à la compétitivité de l'économie vaudoise en apportant des profils en adéquation avec les besoins. D'ailleurs, la branche des activités scientifiques et techniques est celle qui emploie la plus grande proportion de personnes récemment immigrées ou frontalières dans le canton (près de 30 %), avec l'hôtellerie et la restauration ainsi que l'industrie manufacturière.

## Un contexte économique marqué par la crise et durablement fragilisé

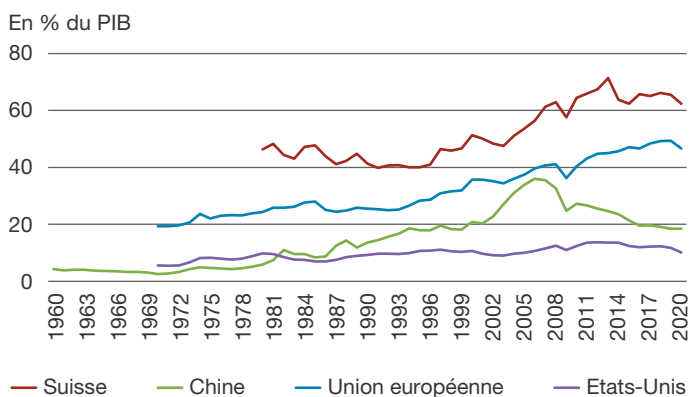
Au premier semestre 2020, l'activité économique mondiale a connu une baisse sans précédent depuis le choc pétrolier de 1973,

### [F9] PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, 2000-2021



Sources: Crea, Seco, FMI.

### [F10] EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES



Sources: Banque mondiale (16.03.2022).

<sup>7</sup> En 2013, entre 50 000 et 60 000 emplois n'auraient pas pu être occupés sans les actif-ve-s frontaliers-ères ou récemment immigré-e-es (permis B), quand bien même la main-d'œuvre vaudoise potentielle dans le canton aurait été mobilisée, indépendamment de questions salariales ou de localisation. Par main-d'œuvre potentielle, on entend les personnes au chômage, en sous-emploi ou ne travaillant pas mais désirant le faire (StatVD, 2016).

à cause de la pandémie de Covid-19. Comme à la suite de la crise financière mondiale de 2008, des mesures d'une ampleur considérable ont été prises par les autorités publiques et les banques centrales pour stimuler l'économie.

Conséquences de ces deux crises d'envergure en une dizaine d'années, l'économie mondiale a été fragilisée et les risques de turbulences macroéconomiques sont élevés à l'horizon de la prochaine décennie. En effet, l'endettement (public et privé) mondial a atteint des niveaux records [F11], ce qui pourrait préteriter les investissements futurs, voire provoquer une nouvelle crise financière. En parallèle, les risques d'inflation incontrôlés ont augmenté suite aux injections massives de liquidité pour stimuler l'activité économique, tandis que les taux directeurs des principales économies mondiales ont rarement été aussi bas (ce qui stimule l'économie en facilitant l'accès aux emprunts et la recapitalisation de banques).

### Une économie mondiale dominée par les pays occidentaux et marquée par l'essor de l'Asie

Depuis les années 1970, il existe un processus de mondialisation par lequel les relations entre les nations sont devenues interdépendantes et ont dépassé les limites physiques et géographiques qui pouvaient exister auparavant. Ce processus a eu pour effet :

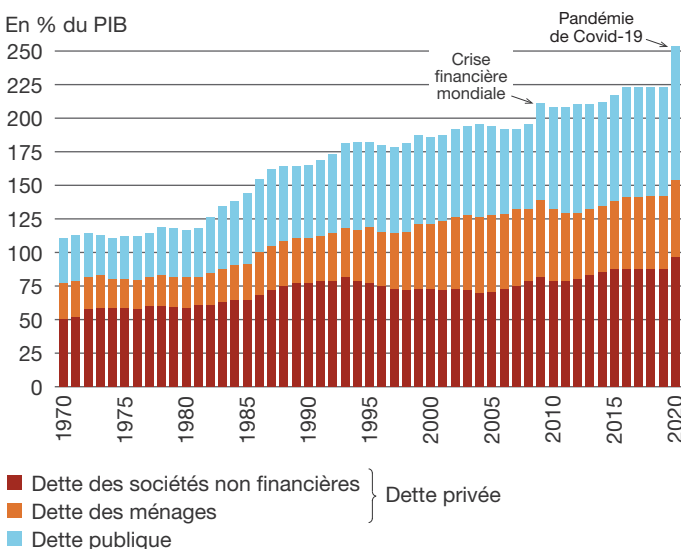
- de déplacer les activités industrielles des pays occidentaux vers les pays en développement qui disposent notamment d'une main-d'œuvre abondante et à « faible coût ». La Chine est ainsi devenue « l'Usine du monde ».
- de faire baisser les prix des marchandises, ce qui s'est traduit par une hausse de la consommation ainsi que de leur circulation dans le monde.
- de sortir de la pauvreté aiguë des milliards de personnes, en apportant du travail à des pays en développement, tout en frappant de plein fouet les travailleurs à bas salaires des pays développés dans de nombreux secteurs. En termes d'inégalités, le volet financier de la mondialisation a sans doute eu un effet

encore plus important en augmentant les bénéfices des sociétés multinationales et en offrant aux riches de nouveaux instruments d'investissement à l'étranger à rendement élevé (Wyplosz, 2020).

A ce jour, les USA et les pays occidentaux dominent largement l'économie mondiale, malgré le fort développement de la Chine [F12]. Principal partenaire de la Suisse, l'UE27 constitue le troisième « centre de gravité » économique du monde, avec 16 % du PIB mondial. En termes de niveau de vie, l'UE est l'une des régions les plus prospères du monde. Par exemple, le PIB par habitant-e de la Grèce, bien qu'étant le moins élevé de l'UE27, est le 44<sup>e</sup> plus haut sur les 193 pays ou régions rassemblés dans la base du FMI et est bien supérieur à celui de la Chine.

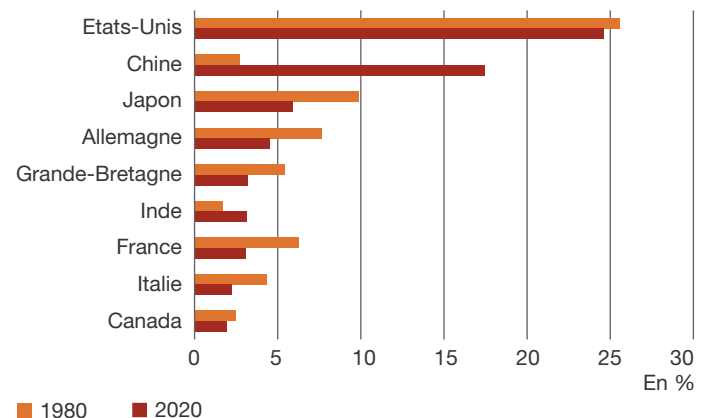
Malgré le ralentissement des échanges internationaux liés à la pandémie, de préoccupations environnementales allant croissantes et de préférences nationales, l'essor de l'Asie peut être considéré comme une tendance lourde de ces prochaines décennies. En effet, sa croissance n'est plus seulement alimentée par des exportations produites à bas coût, mais est désormais aussi portée par une technologie avancée, ainsi que par son marché intérieur (avec l'émergence d'une classe moyenne importante). Cette révolution a donné naissance à un monde multipolaire, où les normes du commerce international ne seront plus autant déterminées par les USA et les autres pays occidentaux, dont ceux de l'UE. Dans un contexte de croissance économique, les économies occidentales seront ainsi confrontées à une concurrence plus vive pour les ressources naturelles, tandis que les risques de turbulences économiques devraient s'accroître en cas d'oppositions géostratégiques.

[F11] DETTES DANS LE MONDE, 1970-2020



Source: Gaspar et al (2021).

[F12] PIB DANS LE TOTAL MONDIAL, NEUF PRINCIPAUX PAYS<sup>1,2</sup>, 1980 ET 2020



<sup>1</sup> Ces pays représentent 66% du PIB mondial en 2020.

<sup>2</sup> La Grande-Bretagne n'est pas un pays et désigne l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse ainsi que la plupart des territoires insulaires contigus.

Source: FMI (2020, octobre).

## 2.5. Climat et biodiversité

Les changements climatiques constituent indubitablement l'une des principales menaces auxquelles l'humanité est confrontée. Connus depuis longtemps, sans avoir pu être relevés jusqu'ici, le défi climatique s'impose dans l'agenda mondial à mesure que les connaissances scientifiques se développent et que ses conséquences se font sentir. Un éventuel échec de l'action pour enrayer le réchauffement climatique est même considéré comme le principal risque pour le monde selon le Forum économique mondial (2022).

### Un réchauffement causé par les activités humaines

Les changements climatiques s'expliquent par l'augmentation considérable des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités humaines (GIEC, 2021) : la forte concentration de ces gaz dans l'atmosphère renforce l'effet de serre naturel et cause d'importantes modifications du climat terrestre. Etant donné que ces gaz prennent du temps à se résorber, il est acquis aujourd'hui que le réchauffement climatique se situera autour de +1,5° à l'horizon 2040 (voir période 2021-2040 dans [F13]).

A plus long terme, le réchauffement pourrait provoquer des conséquences majeures s'il ne peut pas être contenu autour de ce seuil, selon le Groupe d'expert-e-s intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2018). Ces conséquences iraient croissantes avec le réchauffement et concerneraient notamment les événements liés aux chaleurs extrêmes [F14], les événements liés aux précipitations intenses (intempéries, avalanches ou éboulements) ainsi qu'une accélération de la perte de biodiversité (voir encadré en page 23). Moyennant une action rapide et décidée, il est possible d'enrayer la hausse des températures à +1,5° à l'horizon 2100 en baissant sans tarder les émissions de gaz à effet de serre et en atteignant la neutralité carbone à l'échelle planétaire d'ici à 2050 selon le consensus scientifique établi (GIEC, 2021).

### Des modes de vie helvétiques intensifs en carbone

La Suisse est un petit pays dont l'empreinte climatique est certes modérée, mais près de trois fois supérieure à l'importance de sa population dans le monde, avec 0,3 % des émissions mondiales contre 0,1 % pour la population. Autrement dit, les modes de vie helvétiques sont particulièrement intensifs en carbone en comparaison internationale. En effet, ses émissions globales de GES par habitant-e situent la Suisse au 16<sup>e</sup> rang des pays les plus émetteurs, notamment derrière le Luxembourg, les pays du Golfe et les Etats-Unis. Plus précisément, ses émissions totales sont 2,8 fois supérieures à la moyenne mondiale en 2019

### Définition : émissions de gaz à effet de serre globales et territoriales

Les émissions de gaz à effet de serre peuvent être attribuées à un pays selon une optique territoriale ou selon une optique globale :

- **L'approche territoriale** calcule les émissions physiquement émises à l'intérieur du pays par les ménages (voitures et logements) et les activités économiques (consommation d'énergie fossile, procédés industriels et émissions de l'agriculture).
- **L'approche globale** calcule l'empreinte carbone qui comprend les émissions induites par la demande finale intérieure du pays (consommation finale et investissements). L'empreinte est constituée par les émissions directes des ménages (logements et voitures), les émissions de la production nationale (hors exportations) et les émissions des activités économiques étrangères dont la production est destinée aux importations du pays.

### [F13] CHANGEMENT DE LA TEMPÉRATURE MONDIALE (EN °C), SELON CINQ SCÉNARIOS D'ÉMISSIONS<sup>1</sup>

Scénarios	Court terme, 2021-2040		Moyen terme, 2041-2060		Long terme, 2081-2100	
	EC <sup>2</sup>	IP <sup>3</sup>	EC <sup>2</sup>	IP <sup>3</sup>	EC <sup>2</sup>	IP <sup>3</sup>
Forte coopération internationale, donnant la priorité au développement durable, variante très ambitieuse (SSP1-1,9) <sup>4</sup>	1,5	1,2 à 1,7	1,6	1,2 à 2,0	1,4	1,0 à 1,8
Forte coopération internationale, donnant la priorité au développement durable, variante développement durable (SSP1-2,6) <sup>4</sup>	1,5	1,2 à 1,8	1,7	1,3 à 2,2	1,8	1,3 à 2,4
Poursuite des tendances actuelles (SSP2-4,5) <sup>4</sup>	1,5	1,2 à 1,8	2,0	1,6 à 2,5	2,7	2,1 à 3,5
Croissance lente, des politiques orientées vers la sécurité et la production industrielle et peu soucieuses de l'environnement (SSP3-7) <sup>4</sup>	1,5	1,2 à 1,8	2,1	1,7 à 2,6	3,6	2,8 à 4,6
Forte consommation d'énergie basée sur des technologies émettrices de carbone (SSP5-8,5) <sup>4</sup>	1,6	1,3 à 1,9	2,4	1,9 à 3,0	4,4	3,3 à 5,7

<sup>1</sup> Par rapport aux années 1950-1900 (période préindustrielle).

<sup>2</sup> EC = estimation centrale.

<sup>3</sup> Intervalle probable.

<sup>4</sup> Les éléments entre parenthèses correspondent aux codes de désignation des scénarios du GIEC.

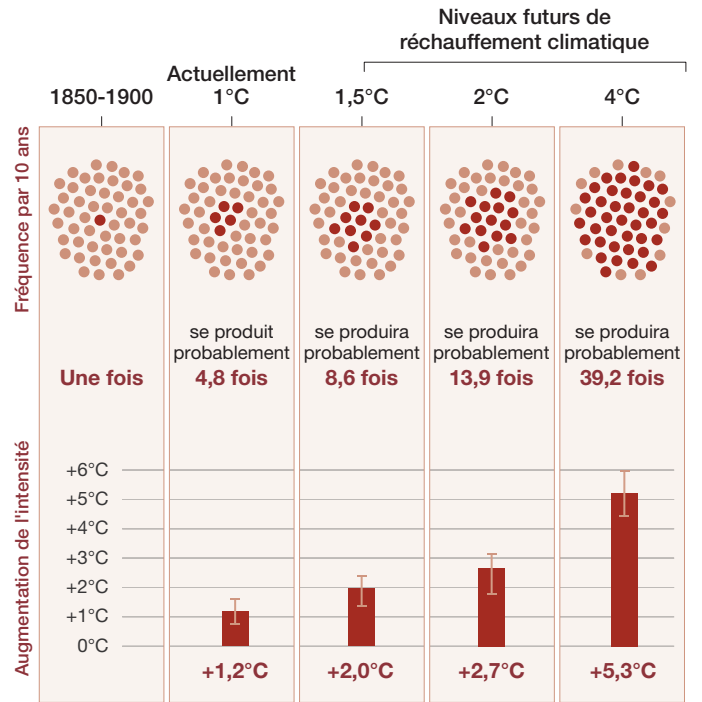
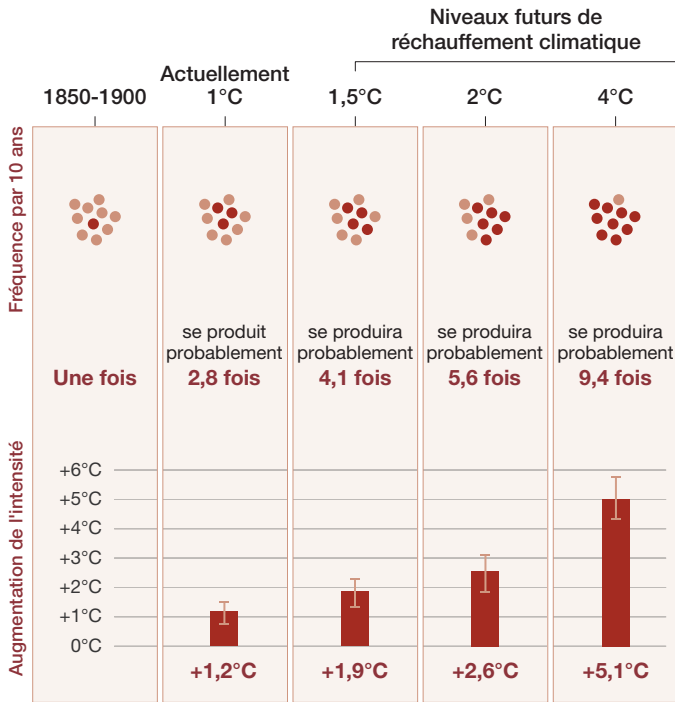
Source : GIEC (2021).

**[F14] ÉPISODES DE CHALEUR EXTRÊME: PROBABILITÉ DE SURVENANCE ET AUGMENTATION DE L'INTENSITÉ**

**Températures extrêmes**

Episodes extrêmes arrivant habituellement une fois tous les **10 ans sans le réchauffement provoqué par l'humanité**

Episodes extrêmes arrivant habituellement une fois tous les **50 ans sans le réchauffement provoqué par l'humanité**



Source: GIEC (2021).

## Définition: captation et stockage de gaz à effet de serre

Comme le procédé d'élimination de gaz à effet de serre par la captation et leur stockage est l'inverse d'un rejet, on dit souvent qu'il produit des émissions négatives. Il existe deux grands types de procédés :

- 1) le renforcement des processus naturels qui extraient le carbone de l'atmosphère (hausse de l'absorption par les arbres, le sol et les autres « puits de carbone »)<sup>1</sup> ;
- 2) le recours à des procédés chimiques qui consistent, par exemple, à capter les gaz directement dans l'air ambiant en vue de leur stockage dans un autre milieu (le sol ou autre)<sup>2</sup>.

Les capacités de stockage de ces techniques sont pour l'heure considérées comme limitées et sont plutôt envisagées pour compenser les émissions de gaz à effet de serre dans des secteurs où la décarbonisation complète s'avère impossible ou prend beaucoup de temps.

<sup>1</sup> Les techniques naturelles à grande échelle poseraient des difficultés, en pouvant entrer en conflit avec la production de nourriture, à la protection de la biodiversité ou au développement de l'espace construit pour une population en croissance.

<sup>2</sup> Les procédés chimiques ont pour défaut de nécessiter énormément d'énergie et donc d'entrer en conflit avec d'autres usages de cette énergie et des moyens financiers pour l'acquérir.

Source: GIEC (2019)

(selon le Global carbon project, décembre 2021), avec 13,5 tonnes par habitant.e.

Comme la Suisse consomme une proportion importante de ressources naturelles, de biens et de services produits à l'étranger, le pays est proche de la moyenne mondiale si l'on ne tient compte que des émissions sur le territoire suisse (ou émissions territoriales). Il en va de même pour le canton de Vaud dont les émissions territoriales de GES étaient en moyenne de 5,5 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (éq. CO<sub>2</sub>)<sup>8</sup> par habitant.e, selon le dernier inventaire cantonal. Ces émissions sont majoritairement dues à la consommation d'agents énergétiques fossiles (79 %),

notamment les carburants pour les véhicules et les combustibles pour le chauffage des bâtiments [F15].

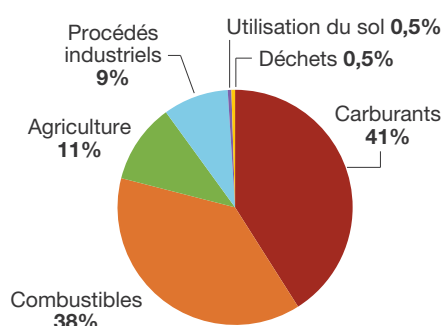
## Emissions de GES et croissance économique: un découplage en trompe l'œil qui devrait laisser place à un autre bien réel

Les émissions mondiales de GES liées aux activités humaines suivent une tendance haussière depuis l'avènement de la société de consommation aux Etats-Unis d'abord, puis dans le reste du monde. Cette tendance n'a connu que quelques épisodes de baisse, qui peuvent être associées aux périodes de ralentissement majeur des activités économiques (grande dépression aux USA, deux guerres mondiales, choc pétrolier, crise financière de 2008, contrecoups de la pandémie du Covid-19 en 2020).

En Suisse, comme dans la plupart des pays occidentaux, ces émissions ont d'abord suivi une évolution similaire à celle de la consommation d'énergie, avec une forte augmentation jusque dans les années 1980 (émissions territoriales et globales). Cette hausse a été causée par l'« explosion » de la consommation des énergies fossiles lors de la période de forte croissance économique et d'amélioration des conditions de vie qu'a connues le pays depuis 1945 [F16]. Les émissions territoriales du pays se sont ensuite stabilisées jusqu'en 2010 et suivent depuis une légère tendance à la baisse, alors que l'activité économique a pourtant continué à croître. Il apparaît ainsi comme un découplage entre la croissance économique et l'évolution des émissions de GES depuis 40 ans (il en va de même avec la consommation d'énergie). Ce découplage n'est toutefois qu'apparent, car il s'explique surtout par la mondialisation de l'économie qui s'est manifestée par un déplacement de la production de biens dans des pays en développement, ce qui s'est traduit par une baisse des émissions territoriales et une hausse de celles extraterritoriales. En fait, l'empreinte globale helvétique a continué à croître sur la période. Cette croissance a été moins rapide ces dernières années à la faveur des gains d'efficacité énergétique découlant des évolutions technologiques et des mesures d'optimisation.

Depuis quelques années, un réel découplage entre croissance économique et empreinte carbone se manifeste grâce au développement des énergies renouvelables et aux progrès techniques dans de nombreux pays.

### [F15] RÉPARTITION DES ÉMISSIONS, VAUD, 2015

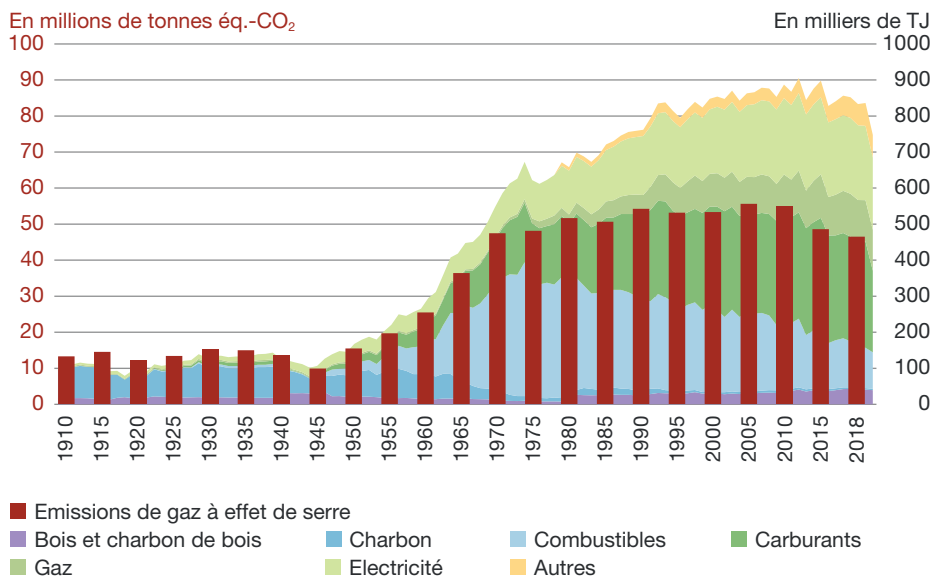


Source: Etat de Vaud (2020).

<sup>8</sup> Chaque GES (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, etc.) a un potentiel de réchauffement global (PRG) spécifique. Afin de comptabiliser l'effet de l'ensemble des émissions de GES, celles-ci sont converties en équivalent CO<sub>2</sub>.



**[F16] ÉMISSIONS TERRITORIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE ET CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE, SUISSE, 1910-2020**



Sources: OFEV, Météo Suisse et NCCS (2020). OFEN.

**[F17] PLAN CLIMAT VAUDOIS 1<sup>re</sup> GÉNÉRATION, DIX DOMAINES D'ACTION, 2020**

7 domaines thématiques



3 domaines transversaux



Sources: Etat de Vaud, 2020.

## Encadré : biodiversité et sixième extinction de masse

### La biodiversité

La biodiversité constitue la vie sur Terre dans toute sa diversité et toutes ses interactions. Elle peut s'observer à différentes échelles : diversité génétique, diversité des espèces vivantes et diversité des écosystèmes. Il existe une multitude d'interactions au sein et entre ces niveaux. Elles ont permis aux civilisations de croître et perdurer, en apportant notamment sécurité alimentaire et qualité de vie à la population.

### Sixième extinction de masse

Au gré de l'évolution, de nouvelles espèces et variétés d'organismes vivants se développent, tandis que d'autres disparaissent en raison de leur difficulté à survivre face à des conditions changeantes ou une compétition trop forte pour l'accès aux ressources. Ces disparitions s'étalent généralement sur des périodes de 5 à 10 millions d'années.

Au cours des dernières 500 millions d'années, la vie animale et végétale sur la planète a connu cinq périodes relativement courtes (à l'échelle de l'évolution) au cours desquelles la plupart des espèces se sont éteintes.

Les études scientifiques estiment, qu'en moyenne, 25 % des espèces appartenant aux groupes d'animaux et de végétaux évalués sont actuellement menacés d'extinction. Autrement dit, nous sommes en train de vivre une sixième période d'extinction de masse liée à l'impact des activités humaines sur la planète. Faute de mesures durables, l'augmentation du taux global d'espèces menacées d'extinction va s'accroître<sup>1</sup>, alors qu'il est déjà des dizaines, voire des centaines de fois plus élevé que la moyenne de ces dernières 10 millions d'années (IPBES, 2020).

<sup>1</sup> Le déclin des populations signale l'augmentation du risque d'extinction d'une espèce. L'indice Planète Vivante, qui synthétise les tendances des populations de vertébrés, montre que les espèces connaissent un déclin rapide depuis 1970 : 40 % de baisse pour les espèces terrestres, 84 % pour les espèces d'eau douce et 35 % pour les espèces marines.

A l'avenir, une diminution des émissions liées aux activités humaines devrait s'amorcer à l'échelle planétaire et l'incertitude est plutôt liée à son ampleur. Sera-t-elle suffisamment rapide pour enrayer le réchauffement climatique d'ici à 2050 ? Les résultats du GIEC (2022) indiquent qu'il reste trois années pour inverser la tendance de croissance des émissions mondiales de GES et ainsi éviter que le réchauffement ne dépasse 1,5°C au milieu du siècle. Les auteurs postulent qu'il ne sera pas possible de faire un recours large à des technologies de captation et de stockage de carbone, puisque celles-ci qui ne sont pas matures à l'heure actuelle<sup>9</sup>. On comprend, dès lors, pourquoi l'expression d'urgence climatique est employée.

2. Adaptation : limiter les risques et adapter les systèmes naturels et humains.
3. Documentation : documenter les effets des mesures prises et l'impact des changements climatiques sur le territoire.

Le Plan climat vaudois de deuxième génération, prévu à l'horizon 2024, impliquera plus largement la collectivité, les milieux économiques, le monde académique, les associations et les communes. D'ici là, de nouvelles directives et orientations auront déjà été édictées à l'occasion du nouveau plan de législature 2022-2027, qui sera établi avant la fin de l'année 2022.

## Des objectifs climatiques revus à la hausse dans le canton de Vaud

Face à l'urgence climatique déclarée par le Grand Conseil vaudois le 19 mars 2019 par le biais d'une résolution, le gouvernement vaudois a lancé en 2020 le premier volet d'une stratégie climatique à long terme, le Plan climat vaudois (Etat de Vaud, 2020). Ses objectifs s'articulent autour de trois axes stratégiques et dix domaines d'action [F17] :

1. Réduction : réduire de 50 % à 60 % les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) du territoire cantonal d'ici 2030 et viser la neutralité carbone au plus tard en 2050<sup>10</sup>.

## 2.6. Transition numérique

L'usage des technologies numériques<sup>11</sup> bouleverse en profondeur tous les secteurs de la société en transformant le rapport de chacun et chacun au temps, à l'espace et aux autres. Ces dernières années le rythme, pourtant déjà soutenu, de cet usage s'est encore accéléré. Par exemple, l'essor du commerce en ligne a bondi de 27 % en 2020, ce qui est trois fois plus rapide que ses hausses annuelles des cinq dernières années, tandis que la pratique du télétravail a été généralisée partout où cela a été possible lors des périodes de confinement.

<sup>9</sup> Plus précisément, le pic devrait être atteint au plus tard en 2025 et les émissions diminuées de moitié d'ici à 2030.

<sup>10</sup> Les objectifs climatiques internationaux sont fixés et monitorés à l'échelle des pays, pour deux raisons. D'une part, il est plus aisé de les comptabiliser. D'autre part, les gouvernements peuvent agir plus directement sur leur territoire. Il existe toutefois d'après négociations concernant la répartition de la prise en charge des efforts entre les pays producteurs de matières premières, de biens et de services et les pays consommateurs.

<sup>11</sup> Voici quelques exemples de technologies numériques : objets connectés, intelligence artificielle, robotique, big data, cloud computing, réalité virtuelle et augmentée, blockchain.

## L'essor du numérique : une évolution qui concerne tous les secteurs de la société

L'utilisation des nouvelles technologies est devenue nécessaire pour toute une série d'actes simples de la vie quotidienne de la population vaudoise, tels que se déplacer, se former, travailler ou consommer. Désormais, les appareils mobiles permettent d'accéder à internet en tout temps et lieu. Les objets connectés<sup>12</sup> sont omniprésents, notamment dans les logements (thermostat, enceinte, serrure, ampoules). Les nouvelles technologies facilitent les démarches, rapprochent les familles ou permettent de nouvelles formes de participation démocratique, mais elles peuvent également constituer un obstacle pour les personnes qui n'ont pas les compétences adéquates ou les ressources pour appréhender ces outils. Elles peuvent également susciter une certaine méfiance dans la mesure où elles ne sont pas maîtrisées. En parallèle, à l'ère du « tout numérique », les données personnelles sont très convoitées et souvent requises en échange d'une prestation. Or, fournir ses données personnelles n'est pas sans danger. En outre, les données personnelles sont de plus en plus fréquemment prises en otage par l'intermédiaire de logiciels malveillants (ransomware) ou de cyberattaques visant principalement les entreprises et les collectivités publiques.

Au niveau de l'économie, toutes les entreprises sont concernées par la transition numérique, quel que soit leur secteur d'activité (industrie, services, agriculture, etc.) ou leur taille. Cette transition n'est pas reliée à une technologie particulière et résulte de la combinaison de diverses technologies qui s'alimentent mutuellement et qui influencent tous les pans de la vie des entreprises (Yazgi, 2018). Ces effets peuvent prendre la forme de nouveaux processus de production, de nouveaux canaux de distribution ou de nouveaux produits et marchés (SECO, 2017). Cela implique notamment des évolutions dans la maintenance, la relation entre les fournisseur-euse-s et la clientèle, l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines, le service après-vente ou encore le marketing. Le canton de Vaud se caractérise par une forte densité du système académique et une recherche

de bonne qualité, du personnel qualifié nécessaire aux entreprises, ainsi que par la présence de nombreuses sociétés à forte composante technologique. L'économie vaudoise figure d'ailleurs parmi les plus innovantes et compétitives selon les indices mondiaux en la matière.

## Un canton bien positionné pour réussir le virage numérique

Reconnaissant l'importance de la transition numérique, le gouvernement vaudois s'est doté d'une « Stratégie numérique » en 2018. Elle « expose les orientations que le Conseil d'Etat entend donner à l'action publique pour accompagner la transition numérique, et illustre comment cette action doit s'articuler autour de chacun des cinq points d'ancrage » que sont : 1) les données, 2) les infrastructures et la sécurité, 3) l'accompagnement des personnes, 4) l'accompagnement des entreprises et 5) la gouvernance (Etat de Vaud, 2018).

## L'essor du numérique, une tendance de fond qui va en s'accroissant et qui devrait se poursuivre

Plusieurs éléments indiquent que ce changement majeur de notre temps va en s'accroissant et qu'il devrait se poursuivre (StatVD, 2021b) :

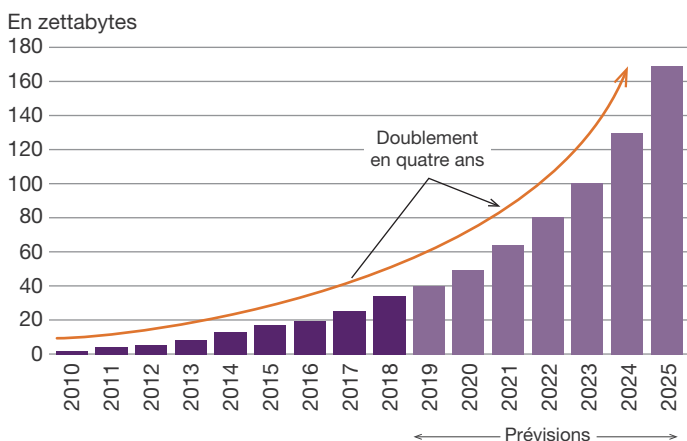
- Si internet existe depuis plusieurs décennies, la production de données numériques semble actuellement suivre une évolution exponentielle [F18]. Si cette évolution devait se poursuivre, en 2025, l'humanité produirait plus de données en deux ans que ce qu'elle n'avait fait jusque-là.
- Cette accélération provient notamment de l'apparition des réseaux sociaux, de la diffusion des smartphones et de la multiplication des appareils connectés. Ces derniers, combinés avec les développements des algorithmes et des capacités de calcul démultipliées, ouvrent de nouvelles possibilités d'optimisation, de création de nouveaux produits et prestations ainsi que d'organisation. Ils créent ainsi une explosion de la production de données.
- De même, le développement actuel des technologies et de leur usage s'est fortement accéléré. Cette vitesse serait telle que ce développement pourrait déployer à l'avenir des effets disruptifs importants et toujours plus fréquents.

Par exemple, dans l'industrie, les premiers robots sont apparus sur les chaînes de montage dans les années septante, mais le nombre d'installations a plus que doublé en cinq ans pour atteindre la mise en activité de 422 000 nouvelles machines en 2018.

Un tel doublement, cinquante ans après les débuts de la robotique et plusieurs décennies après sa large diffusion dans l'industrie, est un signe d'un changement de tendance, d'autant plus que ce nombre avait déjà doublé entre 2008 et 2014, soit entre la période d'avant la crise économique de 2008 et la reprise, pourtant mitigée, de l'activité mondiale.

Au cours des prochaines années, voire décennies, on peut s'attendre à ce que le numérique continue à se développer rapidement, si l'on considère les moyens humains et financiers considérables investis au niveau mondial dans la recherche et le développement. Toutefois, la rapidité et l'ampleur de la transition

### [F18] PRODUCTION ANNUELLE DE DONNÉES NUMÉRIQUES DANS LE MONDE, 2010-2025



Source: Reinsel et al., 2018.

<sup>12</sup> Les objets connectés permettent la communication entre les biens physiques et leur existence numérique par l'intermédiaire d'internet.

numérique dans le canton de Vaud ne dépendra pas uniquement des avancées technologiques, mais aussi d'une multitude de facteurs qui en accéléreront ou freineront la diffusion: rentabilité des technologies, préférences des personnes et de la société, normes institutionnelles et réglementations.

### **Pas de disparition marquée des emplois, mais évolution profonde du contenu des métiers**

La numérisation, qui a débuté dans les années 2000, occasionne une nouvelle forme de tertiairisation de l'économie. Ainsi, après la robotisation des chaînes de production, qui a contribué à diminuer les effectifs dans le secondaire et le développement de nouvelles activités tertiaires, la numérisation donne naissance à toute une série de services liés à la maintenance de l'appareil de production.

A l'instar de nombreuses innovations technologiques, la numérisation éveille la crainte d'une disparition massive d'emplois (suite à leur automatisation, qui concerne à présent les services) ou l'espoir de créer de nouveaux emplois, plus riches et libérés de tâches dangereuses et/ou fastidieuses. La transition numérique s'est jusqu'ici soldée par une augmentation de la productivité et des emplois dans le canton (+30 % d'emplois entre 2001 et 2018).

Même s'il est difficile d'estimer l'ampleur des effets à venir, les études récentes sur le sujet à l'échelle de la Suisse tendent à montrer que la transition numérique ne devrait pas conduire à une disparition marquée des emplois d'ici à 2030<sup>13</sup>. Elle pourrait même en définitive contribuer à une création globale de l'emploi, avec une évolution qui ne sera toutefois pas homogène pour toutes les branches. Ainsi, les branches qui verront le plus d'emplois automatisés devraient être celles du commerce, de l'industrie, de la finance et des assurances. A l'opposé, les branches des activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que celles du domaine de la santé devraient créer un grand nombre d'emplois d'ici à 2030 (McKinsey, 2018). Au-delà des effets nets sur les emplois, il

semble acquis que les compétences nécessaires ne seront pas identiques entre les postes préexistants et ceux nouvellement créés sous l'impulsion du numérique. Dès lors, plus la numérisation sera rapide, plus la transition vers de nouvelles activités pourrait se traduire par la création de poches de chômage.

## **2.7. Pratiques démocratiques, valeurs et modes de vie**

### **2.7.1. Pratiques démocratiques**

La crise du Covid-19 a mis la démocratie suisse à rude épreuve en occasionnant des oppositions au sein de la société et des familles rarement connues jusque-là. Le système démocratique a toutefois bien tenu et la crise a d'ailleurs mis en exergue l'importance du débat public. Elle a aussi montré que la population était même prête à accepter des restrictions fortes, pour autant qu'elle puisse les comprendre, voire qu'elle ait pu contribuer à les élaborer.

#### **Bien que malmenée, la confiance dans les institutions helvétiques est restée forte**

La confiance de la population envers le système politique suisse figure parmi les plus élevée du monde depuis de nombreuses années. La crise financière globale de 2008 ne l'avait guère qu'écornée, alors que cette crise avait pourtant donné naissance à de nombreux mouvements contestataires dans le monde. La confiance dans les institutions a même augmenté avec l'arrivée de la crise sanitaire (OFS, 2022b). D'ailleurs, le peuple suisse a accepté la loi Covid à une large majorité (62 %) et avec le quatrième taux de participation le plus élevé de ces quarante dernières années de votations fédérales, signe de la confiance dans le fonctionnement institutionnel du pays. Toutefois, il est indéniable que ce sentiment de confiance n'a pas été partagé par une partie de la population qui s'est opposée aux mesures sanitaires (vaccination, passe sanitaire, confinement) de façon parfois virulente (24 heures, 2022).

#### **Une demande accrue de participation**

Le bon niveau de confiance n'a pas empêché que des demandes de participation plus intense aux décisions collectives aient émergé, en complément aux procédures démocratiques classiques (démocratie représentative, directe et semi-directe). Cette demande s'inscrit dans un mouvement plus général de partage du pouvoir, tant dans la vie privée et sociale que professionnelle. De même, les administrations publiques sont invitées à adopter de nouvelles façons d'interagir et de coopérer avec la population, allant au-delà des habituelles procédures de consultation. Face à cette soif de participation, différents dispositifs de démocratie participative ont vu le jour dans le monde et commencent à essaimer en Suisse et dans le canton de Vaud. Plusieurs pays démocratiques, mais ne connaissant pas les instruments de démocratie directe, expérimentent des démarches participatives depuis les années 1970. Elles ont commencé à se diffuser en Suisse à partir des années 2000, et plus intensément après 2010.

Récemment, des conférences citoyennes ont ainsi été organisées à Genève et en Valais. La législation sur l'aménagement du territoire a d'ailleurs institutionnalisé ce type de démarche depuis plusieurs années, amenant les autorités à y recourir à l'occasion du lancement de tout nouveau projet d'envergure. De nouvelles expériences ont également été initiées dans le canton de Vaud, comme le budget participatif (à Lausanne par exemple). Quant aux processus administratifs, des expériences d'« open government » ont été lancées dans certains cantons, visant à faire participer la population non seulement en donnant son avis, mais aussi en apportant ses connaissances. Par ailleurs, des assemblées de

<sup>13</sup> Selon différentes études récentes menées au niveau Suisse (Deloitte, 2016; McKinsey, 2018), l'impact de la transition numérique sur l'emploi pourrait aller d'environ -5 % à +5 % à l'horizon 2030 (par rapport à 2014). Ces estimations tiennent compte à la fois des emplois qui pourraient être créés et de ceux qui pourraient disparaître sous l'influence de la transition numérique.

## Définition: démocratie représentative, directe, semi-directe et participative

La **démocratie représentative** délègue l'exercice du pouvoir de faire des lois à des parlements élus. Le rôle des citoyennes et des citoyens se limite à l'élection des membres du Parlement.

Dans une **démocratie directe**, le pouvoir est laissé au peuple réuni en assemblée, agissant donc lui-même, nommant ses magistrats et prenant les décisions relevant de ses compétences. En Suisse, il s'exerce par le référendum et l'initiative populaire.

En Suisse, nous avons affaire à ce que l'on appelle une **démocratie semi-directe**, puisque le système de démocratie directe et le système représentatif cohabitent.

La notion de **démocratie participative** recouvre un ensemble de processus associant la population aux mécanismes politiques, par la voie de la délibération voire de la participation aux décisions.

citoyen·ne·s ont été constituées, par tirage au sort, afin de rédiger des messages explicatifs « alternatifs » lors de votations (en Valais et à Genève notamment).

occupations évolueront au gré des circonstances économiques, politiques ou géopolitiques en particulier.

## Une population principalement préoccupée par la pandémie, le climat et la prévoyance

Les préoccupations de la population varient selon les préférences et les situations individuelles ainsi que des tendances de fond qui traversent la société. Depuis deux ans, la pandémie occupe sans surprise la tête des préoccupations des résidentes et résidents suisses [F19]. En 2021, elle partage toutefois la tête des préoccupations avec le climat et les retraites, distançant largement les autres sujets et cela pour toutes les catégories d'âge. L'opposition entre jeunes et senior·e·s n'est donc pas aussi marquée que ce que l'on pourrait croire, même si les jeunes donnent la priorité au climat, tandis que les senior·e·s se préoccupent davantage des retraites.

A l'avenir, on peut s'attendre à ce que l'importance accordée au climat et aux retraites reste élevée au vu des inerties démographiques et climatiques, tandis que d'autres pré-

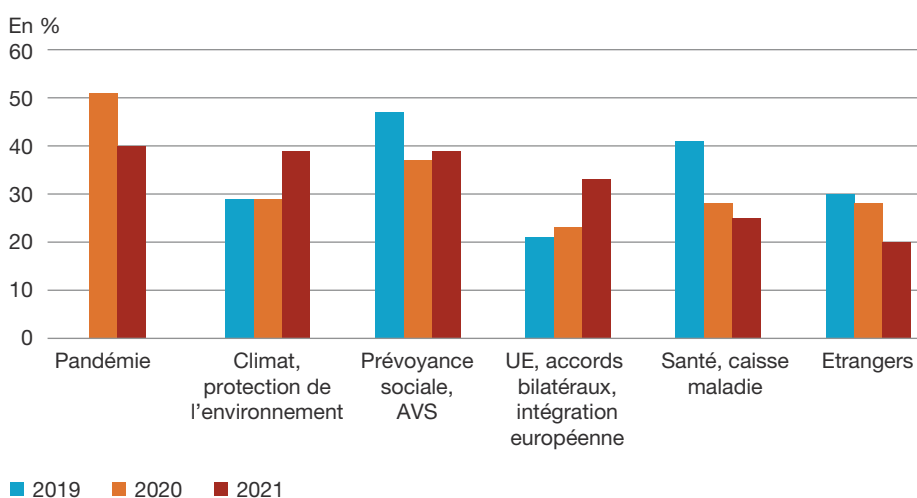
## 2.7.2. Valeurs et modes de vie

La notion de « valeurs » inclut les croyances et les convictions durables que chacune et chacun considère socialement préférables (Lesthaeghe & Moors, 2000). De ces croyances très générales (« tous les humains sont égaux », « la fortune ne fait pas le bonheur », etc.) découlent des attitudes plus spécifiques qui orientent nos comportements. Si elles semblent peu sensibles aux circonstances, les valeurs ne sont pas immuables et suivent d'ailleurs un processus d'individualisation dans les pays européens depuis les années 1970 (Bréchon, 2019)<sup>14</sup>.

## Une tendance à l'individualisation et à la pluralisation des modes de vie

La notion d'individualisation, à ne pas confondre avec l'individualisme égoïste, englobe à la fois l'autonomie des choix individuels, le non-conformisme, l'égalitarisme, l'anti-autoritarisme et le sécularisme (Surkyn et Lesthaeghe, 2004). De manière générale, il s'agit d'une prise de distance avec les institutions, qu'on ne veut plus suivre de façon conformiste, afin de pouvoir choisir son avenir et son destin sans qu'une société, un Etat ou une religion ne l'imposent de l'extérieur (Bréchon, 2020).

### [F19] PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES SUISSES<sup>1</sup>, 2019-2021



<sup>1</sup> Pandémie et cinq suivantes.  
Source: Crédit Suisse (2019, 2021).

<sup>14</sup> Ce processus est en lien avec le passage de valeurs matérielles, économiques et physiques à des valeurs post-matérielles, centrées sur l'autonomie et l'expression individuelle dans les sociétés industrielles avancées (Inglehart, 1993).



Cette tendance à l'individualisation se manifeste dans nos modes de vie, comme le montrent différents exemples relatifs à la vie dans les familles et à la vie professionnelle :

- La cellule familiale, dépendante de l'épanouissement de ses membres, est devenue plus fragile, même si la stabilité et la recherche d'une vie de couple épanouie reste au centre des aspirations. Les structures familiales, qui étaient le reflet d'une union conjugale hétérosexuelle et délimitant nettement les rôles masculins et féminins, sont aujourd'hui démultipliées. Autrement dit, des phénomènes démographiques traditionnellement peu répandus, comme la cohabitation de couples non mariés ou la parentalité hors-mariage, sont devenus fréquents et socialement acceptés (Bürgin et al., 2017)<sup>15</sup>. Signe d'une acceptation grandissante de ces modes de vie familiale, les pères non mariés peuvent donner leur nom à leur enfant depuis 2014.
- La recherche d'une qualité de vie centrée sur la réalisation de soi se retrouve également dans le monde du travail. Si le salaire reste un élément important, l'activité professionnelle doit permettre le développement personnel et la prise de responsabilités, tout en laissant du temps pour les activités extraprofessionnelles. La flexibilité des horaires de travail s'élargit avec la pratique du télétravail et le temps partiel est demandé un peu plus souvent par les hommes que précédemment. Enfin, les postes de direction en job-sharing commencent à se diffuser. Par ailleurs, si les jeunes appréhendent la « valeur » travail comme les générations précédentes (soit un moyen de trouver une place dans la société et d'accéder à des droits sociaux) et qu'ils y accordent autant d'importance, ils se déclarent toutefois plus attachés qu'elles aux dimensions relationnelles et expressives du travail (possibilités de s'épanouir et de s'exprimer dans son activité professionnelle) et à son utilité pour la société.
- L'intégration croissante des femmes sur le marché du travail, en particulier des mères d'enfants en âge préscolaire et scolaire, reflète également l'importance grandissante de l'autonomie individuelle et des valeurs égalitaires. Depuis le tournant du siècle, une majorité de mères vaudoises n'interrompent plus leur activité professionnelle après la naissance d'un enfant (Guidici & Schumacher, 2017). Si cette évolution est sans doute liée au développement du travail à temps partiel et de l'accueil extrafamilial, elle reflète également un changement d'attitude majeur : entre 1994/95 et 2018, la proportion d'hommes partageant l'avis selon lequel « un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille » est passée de 49 % à 27 %, et la part des femmes de 61 % à 36 %.

## Une société complexe et riche en contradictions

La société suisse, traversée par la tendance de fond de l'individualisation, est composée de groupes sociaux aux valeurs très différentes. Il en résulte une cohabitation plus ou moins facile de multiples modes de vie, miroir des aspirations de chacune et de chacun. Ces aspirations sont les conséquences d'oppositions habitant souvent les êtres humains :

- Consommation durable versus consumérisme :  
La consommation dite durable, plus écologique, rencontre un écho de plus en plus fort. Dans le même temps, la soif consumériste aiguillonnée par l'acquisition de l'objet le plus frappant et distinctif ne faiblit pas. Ainsi, face à des comportements plus que jamais hédonistes, stimulés par les réseaux sociaux, se renforce une acceptation que le monde est « fini » et que l'on doit apprendre à ne plus pouvoir disposer de tout, tout de suite.
- Développement numérique versus protection des données :  
La protection des données est un thème majeur alors que les géants du numérique ne cessent d'étendre leur puissance économique, usant et abusant des traces que les gens laissent sur les réseaux sociaux. En même temps, ces mêmes personnes continuent à recourir à leurs services gratuits.
- Démocratie versus nouvelles formes de politiques :  
La société moderne prône des valeurs politiques démocratiques. Pour inclure toujours plus de personnes, de nouveaux modes de participation sont développés et valorisés. A contrario, certain-e-s estime que l'urgence justifie de relativiser les procédures démocratiques.

<sup>15</sup> Formellement interdite dans de nombreux cantons suisses jusque dans les années 1980, la cohabitation de couples non mariés jouit d'une acceptation croissante et se répand depuis. Entre 1980 et 2018, la part de couples vaudois sans acte de mariage est ainsi passée de 6 % à un tiers. Corollaire de la progression de l'union libre, la fécondité hors-mariage augmente également. Dans le canton de Vaud, la proportion d'enfants nés hors mariage est ainsi passée de 6 % en 1980 à 39 % en 2020.



### 3. Scénarios

Les scénarios présentés dans ce chapitre n'ont pas pour vocation d'énoncer ce qui va se produire, mais de décrire des futurs possibles. L'avenir tel qu'il se produira réellement empruntera vraisemblablement des éléments à chacun. Ces scénarios sont délibérément contrastés et schématiques, afin de faire ressortir la diversité des situations auxquelles les instances de décisions pourraient être confrontées. Ces scénarios ont été structurés de la façon suivante :

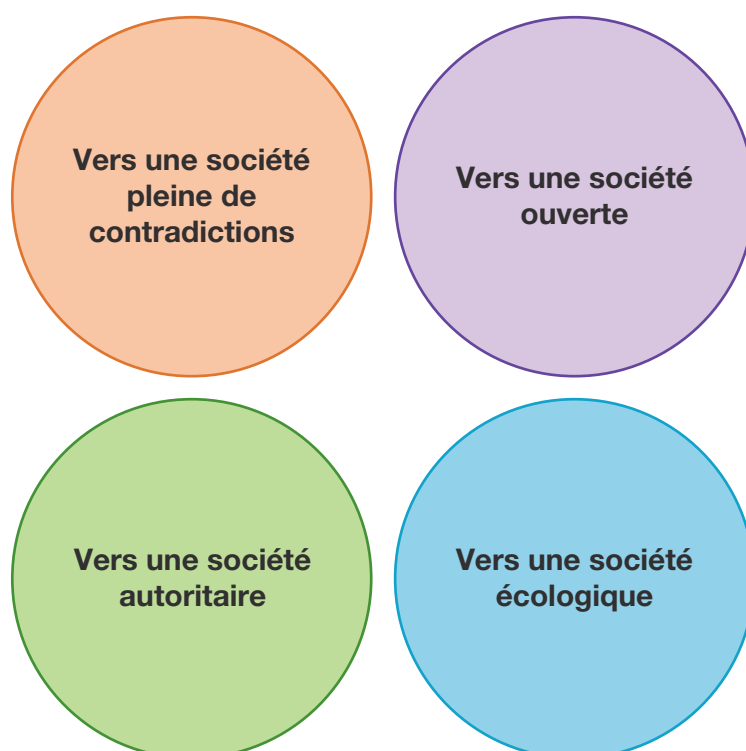
- Un « chapeau » introductif résume la situation du scénario en 2040 en mettant en évidence ses ressorts principaux.
- Une deuxième partie expose le cheminement imaginé entre 2020 et 2040. Ce cheminement décrit en quelque sorte une « histoire » possible du futur du canton.
- Une troisième partie présente une « photographie » de la situation en 2040, déclinée en fonction de l'évolution possible des facteurs d'influence identifiés en Commission.

Les scénarios présentés sont au nombre de quatre [F20] et ont été construits selon la technique de l'analyse morphologique (voir partie consacrée à ce sujet au chapitre 1). La figure 21 dresse une vue d'ensemble de ces scénarios sous la forme d'un tableau indiquant quelles hypothèses ont été retenues pour les construire [F21] et l'annexe 2 en donne une brève description. Certaines d'entre-elles semblent ne pas avoir été employées, d'autres sous-utilisées. Il convient de ne pas s'arrêter à cette première impression, car seules les hypothèses « décisives » ont été mises en évidence. Ainsi, il est en effet possible qu'une hypothèse n'apparaisse pas comme un moteur du scénario mais qu'elle ait influencé, directement ou indirectement, la narration de tel ou tel scénario. Les récits qui suivent tentent de suggérer cette pondération entre faits « structurants » et faits un peu plus auxiliaires.

Les évolutions des thématiques recensées en Commission sont déclinées en regard des conséquences qu'auraient sur elles chacun des scénarios (cf. annexe3). Pour éviter les répétitions, ces évolutions n'ont pas été exposées dans chaque scénario de façon systématique. Le choix de traiter davantage d'une thématique dans un scénario plutôt que dans un autre dépend de sa pertinence dans le contexte particulier de chaque scénario. Lorsque qu'une thématique connaît une évolution commune dans plusieurs scénarios, elle est abordée selon un angle différent. Pour faciliter la comparaison entre les scénarios, des tableaux résumant les évolutions des facteurs d'influence et des thématiques pour chaque scénario sont présentés dans l'annexe 3.

---

#### [F20] QUATRE SCÉNARIOS



**[F21] TABLEAU MORPHOLOGIQUE**

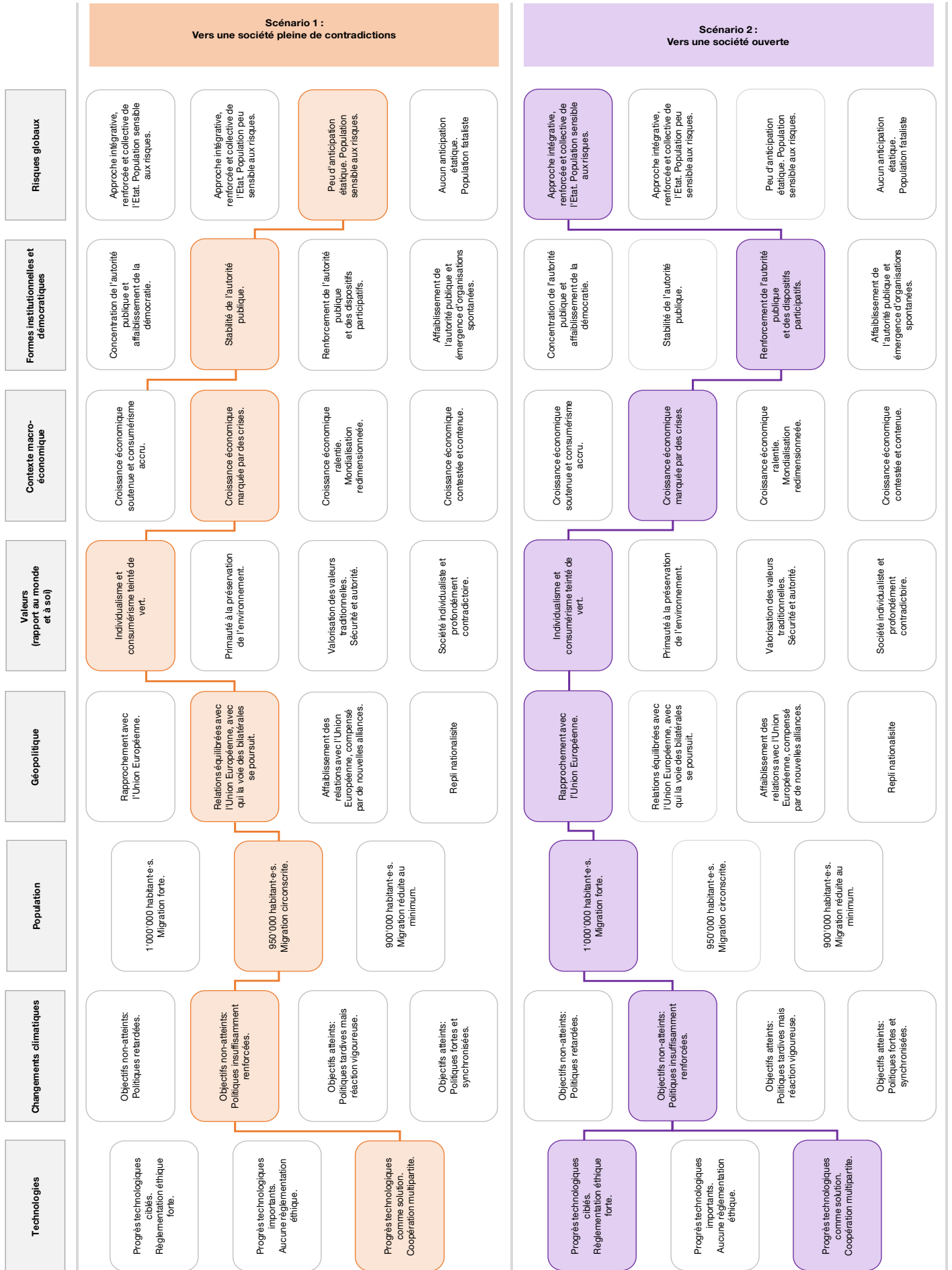


TABLEAU MORPHOLOGIQUE (SUITE)





## Scénario 1 Vers une société pleine de contradictions

*En 2040, les Vaudoises et les Vaudois se sentent concernés par la cause climatique, sans toutefois être prêts à faire évoluer fondamentalement leurs modes de vie et leurs pratiques. Les technologies sont considérées comme le principal moyen pour répondre au défi climatique, ainsi qu'à d'autres enjeux importants tels que la prise en charge médico-sociale des personnes âgées ou la compétitivité économique du canton. Dans une société restée consumériste et individualiste, les objectifs climatiques ne sont pas atteints et les conséquences des changements climatiques sont plus manifestes (intempéries et canicules, migration, perte de biodiversité, etc.). La croissance économique vaudoise se poursuit dans un contexte marqué par une forte évolution technologique et où le niveau du commerce, des échanges, des investissements et des flux de capitaux reste élevé. Le canton de Vaud compte 950 000 habitant·e·s (+135 000).*

### De 2020 à 2040

Au début des années 2020, la population vaudoise a affirmé son aspiration à protéger l'environnement, sans pour autant vouloir renoncer à ses modes de vie préexistants. En effet, la population, portée par des valeurs individualistes, était prête à mettre en œuvre les mesures de protection du climat, pour autant qu'elles ne remettaient pas en cause son niveau de vie, ni ses pratiques. Depuis lors, les technologies ont été considérées comme la solution, puisque cette voie permettait d'éviter de consentir des efforts personnels trop contraignants.

#### La crise sanitaire du Covid-19: amplificatrice de l'antagonisme entre quête de liberté individuelle et sensibilité environnementale

La crise sanitaire du Covid-19 n'a fait qu'amplifier l'antagonisme préexistant entre différentes aspirations de la population, qui peuvent apparaître comme contradictoires. D'une part, la crise sanitaire a déclenché une succession de décisions, d'abord plutôt bien acceptées, puis progressivement ressenties par la population comme une restriction de sa liberté de plus en plus forte. Divisée face à la nécessité de l'engagement des pouvoirs publics, la société s'est unie sur un élément à même de faire consensus: la quête de liberté individuelle. Elle a revendiqué le droit à pouvoir bénéficier d'un niveau de vie élevé (ex: profiter de voyages et de loisirs) et à être maîtresse de son destin.

D'autre part, les Vaudoises et les Vaudois ont mesuré l'importance de prendre soin du climat. La confiance en la science et la recherche s'est renforcée durant la pandémie. La population a été réceptive aux appels des scientifiques (par exemple du GIEC et de l'IPBES) mettant notamment en évidence le lien entre changements climatiques, perte de biodiversité et risque pandémique. Plus tard, elle a constaté l'augmentation des événements météorologiques extrêmes. Ainsi, pour éviter d'entrer dans une «ère des pandémies» et lutter contre le réchauffement climatique, des actions lui ont semblé nécessaires, notamment en termes de production d'énergie renouvelable. La hausse des prix des énergies fossiles provoquée par la guerre en Ukraine a également contribué à mettre en lumière la question de l'indépendance énergétique du canton.

#### Une transformation de la société sans tomber dans la polarisation

Pressentant un risque de polarisation de la société, des mesures ont été mises en œuvre par le gouvernement vaudois et ont permis de préserver la cohésion sociale et d'améliorer à la fois le vivre ensemble et la qualité de vie (ex: projets intergénérationnels, offre culturelle locale, etc.). La protection sociale a également connu un

nouvel essor afin d'atténuer certains contrecoups de la numérisation de l'économie.

Des poches de chômage sont apparues temporairement avec l'automatisation de certaines activités, le temps que les personnes concernées puissent entreprendre une reconversion professionnelle. En parallèle, une main-d'œuvre étrangère qualifiée a été appelée en raison d'une pénurie de personnel dans les domaines informatique, technique, de l'ingénierie et de la santé. Pour autant, le marché du travail ne s'est pas polarisé et les formations (initiale et continue) ont été adaptées afin d'accompagner la transition numérique. Ainsi, les compétences nécessaires dans un contexte plus numérisé ont été incorporées de manière transversale dans les enseignements.

Par ailleurs, l'enseignement des branches étroitement liées au numérique, telles que les mathématiques, l'informatique et les sciences naturelles et techniques (ou activités MINT), ont été renforcées à l'école obligatoire car elles ont été considérées comme utiles à la compréhension d'une société marquée par la technologie. Des programmes ont été mis en place afin d'orienter les jeunes, et plus particulièrement les filles, vers ces domaines afin d'éviter une pénurie de personnel qualifié et de promouvoir l'égalité.

#### Une reprise des accords bilatéraux dans les années 2030

Après l'échec de l'accord institutionnel avec l'UE début 2021, le commerce extérieur entre la Suisse et l'Union européenne (UE) est devenu plus difficile, notamment dans les domaines de la technologie médicale, de la chimie ou de l'industrie des machines. La Suisse a perdu son statut de pays tiers associé et ses chercheuses et chercheurs n'ont plus pu participer activement aux programmes de recherche de l'UE (p. ex. Horizon Europe), freinant la recherche dans plusieurs domaines.

La population, percevant des signes de ralentissement économique et d'isolement politique, a accepté un référendum populaire, autour des années 2030, exigeant de se remettre à la table des négociations avec l'UE. L'objet était de relancer la coopération bilatérale par la mise en œuvre d'un nouvel accord cadre permettant ensuite de négocier des accords sectoriels (ex: santé publique, électricité). Dans un contexte international marqué par des tensions de plus en plus vives provoquées par le comportement expansionniste de la Russie, ainsi que par des tensions entre la Chine et les USA pour le leadership mondial, l'UE a accepté la reprise de la voie bilatérale et la signature d'un accord. Comme dix ans auparavant, la libre circulation des personnes a été au centre des négociations. Mais, après d'âpres pourparlers, la Suisse a réussi à faire entendre ses arguments: l'entrée dans le

territoire suisse reste conditionnée à l'obtention d'un emploi ou à un regroupement familial soumis à certains critères. Dès 2020, l'immigration a donc été plutôt contenue, alors que le vieillissement démographique s'est accéléré.

### Des innovations qui profitent au tissu économique

Dans une société qui mise sur la technologie, la recherche joue un rôle fondamental puisqu'elle est la principale source de nouvelles idées. Pour que ces dernières puissent profiter au tissu économique local, les collectivités publiques ont poursuivi leurs efforts visant à favoriser le transfert des innovations vers les entreprises, et plus spécifiquement vers les PME du canton. Les différentes parties de l'écosystème (hautes écoles, entreprises, start-up, etc.) ont été incitées à travailler sur des projets collaboratifs afin de s'enrichir mutuellement. Afin de soutenir les innovations locales, l'Etat de Vaud s'est par ailleurs positionné comme porteur de ces dernières, notamment en jouant le rôle de primo adoptant ou en imposant leur utilisation dans certains contextes. Ainsi, l'utilisation du Building Information Modeling (BIM) – et ses développements successifs – est exigée dans les appels d'offre pour les bâtiments de l'Etat.

## En 2040

### Environnement : une bonne volonté qui se révèle insuffisante pour atteindre les objectifs climatiques

En 2040, la protection de l'environnement fait partie des préoccupations de la majorité des individus. Néanmoins, cette bonne volonté ne se retranscrit pas pleinement dans les actes, la population n'étant pas prête à faire évoluer fondamentalement son mode de vie et espérant que la solution technologique suffira.

Dans le domaine de la mobilité, les citadines et les citadins sont de plus en plus nombreux à reconsidérer leur mode de déplacement quotidien, compte tenu des investissements consentis pour développer les transports publics et de l'avènement des véhicules partagés (ex : transport à la demande au prix d'un ticket de bus). Bien qu'elle se soit substantiellement développée, l'offre de transports publics n'est pas suffisante dans les zones périphériques et rurales pour permettre un changement des comportements aussi important qu'en ville.

Pour les loisirs, l'usage du véhicule privé présente un confort auquel bon nombre de Vaudoises et Vaudois ne sont pas prêts à renoncer. Si se rendre au travail en transports publics est valorisé et que le nombre de voitures thermiques (à essence ou diesel) a fortement diminué, la majorité des ménages apprécie toujours de détenir un ou plusieurs véhicules. Cette liberté individuelle est considérée comme une valeur forte et l'Etat se refuse à mettre en œuvre des mesures contraignantes.

Dès lors, le parc de véhicules continue d'augmenter, en parallèle à la croissance démographique. Le temps passé par les Vaudoises et Vaudois dans les embouteillages reste élevé aux heures de pointe et certains tronçons sont chroniquement congestionnés. Ces embouteillages ne sont pas plus importants que 20 ans auparavant, car ils ont pu être atténués par la généralisation du télétravail partiel, des horaires flexibles et par des mesures pour fluidifier le trafic.

En Suisse, les émissions de gaz à effet de serre baissent à la faveur de l'électrification du parc de véhicules, de l'assainissement soutenu (bien que partiel) du parc des bâtiments et des efforts consentis par les entreprises pour améliorer leur efficacité énergétique, avec le soutien du programme d'économie d'énergie mis en place par la Confédération. Toutefois, les émissions émises hors des frontières helvétiques – découlant des biens et services importés dans le pays – et donc attribuables aux Suisses, augmentent.

Pour compléter ses efforts de réduction des émissions et contribuer à la neutralité carbone, le pays investit dans des mesures qui permettent une moindre adaptation des modes de vie. Ainsi, davantage que par le passé, il met en œuvre des mesures de compensation à l'étranger, qui se révèlent être par ailleurs moins coûteuses. Il compte également sur le retrait actif de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de l'atmosphère (captation carbone). Le CO<sub>2</sub> capté est soit stocké dans le sous-sol, soit utilisé, notamment pour stimuler la croissance de plantes dans des serres et produire des carburants synthétiques. Le pays espère à ce propos le développement de nouvelles technologies, aux coûts réduits et au potentiel démultiplié.

La lenteur du développement de la production d'énergie éolienne révèle le décalage entre l'adhésion des Vaudoises et des Vaudois à la transition énergétique et la somme des intérêts individuels : la population est favorable à l'éolien mais n'en veut pas « dans son jardin ». Les autres énergies renouvelables locales (photovoltaïque par exemple) ne suffisent pas à répondre aux besoins d'électricité, compte tenu du démantèlement progressif des centrales nucléaires sur le territoire. Le canton importe donc une part importante d'énergie et reste dépendant de l'approvisionnement à l'étranger. Cette énergie étrangère peut être renouvelable ou provenir de centrales nucléaires ou à gaz.

Au niveau international, les calendriers de mise en œuvre des politiques climatiques annoncées sont respectés, mais les mesures se révèlent être insuffisamment incisives pour atteindre les objectifs climatiques établis par l'Accord de Paris et limiter la hausse des températures à 2°C à l'horizon 2100.

### La préservation du niveau de vie comme priorité

En 2040, la qualité de vie dans le canton est relativement comparable à vingt ans auparavant, notamment parce que sa préservation est une des priorités de la population. Les individus peuvent choisir librement leur mode de vie (logement, mobilité, loisir, etc.). De plus, le niveau de vie et le pouvoir d'achat dans le canton, comme en Suisse, se situent toujours en haut du classement en comparaison internationale. Néanmoins, les répercussions des changements climatiques se font de plus en plus fréquentes et les conséquences sont parfois désastreuses (ex : dégâts dus aux intempéries, apparition de certaines maladies tropicales, augmentation du prix des légumes et des céréales en raison de la sécheresse, restriction d'usage de l'électricité et d'eau à certaines périodes). Le monde agricole prend des mesures d'adaptation en sélectionnant d'autres cultures et variétés et en modifiant ses méthodes d'irrigation. Ses choix s'appuient sur la recherche qui évalue les impacts directs et indirects des changements climatiques sur les cultures actuelles ou futures.

En 2040, les relations avec l'UE sont équilibrées. Malgré l'augmentation de la migration climatique et politique, le nombre de

personnes pouvant s'installer en Suisse est limité dans le but de ne pas déstabiliser la cohésion sociale, et plus particulièrement les assurances sociales. La cohésion sociale vaudoise est, par ailleurs, relativement bonne, renforcée par un droit de toutes et tous à une formation tout au long de la vie (dans un continuum entre formation initiale et formation continue). En effet, la formation continue permet aux individus de différentes catégories sociales (âge, milieu social, origine, etc.) de se rencontrer et de partager des expériences communes et contribue notamment à limiter la fracture numérique. Néanmoins, dans cette société individualiste, cela n'empêche pas le sentiment d'isolement et de solitude parmi les personnes âgées ou les personnes en situation précaire.

Les démarches participatives se sont développées, sans se substituer à la démocratie directe. Elles sont désormais fréquentes et consolident les décisions politiques à tous les niveaux. Les collectivités publiques s'appuient sur l'expertise scientifique afin d'informer la population consultée et documenter les propositions d'orientation. La population peut désormais faire part de ses attentes en tant qu'usagère et contribuer à l'amélioration des prestations proposées. Par exemple, dans le domaine de l'aménagement du territoire, les citoyen-ne-s sont sollicité-e-s pour transformer les villes, les villages ou les quartiers afin de créer des lieux de vie favorisant le partage et les rencontres humaines. Ces démarches participatives tentent de tenir compte, autant que possible, des aspirations individuelles, mais aboutissent inéluctablement à des compromis. Elles suscitent donc des attentes et des réactions, parfois fortes, d'une partie de la population qui a le sentiment de ne pas être pleinement entendue. Ainsi, certains mouvements considèrent que le gouvernement n'en fait pas assez pour lutter contre les changements climatiques ou sur la dimension sociale de la libéralisation du commerce mondial (notamment afin de limiter l'impact que la concurrence internationale peut avoir sur la vie des travailleuses et travailleurs, principalement à l'étranger). Des manifestations en faveur de la protection du climat ou des droits sociaux sont toujours présentes.

### Des progrès technologiques accélérés

En 2040, la Suisse occupe une position de leader dans le domaine de la recherche scientifique et participe aux programmes-cadres de l'UE; les financements sont conséquents. Les avancées scientifiques sont particulièrement visibles dans les domaines numériques et de la santé, soutenues notamment par une infrastructure adéquate (réseaux sécurisés, 5G et générations suivantes). La médecine est personnalisée et prédictive, grâce au développement des objets de santé connectés (montres, bracelets ou autre objet recueillant des données de santé analysées par une intelligence artificielle) et grâce au séquençage du génome généralisé. Les médicaments sont désormais adaptés à chaque malade.

Les coûts supplémentaires dans le domaine de la santé se répercutent sur les primes d'assurance maladie et une réflexion autour de l'adaptation du système d'assurance maladie est menée pour permettre au plus grand nombre de bénéficier des progrès. En parallèle, des questions éthiques se posent quant aux limites toujours repoussées des adaptations du patrimoine génétique et aux dérives constatées dans certains pays.

La société est globalement favorable aux évolutions technologiques, notamment parce qu'elles simplifient la vie des individus.

Pour les technologies numériques, par exemple, les effets potentiellement néfastes (rayonnement des antennes, risque pour la liberté de pensée et pour l'autodétermination) sont contrebalancés par des effets tangibles considérés comme plus importants (simplification de la vie quotidienne, rapprochement des familles, gratuité de certaines prestations, télémédecine). Ainsi, la plupart des individus disposent d'un assistant personnel intelligent qui planifie leur journée, commande leur nourriture en fonction de ce qui est disponible dans leur frigo ou les renseigne sur leur consommation de CO<sub>2</sub>.

Les territoires ruraux et urbains sont « smart » et proposent des solutions efficaces et économes en ressources, les rendant plus agréables et attrayants. Ils proposent des services ou des réseaux (mobilité, énergie, eau, déchets, etc.), dont les flux et les ressources sont optimisés grâce à la récolte et au traitement de données (ex: données mobiles au service de l'urbanisme, contrôle dynamique de l'éclairage public, guichet virtuel pour les citoyens). La société est globalement toujours consumériste, bien que la consommation soit plus verte qu'au début des années 2020, au profit de produits durables labellisés privilégiant des circuits courts.

### Une économie vaudoise attractive et compétitive

La croissance économique vaudoise et suisse se poursuit, portée par l'innovation technologique et la consommation un peu plus verte de la population. Le tissu économique vaudois est solide et diversifié. Cependant, la dynamique économique mondiale est mitigée et la dette de plusieurs pays se répercutent sur leurs propres investissements et consommations. L'économie vaudoise étant tournée vers l'exportation de biens et services, plusieurs secteurs sont affectés (par exemple: machines, horlogerie et assurances). Déjà touchée par le réchauffement climatique en hiver, la branche du tourisme souffre de la prospérité moindre d'une partie de sa clientèle étrangère.

Globalement, la numérisation de l'économie ne conduit pas à une disparition nette des emplois, ceux qui disparaissent avec l'automatisation sont compensés par la création de nouveaux. Par ailleurs, ce sont surtout des postes très qualifiés qui ont été créés, sans pour autant éroder la classe moyenne. Globalement, le contenu des emplois a fortement évolué: les tâches routinières sont automatisées, qu'elles soient manuelles ou cognitives, au profit de tâches analytiques et interactives. Les compétences numériques générales, les compétences transversales (cognitives, sociales et situationnelles) ou « soft skills » et les compétences techniques spécialisées sont recherchées. Le paysage des formations est très riche, offrant de nombreux débouchés, et la perméabilité entre les cursus est importante. Globalement, l'économie vaudoise est attractive et compétitive.

En 2040, la part des personnes actives dans la population atteint 58 % (-4 points de % par rapport à 2020), tandis que l'accroissement rapide de la proportion des senior-e-s annoncé depuis plusieurs années s'est effectivement produit. L'effectif des personnes âgées de 80 ans et plus a presque doublé sur la période, ce qui a occasionné une accélération rapide des besoins de prise en charge socio-sanitaire dès 2022, avec l'arrivée aux grands âges des premières générations nombreuses du babyboom.

## Scénario 2 Vers une société ouverte

*En 2040, la collaboration internationale est importante, notamment pour faire face aux enjeux climatiques, migratoires ou liés à la transition numérique. La Suisse mène une politique d'ouverture qui se traduit notamment par un essor démographique important depuis 2020, portant le nombre d'habitant-e-s du canton de Vaud à 1 million (+185 000 personnes). La société est inclusive, tout en étant portée par des valeurs de réalisation de soi dans le respect d'autres modes de vie ou de pensées. Dans ce contexte multiculturel et de prospérité économique, les politiques publiques cherchent en particulier à garantir la cohésion sociale. Les actions de la population, des entreprises et des collectivités publiques n'ont pas été suffisantes pour que l'objectif de neutralité carbone puisse être atteint à l'horizon 2050. Toutefois, celui-ci devrait pouvoir être réalisé avec un retard de quelques années, grâce notamment à une bonne collaboration internationale et une intensification des efforts.*

### De 2020 à 2040

#### La crise du Covid-19 révèle la forte interdépendance planétaire

Au début des années 2020, l'interdépendance à l'échelle planétaire entre les pays a été démontrée avec la propagation rapide du Covid-19, de nouveaux variants ainsi que de contrecoups économiques et politiques considérables. Les sociétés occidentales sont apparues fragiles, en raison notamment de la complexité de leurs fonctionnements. En parallèle, les avancées dans la lutte contre les changements climatiques - moins rapides que prévues lors de l'Accord de Paris - ont confirmé le besoin d'un effort international plus intense. En effet, il est apparu que seul un engagement conjoint de tous les pays pourrait permettre d'atteindre les objectifs climatiques. Par ailleurs, les règles encadrant les développements technologiques devaient être définies en commun.

Cette prise de conscience internationale a joué un rôle important dans le renforcement de la collaboration entre les pays dans un monde multipolaire. Les organisations internationales ont gagné en importance, repositionnant la Suisse au centre de l'attention puisqu'elle en accueillait déjà une quarantaine sur son territoire en 2020 – dont la plupart dans la région lémanique.

L'idée s'est ainsi diffusée que les mesures mises en œuvre pour affronter les grandes transformations en cours devaient être pensées globalement, à l'instar des changements climatiques, des migrations ou de la transition numérique. De même, les éventuelles conséquences néfastes de ces transformations devaient être affrontées solidairement par tous les pays. Ainsi, les pays du Sud n'ont pas dû affronter seuls les conséquences des changements climatiques et la migration climatique a été accueillie partout, notamment en Europe.

#### La Suisse adopte une politique d'ouverture

Ces différents facteurs ont poussé la Suisse à multiplier les politiques d'ouverture. Un nouvel accord cadre institutionnel a été signé avec l'Union européenne (UE), permettant à la Suisse d'accéder à son vaste marché de biens et services et ainsi d'atteindre la taille critique nécessaire à la compétitivité de ses exportations. En parallèle, afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'UE, la Suisse a développé des partenariats avec d'autres pays.

Cette posture d'ouverture de la Suisse vis-à-vis de l'extérieur s'est traduite par un essor important de la population dans le canton de Vaud, poursuivant la tendance amorcée au début du XXI<sup>e</sup> siècle avec l'adoption de la libre circulation des personnes. Comme par le passé, l'immigration a été le principal moteur de

la croissance du canton qui est resté attractif grâce à la capacité générale de la Suisse à créer des emplois ainsi qu'à assurer une qualité de vie élevée à sa population. La migration ne s'est alors pas limitée aux besoins en main-d'œuvre.

Suite au constat que les réseaux sociaux pouvaient avoir une influence non négligeable non seulement sur la confiance envers les institutions, mais également sur le processus démocratique, une politique publique de régulation des acteurs du numérique a été mise en place à l'échelle européenne. Cette politique a réglementé notamment l'ordonnancement et la politique de modération réalisés par les plateformes sur les réseaux sociaux. Parallèlement, la formation initiale a pleinement déployé l'éducation numérique intégrant notamment l'usage du numérique et plus particulièrement des réseaux sociaux. Ces mesures ont permis le renforcement de la cohésion sociale.

De 2020 à 2030, l'étalement urbain s'est poursuivi, bien qu'à un rythme moins élevé qu'au cours des décennies précédentes. Les nouveaux arrivant-e-s dans le canton s'installant principalement en ville, la part de la population vivant dans les agglomérations est reparti légèrement à la hausse à partir des années 2030. Cette tendance a découlé de l'application complète des mesures d'aménagement du territoire depuis leur adoption en 2019, qui limitent partiellement le nombre de logements construits hors des agglomérations.

Durant cette même période, l'économie mondiale a connu un développement économique maussade. Malgré les plans de relance mis en œuvre au sortir de la crise sanitaire du Covid-19, le redémarrage de l'économie ne s'est pas fait sans difficulté. L'activité a été freinée par un endettement trop lourd des Etats, des entreprises et des particuliers dans les pays occidentaux, pénalisant la consommation et les investissements.

La Suisse, peu endettée, n'a cependant pas connu ces problèmes et a pu assurer sa compétitivité, grâce notamment à son ouverture (politique de libre-échange, accès à la main-d'œuvre étrangère), à des investissements technologiques importants et à un niveau de recherche et de développement élevé. Spécialisée dans les produits à haute valeur ajoutée, auxquels la clientèle est restée fidèle malgré la crise, la Suisse est toujours l'un des pays les plus globalisés du monde. Un franc sur deux est gagné à l'étranger.

Mais avec son niveau de production et de consommation élevé, le pays a continué à utiliser plus de ressources naturelles qu'il n'en disposait lui-même. Cette forte interdépendance a induit un renforcement de sa responsabilité en matière de développement durable



global (protection des travailleur-euse-s et de l'environnement). Néanmoins, il a été communément admis que les mesures de lutte contre le réchauffement climatique ne devaient pas concerner uniquement la Suisse, afin notamment d'éviter des désavantages concurrentiels pour les entreprises du pays. Ces mesures devaient être introduites au niveau international et tous les pays devaient s'engager sur une trajectoire commune. Des normes internationales, rendant le secteur financier plus respectueux de l'environnement, ont ainsi été progressivement adoptées sous l'impulsion de la Commission européenne et des ONG. En tant qu'important centre financier, la Suisse a joué un rôle déterminant dans la promotion de la finance et des investissements verts au niveau international. Par ailleurs, un accord a été trouvé pour créer un « marché carbone planétaire » qui a permis de contrôler les émissions industrielles de gaz à effet de serre (en fonction d'un plafond total), tout en laissant son prix s'ajuster en fonction du jeu de l'offre et de la demande. Sur ce marché, dont les règles ont été harmonisées à l'échelle mondiale, les entreprises ont eu la possibilité d'acheter et de revendre un « droit à polluer » attribué par les autorités. Ainsi, les entreprises dépassant leurs quotas ont pu en acheter à d'autres moins polluantes.

## En 2040

### Une politique d'ouverture favorable à l'économie vaudoise

En 2040, le canton de Vaud est fortement intégré dans l'économie mondiale, et cette ouverture permet aux entreprises de profiter d'une croissance qui déploie ses effets sur l'ensemble de la société par la création d'emplois.

La collaboration scientifique est facilitée et favorise l'innovation. Le canton de Vaud regroupe bon nombre d'actrices et acteurs du domaine des sciences de la vie et se positionne très favorablement grâce aux nouvelles synergies créées. Le développement des activités « cleantech » fait partie des priorités du canton et bénéficie à de nombreux domaines (énergie, mobilité), permettant une utilisation efficiente des ressources. Par exemple, des batteries et des réserves de gaz sont désormais utilisées pour stocker de l'électricité produite grâce aux énergies solaire et éolienne et pour la réinjecter dans le réseau électrique. Grâce à ces progrès, l'usage des véhicules électriques s'est fortement développé, même si des tensions persistent autour de l'accès aux métaux rares indispensables à la transition énergétique et numérique (ex: cobalt, lithium et nickel pour les batteries, les panneaux solaires et les éoliennes).

De plus, les innovations technologiques permettent une optimisation énergétique des procédés industriels. Les « usines intelligentes » intègrent des outils qui permettent la collecte et l'analyse d'information, facilitant la prise de décision, la prévision et la planification des actions. Les coûts de maintenance sont réduits, la consommation énergétique diminue et la productivité augmente. Par ailleurs, les innovations concernent également les équipements qui sont de plus en plus petits et moins énergivores.

Les entreprises sont globalement plus horizontales, organisées de manière plus souple et évolutive (capables d'appréhender les changements, voire les ruptures) et favorisent l'autonomie des travailleuses et des travailleurs. Ces nouveaux modes d'organisation permettent d'appréhender le changement et la complexité qui caractérisent le monde du travail à l'ère de l'économie numérisée et

d'intégrer les innovations. Les horaires sont flexibles, le télétravail est généralisé, tout comme la pratique du temps partiel tant chez les hommes que chez les femmes. La part des personnes exerçant une activité indépendante est de plus en plus importante, alors que dans les entreprises le job-sharing est fréquent pour les postes de direction. Ces évolutions permettent de développer un certain équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'esprit d'innovation est stimulé dès la formation qui se fait de plus en plus en autonomie par l'apprenant-e, avec l'accompagnement d'un coach. La personne formatrice suit les projets des apprenant-e-s qui évoluent tous à leur propre rythme, en fonction de leurs forces et faiblesses.

Ces évolutions technologiques importantes n'auraient pas été possibles sans une formation de qualité qui profite également d'un contexte d'ouverture. Ainsi, la mobilité intercantonale des apprenant-e-s est favorisée dès le degré secondaire. Au niveau tertiaire, l'enseignement à distance complète avantageusement les cours en présence avec la possibilité de recourir plus facilement à des professeurs et professeuses invités de renom.

### Un vivre ensemble possible malgré une population hétérogène

En 2040, le canton compte 1 million d'habitant-e-s – soit un quart de plus qu'en 2020 – et 36 % d'étrangères et étrangers (contre 33 % vingt ans plus tôt). Si l'apport migratoire a permis à la population active de croître de 18 % durant cette même période, la hausse des jeunes sénior-e-s et des sénior-e-s plus âgés a été respectivement de 3 et 4 fois plus rapide. Les personnes de 20 à 65 ans représentent désormais 58 % de la population vaudoise, les personnes de plus de 65 ans 20 % et les personnes de moins de 20 ans 22 %.

La population est hétérogène et la cohésion sociale est forte. Le respect des autres et de leurs différences, tout comme la reconnaissance pleine et entière des droits individuels, sont deux valeurs piliers en 2040. La société considère le pluralisme comme une source de richesse. Des politiques actives sont menées afin de lutter contre les discriminations, qu'elles soient liées à l'ethnie, la religion, le genre, l'âge, les situations de handicap, le niveau socio-économique ou autre. Pour prendre quelques exemples, l'école est inclusive et favorise l'égalité des chances de toutes et tous. Sur le marché du travail, la rémunération se fait désormais de manière équitable, ce qui se répercute notamment par une répartition financière non discriminante aux âges de la retraite entre les hommes et les femmes. L'intégration de la main-d'œuvre étrangère (notamment dans le domaine de la santé) est possible grâce à la simplification et à l'extension de la procédure de reconnaissance des diplômes étrangers. Pour toutes les personnes migrantes n'ayant pas des profils facilement intégrables sur le marché du travail, un important travail de formation civique et professionnelle est réalisé.

La croissance démographique implique un besoin accru en infrastructures (logements, mobilité, écoles, emplois, socio-sanitaire), dans un territoire qui n'est pas extensible et porte atteinte à la biodiversité. Les prix des logements sont toujours plus élevés dans les agglomérations que dans les campagnes. Malgré tout, et c'est nouveau depuis quelques années, la proportion des Vaudoises et des Vaudois vivant dans les espaces compacts d'agglomération tend à se renforcer progressivement. Elle pourrait gagner 1 ou 2 points de % d'ici à 2050. Dans ce contexte de cherté des logements et de préoccupations écologiques, les coopératives d'habitation connaissent un grand succès. Ces projets présentent



souvent des objectifs de durabilité (ex: mutualisation de certains espaces) et garantissent la mixité sociale. Afin de contribuer à cet essor, certaines communes mettent à disposition des terrains en droit de superficie afin de favoriser la construction de logements à loyer abordable.

Afin de conserver une bonne cohésion sociale dans un contexte de densification des territoires, le modèle des « places de village » est récupéré afin de stimuler le vivre ensemble dans les quartiers des villes. Chaque quartier recrée un centre, aménagé de sorte à faciliter les rencontres, les échanges et le partage (ex: buvette, espace potager, animation culturelle ou sportive).

Le système de protection sociale garanti par ailleurs les mêmes droits à tous les citoyennes et citoyens (quels que soient leur origine ou leur genre), et tient également compte des parcours professionnels de plus en plus morcelés. Des mesures de formation et de reconversion professionnelles sont mises en œuvre pour soutenir les personnes perdant leur emploi suite à des mutations structurelles, en raison par exemple de la numérisation.

### **Approche intégrative des politiques publiques**

Les politiques publiques sont menées selon une approche intégrative. Les impacts et besoins dans les différents domaines (environnement, santé, économie, social, sécurité) sont pris en compte et garantissent la cohérence des décisions. Par exemple, il est tenu compte du vieillissement de la population dans l'élaboration de toutes les politiques publiques (santé, action sociale, économie, aménagement du territoire, logement, etc.).

Les personnes âgées représentent une catégorie de la population très hétérogène. Une majorité est en bonne santé, n'a pas besoin d'aide, participe activement à la vie en société et représente un apport précieux (en qualité de bénévole, proche aidant·e, indépendant·e, en participant à la formation continue, etc.). Les seniors les plus âgés (à partir de 80 ans environ) entament généralement un processus de fragilisation et leurs besoins d'aide et de soins s'accroissent. L'habitat est pensé pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible à domicile (accessibilité en transports publics, proximité des commerces et services, possibilités de participation à la vie sociale, etc.). Néanmoins, le vieillissement démographique augmente inexorablement les besoins de prise en charge socio-sanitaire, très importants en 2040. Seule l'immigration importante permet au canton d'éviter une pénurie de personnel de santé.

Afin de remettre les usagères et usagers au centre des politiques publiques, les démarches participatives impliquent les citoyennes et citoyens, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire. Cette approche permet de définir des mesures tenant compte des spécificités locales, bien que remplissant des objectifs globaux définis à un échelon supérieur. Afin d'éviter les biais de représentativité et garantir l'intégration des avis du plus grand nombre, des actions sont menées. Ces processus permettent d'améliorer la qualité des projets puisqu'ils répondent aux besoins exprimés par la population. Parallèlement, les collectivités publiques sont transparentes et la confiance envers les institutions est renforcée.

### **Une collaboration internationale nécessaire...**

En 2040, le multilatéralisme est renforcé et la collaboration internationale est bonne. La légitimité des organisations internatio-

nales est forte: elles facilitent la collaboration dans différents domaines, qu'ils soient économiques, politiques, sociaux, culturels ou scientifiques.

Dans ce contexte, l'approche face aux risques globaux ne cesse d'être renouvelée et renforcée. A l'instar des autres politiques publiques, l'approche intégrative de la gestion des risques globaux est privilégiée. Ces risques globaux font l'objet d'une veille systématique, réduisant les vulnérabilités (mesures préventives) et les dégâts potentiels. Les objectifs communs sont fixés dans le cadre d'ententes internationales. Pour la prévention des pandémies par exemple, un Conseil intergouvernemental permet de fournir les meilleures informations scientifiques disponibles sur les maladies émergentes. Les citoyen·ne·s attendent des autorités publiques qu'elles prennent les mesures nécessaires pour les protéger en cas de soupçon de risques graves pour la santé ou l'environnement.

La coopération multipartite, permettant une gouvernance décentralisée et partagée, permet d'édicter les règles éthiques et de protection des utilisateurs régissant désormais les droits et les pouvoirs des géants de la Tech (taxes, protection des données, règles éthiques pour l'IA, etc.). Des débats publics sont organisés afin de discuter des règles, définies ensuite par des dispositions de droit international. L'usage des technologies numériques et des objets connectés étant quotidien, la population est consciente des risques existant en matière de protection des données personnelles, de l'influence néfaste des réseaux sociaux et de leur impact environnemental.

### **... mais pas suffisante pour atteindre les objectifs climatiques**

Dans ce contexte, les calendriers de mise en œuvre des politiques climatiques annoncées au niveau international sont respectés. En revanche, les mesures liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) se révèlent être insuffisamment incisives pour atteindre les objectifs climatiques.

En Suisse aussi, le rythme de la transition énergétique reste trop lent pour espérer atteindre la neutralité carbone en 2050. En effet, si les appels répétés de la communauté scientifique concernant l'importance d'agir face à l'urgence climatique trouvent un écho favorable auprès de la population, cette dernière ne concède que quelques efforts, sans pour autant renoncer à ses habitudes. La société reste ainsi globalement consumériste, même si sa consommation de biens et services diffère en comparaison à 2020, principalement par le recours à des technologies plus efficaces énergétiquement ou ne consommant pas d'énergie fossile. Par exemple, l'alimentation est à présent majoritairement issue de l'agriculture biologique et moins riche en protéines animales. Mais même si la consommation s'avère plus locale et de saison, la population n'est pas prête à renoncer à consommer des produits exotiques et/ou carnés, qu'ils proviennent d'élevages ou de laboratoires. Pour la mobilité, la réduction importante d'énergie fossile passe surtout par l'utilisation de véhicules électriques privés.

Pour atteindre la neutralité carbone, d'importants moyens devraient être investis par les collectivités publiques et des arbitrages devraient être opérés entre les différentes politiques publiques. De plus, un engagement important devrait également être consenti par la population et les entreprises et ne pourrait être suscité que par la poursuite d'un processus participatif intense.

## Scénario 3 Vers une société autoritaire

*En 2040, la société, rongée par une polarisation de plus en plus forte et incapable de sceller des compromis, a fini par accepter un gouvernement autoritaire, en réponse à l'augmentation de l'insécurité économique et sociale notamment. L'ordre est maintenu par des mesures de traçage, voire de surveillance, et la technologie est développée principalement à cet escient. La population se distingue par son aversion au risque et sa forte propension à adhérer à des politiques assurant sa sécurité. Faute de mesures suffisantes en Suisse et dans le monde, le réchauffement climatique s'accélère: la société ne fait que s'adapter aux changements qui en résultent plutôt que de lutter contre ces derniers. Tant les autorités que la population ambitionnent des politiques autarciques. Les collaborations internationales sont réduites et la croissance économique s'en trouve ralentie. Ayant fortement limité l'immigration, le canton compte 900 000 habitant-e-s (+85 000). Les personnes âgées y sont désormais plus nombreuses que les jeunes.*

### De 2020 à 2040

#### Paix sociale mise en péril par des divisions de plus en plus fortes

La tendance était visible avant 2020 déjà, mais personne ne voulait en voir les conséquences possibles. Or, les tensions tiraillant le corps social n'avaient cessé d'enfler depuis 2020, du fait de contradictions de plus en plus profondes qui avaient envahi tant les individus que la société elle-même. Les facteurs de division sont devenus de plus en plus présents, mettant en péril la paix sociale. La querelle entre les personnes vaccinées et les non vaccinées contre le Covid, en 2021, a donné le ton pour les décennies suivantes. Par extension, les tensions se sont avivées sur l'emploi de la technologie dans la société entre les individus qui voyaient en elle la réponse à tous les maux et ceux qui, au contraire, la ressentaient comme un outil de manipulation des masses ou comme un risque pour l'intégrité du vivant.

A partir des années 2020, sous l'influence de revendications identitaires de différentes provenances, un climat délétère s'est progressivement installé, de nature parfois insurrectionnelle. Au début, elles semblaient un pas de plus vers une meilleure intégration des minorités de toutes sortes, mais elles ont fini par exacerber les clivages sociaux. Les discriminations (ethniques, religieuses, d'origine, de genre, etc.), réelles ou ressenties, sont devenues de plus en plus insupportables. Des revendications ont émergé de toutes parts, au point de créer des antagonismes entre groupes spécifiques.

Entre autres, la question climatique a cristallisé de nombreuses oppositions au sein de la société. Par exemple, des heurts, parfois violents, se sont multipliés entre adeptes de mesures drastiques en faveur de la sauvegarde du climat et celles et ceux refusant de remettre en cause leur mode de vie ou ne croyant simplement pas à l'existence du réchauffement climatique. La mise en musique des mesures jugées nécessaires provoque des désaccords fréquents entre groupes ayant des intérêts divergents. Par exemple, entre locataires et propriétaires sur la répartition des coûts de rénovations énergétiques, tandis que certains propriétaires vivant dans leur logement se mobilisent contre les travaux qui leur sont imposés. De même, des clivages sont apparus entre les citoyen-ne-s et les habitant-e-s des zones rurales quant aux mesures à prendre pour s'adapter aux changements climatiques.

Les inégalités se sont creusées sur le marché du travail au point d'entraîner des tensions sociales de plus en plus fortes. La transition numérique a été rapide et de nombreuses personnes actives se sont retrouvées sans emploi, faute d'avoir pu acquérir les compétences nécessaires pour occuper les postes nouvellement créés

sous l'impulsion du numérique. Les travailleuses et travailleurs faiblement qualifiés ont été particulièrement touchés, puisqu'ils n'avaient pas accès à la formation continue et que le financement des reconversions professionnelles était un obstacle important. Ces personnes ont éprouvé des difficultés à obtenir un emploi décent et adéquatement rémunéré. Les emplois atypiques (par exemple: multiactivité et économie de plateforme) ont considérablement augmenté. Les personnes qualifiées ont été moins vulnérables face à la transition numérique et l'on a assisté à une polarisation du marché du travail. Enfin, la fracture numérique au sein de la société s'est progressivement creusée, aggravant notamment le fossé entre générations et entre classes sociales.

#### Une démocratie malmenée

L'aptitude au dialogue s'est effilochée, chaque groupe social s'est retranché sur lui-même, ne faisant confiance qu'au réseau dont il était proche. Les médias ont encore perdu du terrain, au profit des réseaux sociaux, dont la montée en puissance a pris une nouvelle dimension, comme unique vecteur de l'opinion publique. La notion de citoyenneté, à vocation universelle, a perdu son sens alors que la parole a été donnée aux groupes représentant diverses catégories de la population. La société tend à s'organiser autour de clans.

Lors des élections, de type proportionnel, les voix se sont disséminées sur un nombre croissant de formations politiques, alors que les votations se sont soldées par des résultats de plus en plus serrés, tournant presque systématiquement autour d'un 50%-50%. Aucune majorité ne se dégageant, les alliances ont été diverses, nouées au gré des résultats. Depuis lors, les perdantes et les perdants n'ont plus hésité à protester au soir de chaque scrutin, ou à recourir à la justice pour faire prévaloir leur volonté. Cette frustration a peu à peu gangrené la société et la démocratie directe a perdu son potentiel d'apaisement. Il en a découlé une instabilité politique.

De plus, face à une politique environnementale pas suffisamment ambitieuse, tant au niveau international que local, les répercussions de la crise climatique se sont progressivement multipliées, touchant en premier lieu le monde agricole. A cause de la diminution des rendements agricoles et de la hausse des prix de production, leurs conséquences se sont répercutées ensuite à l'ensemble de la population avec une raréfaction de certains produits et une augmentation des prix des produits alimentaires.

#### Pour un gouvernement plus autoritaire

En parallèle, la guerre russo-ukrainienne et les vagues de migration apparues après la résorption de la crise du Covid, qui a entraîné des millions de personnes dans la pauvreté, ont attisé

le besoin ressenti de sécurité dans la société. Si la fermeture des frontières durant la crise sanitaire avait retardé les flux migratoires, ces derniers ont repris à un rythme soutenu une fois la situation normalisée. Tout comme ailleurs en Europe, la crise migratoire en Suisse s'est intensifiée. L'afflux de migrantes et de migrants a fait naître un sentiment de rejet de la part de la population, qui a eu le sentiment que sa culture et son identité, mais aussi sa position sur le marché du travail, étaient menacées. Dans un tel contexte, les autorités se sont d'abord révélées impuissantes à élaborer puis faire accepter de nouvelles politiques publiques. L'action des collectivités publiques s'est ainsi affaiblie.

La polarisation de la société et du marché du travail, l'impact des répercussions des changements climatiques, l'augmentation des cyberrisques, les menaces d'une guerre ou encore l'immigration ont conduit à une augmentation de l'insécurité au sein de la population, qui a contribué, à son tour, à faire naître un besoin d'ordre et d'autorité. La population s'est en effet peu à peu convaincue que seul un système plus autoritaire pouvait apaiser les tensions parcourant le corps social et rétablir un ordre ressenti comme menacé. Une attitude sécuritaire, sur le plan social (assurances sociales), sanitaire, militaire ou autre, fut privilégiée comme le plus petit dénominateur commun pouvant rallier des majorités lors des votations ou des élections. De plus, l'immigration a été fortement restreinte. Cette décision concernant aussi les ressortissantes et ressortissants européens, les relations avec l'Union européenne se sont rapidement dégradées, dans le contexte d'une collaboration internationale jugée de plus en plus négativement. L'économie s'en ressent et s'affaiblit. Le pays et les individus se sont repliés sur eux-mêmes. Une tendance à renforcer une économie de proximité a par ailleurs émergé. Dans ce climat hostile aux échanges internationaux, le protectionnisme s'est imposé de fait.

## En 2040

### Une limitation de la liberté individuelle

En 2040, le besoin d'ordre et d'autorité s'est traduit par une acceptation plus grande des mesures de surveillance et par l'augmentation des pouvoirs confiés aux autorités, voire une inclination à élire des figures autoritaires, avec une demande expresse qu'elles en fassent un large usage. Un nouveau pacte social prend forme et une redéfinition des libertés individuelles est acceptée. On admet qu'au nom de la stabilité, le gouvernement central entaille la liberté de mouvement et de rassemblement : la référence aux périodes de restrictions que la Suisse avait connues lors de la crise sanitaire de 2020-2021 ne font plus peur.

La population accepte les nouvelles technologies comme garantes de la sécurité. Le traçage, voire la surveillance, est de mise afin de permettre de contenir la criminalité et toute autre forme de danger. Certains lieux sont interdits d'accès aux personnes qui refusent les mesures de surveillance et une taxe est prélevée auprès des personnes en échange de la préservation de leur vie privée. Tout comportement répréhensible est sanctionné et peu de gens s'en offusque.

Cette tendance à plus de surveillance de la population est mondiale. Des pays vont bien au-delà et cherchent à influencer l'opinion publique en contrôlant, par exemple, la presse et le contenu

des réseaux sociaux. La démocratie est la première victime de l'incapacité des groupes à se coordonner au-delà des avantages immédiats qu'ils attendent des services publics. Le consensus n'est plus un objectif en soi : on attend des décisions, ce que le gouvernement tente de faire en profitant des pouvoirs nouveaux dont il a été investi et de l'ambiance pro-autorité qui s'est développée.

### Centralisation et sécurité aux avant-postes

Inévitablement, en 2040, l'action des collectivités publiques est davantage centralisée qu'il y a 20 ans. Ainsi, les agglomérations et les cantons ont continué à prendre de l'importance par rapport aux petites communes dans la gestion du territoire, de la mobilité ou de l'action sociale. Dans un même temps, les prérogatives de la Confédération se sont élargies, entre autres dans les domaines sanitaire et écologique. Afin qu'elle puisse user de ses pouvoirs avec efficacité, sa large légitimité doit cependant être assurée. C'est pourquoi, on admet qu'une élection directe de l'ensemble du Conseil fédéral par le peuple est nécessaire. Ce gouvernement central pourra ainsi mieux exercer les ambitions autoritaires qui sont désormais les siennes.

Effrayé par la période instable ayant régné pendant près de 20 ans, le peuple, bien que disposant toujours des outils de démocratie directe, n'ose plus en faire usage, de peur de créer une nouvelle instabilité. De toute façon, lorsqu'un référendum est lancé, la population s'abandonne très vite à ses divisions, ce qui, par contrecoup, stimule des réponses plus fermes de la part des autorités. La démocratie directe n'est plus vraiment dans l'air du temps. Parallèlement, le processus de dépolitisation de la population et d'affaiblissement des syndicats se poursuit et favorise l'absence de mobilisations collectives. Alors que le recours aux référendums populaires et aux initiatives est de plus en plus faible et, faisant fi des particularismes locaux, les autorités ignorent les critiques, les minorités sont marginalisées.

La cybersécurité est devenue l'un des piliers de la Suisse, qui la finance fortement, tout comme la recherche qui lui est consacrée. Ce secteur est privilégié alors que les autres souffrent d'un climat général porté sur le repli et sont, de ce fait, peu enclins à promouvoir l'innovation en général. Le gouvernement aspire notamment à protéger les infrastructures critiques contre les attaques (par exemple hôpitaux, approvisionnement énergétique, télécommunication, communes, entreprises) et cherche par ailleurs à éviter que les informations qu'il récolte sur la population par le biais du traçage ne puisse servir d'autres intérêts que les siens.

Enfin, la cybersécurité protège les entreprises suisses, évitant les attaques qui pourraient dégrader encore davantage leur compétitivité. Le souci de sécurité manifesté par les gens se traduit également par une augmentation des capacités militaires dites classiques. Cybersécurité (y compris la lutte contre la cybercriminalité) et sécurité « armée » vont de pair.

### Science et formation comme parents pauvres de la politique

Quand bien même elles semblent interdépendantes, la technologie et la science ne sont pas jugées à la même aune. La première est considérée comme utile et salvatrice, alors que la science, en tant que discipline ayant pour vocation à produire de la connaissance, est reléguée au second plan, notamment dans les sciences

humaines et sociales ou dans celles qui concernent le réchauffement climatique. Mais si la technologie est plébiscitée, ce n'est pas le cas dans tous les secteurs. Le télétravail n'est par exemple que peu encouragé, car il implique une forte confiance des employeurs à l'égard de leur personnel.

Dans ce contexte, l'avenir des hautes écoles est questionné : de nouvelles structures sont envisagées, via la privatisation de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche. Les scientifiques jouent néanmoins leur partition et, face à un discours politique fondé sur l'autorité et réduit à une recherche de sécurité collective, tentent d'apparaître comme des figures du savoir, mais souvent sans succès. Le monde de la culture se voit confronté à une situation similaire : jugé peu utile, il essaie de se prévaloir de sa stature morale, mais dans un cadre social peu enclin aux expériences artistiques.

Sur le plan scolaire, l'accent est mis sur les compétences de base : l'école doit former des jeunes compétents et la formation citoyenne revient à la société civile. Un accent est mis sur la pratique : la formation duale est bien sûr privilégiée, mais c'est, avant tout, toutes les formations visant les savoir-faire qui sont considérées comme prioritaires. Ainsi, les écoles professionnelles et les hautes écoles préconisent l'apprentissage par la réalisation de projets concrets, utiles et sous la supervision d'institutrices et instructeurs. La conception de l'enseignement est verticale dans le but de faire des futur-e-s employé-e-s efficaces, pouvant mettre directement en application les techniques apprises.

### **Le combat pour le climat réduit à une politique d'adaptation**

Dans ce contexte de rejet des avis experts et d'absence de collaboration internationale, seules des politiques environnementales peu ambitieuses sont proposées. Alors qu'une partie de la population espérait qu'un Conseil fédéral muni de pouvoirs plus vastes pourrait imposer des politiques climatiques plus drastiques, c'est le contraire qui se produit. Le gouvernement central ne considère pas cette question comme importante et annonce que la diminution des échanges internationaux entraînera, de fait, une décade de la pollution dont le climat profitera directement.

Néanmoins, le réchauffement climatique s'accélère, les changements sont de plus en plus manifestes : une augmentation de plus de 3°C à l'horizon 2100 au niveau global par rapport à la période préindustrielle paraît certaine. Sur le plan énergétique, en revanche, des efforts sont investis en faveur d'une utilisation la plus rationnelle possible des énergies indigènes et l'idée de relancer le nucléaire revient de plus en plus sur la table.

Une attitude fataliste est privilégiée vis-à-vis des risques globaux par la population et le gouvernement. Le gouvernement préfère agir sur les symptômes et préconise des mesures d'adaptation pour réduire les effets préjudiciables du changement climatique tout en exploitant les effets bénéfiques. Par exemple, des travaux d'aménagement des rivières sont entrepris afin d'éviter les inondations, les glissements de terrain ou la destruction des cultures. De plus, les propriétaires sont appelés à protéger les bâtiments contre les inondations par des mesures individuelles de précaution. Globalement, on constate une dégradation de l'habitabilité de la planète. Certaines grandes fortunes poursuivent

leur quête d'espaces nouveaux, qui ressemblent de plus en plus à des îlots pour privilégié-e-s, alors que la population dans sa quasi-totalité ne peut que constater les effets négatifs du réchauffement climatique sur sa qualité de vie.

La production agricole, dépendant fortement des conditions climatiques, s'adapte puisque les températures augmentent, le régime des précipitations se modifie et les événements extrêmes deviennent plus fréquents. Les agricultrices et les agriculteurs cultivent de nouvelles variétés, en recourant parfois à des OGM, et changent les moyens d'irrigation, car le manque d'eau, surtout en été, se fait sentir. Les produits phytosanitaires sont largement utilisés durant les périodes où les précipitations sont importantes, afin de lutter contre les maladies fongiques et d'augmenter le rendement nécessaire pour tendre vers la souveraineté alimentaire. Le monde paysan, plutôt valorisé face à un univers urbain méprisé, profite de soutiens étatiques importants puisqu'il joue un rôle particulier dans une politique économique à vocation protectionniste, dans laquelle l'idée de sécurité alimentaire fait partie intégrante du souci sécuritaire.

### **Un dynamisme économique qui ralentit**

L'économie est globalement affaiblie. Sur le plan interne, la faible croissance économique s'explique par l'instabilité qui s'est installée des années durant et que le régime autoritaire ne parvient pas à compenser : le Conseil fédéral nanti de larges pouvoirs décourage les investissements. Elle résulte aussi d'une perte d'attractivité des produits suisses sur le marché européen : avec la rupture des accords bilatéraux, les procédures pour faire certifier les nouveaux produits occasionnent des coûts administratifs et d'importantes lenteurs desservant leur compétitivité. Une compétitivité qui est par ailleurs globalement péjorée : le repli ainsi mis en scène, s'il peut se révéler rassurant un certain temps, brise néanmoins l'effort d'innovation et amoindrit la capacité concurrentielle des entreprises à plus long terme. En parallèle, l'industrie financière profite de ce repli suisse. En effet, l'affaiblissement de la collaboration internationale implique une diminution des échanges d'information avec l'étranger et permet aux institutions bancaires de garantir la confidentialité et la protection des données financières, apportant à ce domaine un avantage concurrentiel.

La croissance économique vaudoise s'en ressent. La Suisse, dans une quête de souveraineté, renforce encore son cadre protectionniste. Un mouvement d'étatisation s'amorce dans le domaine des télécommunications et de l'électricité. Dans la mesure du possible, la société tente de recourir aux prestataires locaux, en ne faisant appel à l'extérieur que lorsque cela est nécessaire. Le canton tente de soutenir la production vaudoise. Pour autant, la Suisse ne peut prétendre à l'autarcie complète, par manque de matières premières notamment. Elle est en effet confrontée fréquemment à des pénuries de certains aliments (notamment les années de fortes sécheresses ou d'inondation), d'électricité, de plastiques ou encore de métaux rares. En somme et malgré l'option protectionniste qui est privilégiée, les flux économiques entre la Suisse et le reste du monde ne sont pas totalement interrompus. Au final, le niveau de vie de la population tend à diminuer et ne bénéficie plus des gains liés aux exportations, un secteur où le pays et le canton avaient brillé durant la phase de mondialisation active 20 ans plus tôt.



En 2040, le canton compte 900 000 habitant-e-s. Les personnes de 20 à 65 ans représentent 58 % de la population (-4 points de % depuis 2020), tandis que les personnes sénior-e-s sont désormais plus nombreuses que les jeunes (avec 22 % et +6 points et 20 % et -2 points pour les jeunes). Sur le front de l'immigration, les frontières sont beaucoup plus hermétiques que par le passé. On ne fait appel à la main-d'œuvre étrangère que lorsque cela est vraiment primordial, le plus souvent pour des profils très spécifiques, hautement qualifiés, ce qui permet de répondre aux besoins techniques liés au numérique. Les immigrations sont ainsi fortement limitées et encadrées, a fortiori, si elles sont d'origine climatique ou humanitaire.

### Montée des valeurs traditionnelles

Avec l'accélération de la baisse relative de la population active, découlant de la limitation des immigrations et des départs à la retraite des générations nombreuses du baby-boom, des pénuries de main-d'œuvre se font sentir pour la santé, dont les besoins, entre autres liés au vieillissement démographique, ont augmenté de 50 % pour les soins institutionnels (hôpitaux, EMS, soins à domicile) en 2040 par rapport à 2020. Mais ces problèmes liés au manque de personnel soignant incitent en partie au retour de valeurs de solidarité intrafamiliale, qui reviennent au goût du jour. Moins sollicitées sur le marché du travail, beaucoup de personnes fonctionnent volontiers en soutien à d'autres en difficulté, dans un contexte où les valeurs traditionnelles sont mises en avant, à travers ce que l'on appelle le bénévolat « informel » pratiqué hors de structures dédiées à cet effet : l'isolement, notamment des personnes âgées, diminue. Le gouvernement multiplie les appels et les soutiens à relancer la natalité. Les valeurs familiales plus traditionnelles sont mises en avant. Sans un tel regain, la population vaudoise pourrait baisser aux cours des prochaines décennies, si la limitation des immigrations devait s'avérer particulièrement stricte.

Bien qu'assistant à l'érosion de ses libertés, l'individu n'en est pas moins considéré comme davantage responsable de son destin. Il est appelé à se débrouiller seul face aux coups du sort. Le vieillissement démographique provoque un besoin d'ajustements sociaux, notamment en matière d'assurances sociales (par exemple assurance maladie, AVS) tant en termes de financement que de prestations couvertes. Il est d'ailleurs envisagé d'augmenter l'âge de la retraite à 70, voire 75 ans, tant pour les femmes que pour les hommes. De même, le vieillissement démographique soulève la question du niveau de soins collectivement souhaités, en particulier pour les personnes âgées, et des ressources à y consacrer, tout en sachant que le poids de l'électorat âgé a considérablement augmenté et pèse sur les décisions.

Les prestations sociales sont réorientées afin de bénéficier très majoritairement aux catégories de population valorisées : les Suisses, les familles (pour autant que le modèle de famille soit nucléaire) et les personnes au chômage (pour une durée limitée dans le temps). Le reste de la population, devant faire face à des coups durs, est rapidement précarisé. Dans ce contexte, les droits des minorités et des femmes reculent. Plus généralement, il y a moins d'argent à disposition pour mener une politique sociale ambitieuse. Les abus dans le domaine de l'assurance sociale sont poursuivis avec assiduité et punis par des peines lourdes.



## Scénario 4 Vers une société écologique

*En 2040, les collectivités publiques sont investies de larges compétences afin d'accélérer l'avènement d'une société climatiquement durable. Elles mobilisent pour cela des moyens financiers importants et édictent des règles contraignantes en matière de consommation et de production de biens et services. La population, qui adhère dans une large mesure à ces actions, se tourne progressivement vers des modes de vie énergétiquement plus sobres. L'économie vaudoise, stimulée par de vastes plans d'investissements en faveur de la transition écologique et par des innovations technologiques, reste orientée vers la croissance. Cette dernière s'avère cependant contenue car l'économie mondiale a ralenti, suite à la relocalisation de certaines activités et au passage vers des modes de productions circulaires. L'économie mondiale est à présent cloisonnée autour de puissances régionales. Le canton de Vaud compte 1 million d'habitant.e.s (+185 000).*

### De 2020 à 2040

Largement plébiscitée par le peuple en 2017 avec l'approbation de la nouvelle stratégie énergétique de la Suisse, la question de la transition énergétique est rapidement remontée à l'agenda, après avoir partiellement été éclipsée par la pandémie et ses contre-coups sociaux et économiques.

D'une part, l'invasion de l'Ukraine par la Russie initiée fin février 2022 y a contribué, mettant en évidence la dépendance énergétique de la Suisse avec l'augmentation du prix du gaz (pour moitié importé de Russie) et du pétrole (l'offre russe sur le marché mondial étant réduite), puis plus tard de l'électricité importée d'Europe (produite en bonne partie avec du gaz russe). D'autre part, la pandémie de Covid-19 a favorisé une prise de conscience collective de l'importance d'agir concrètement en faveur du climat, en faisant apparaître la fragilité de la société face aux risques globaux et systémiques. De plus, la baisse des émissions de gaz à effet de serre qu'elle a occasionnée a montré l'ampleur des actions à mettre en œuvre pour abaisser durablement l'impact des activités humaines. Enfin, la pandémie a aussi contribué à élargir l'horizon des possibles envisagés au sein de la société, en démontrant, par des faits concrets, que des changements importants étaient réalisables.

Au fil des répercussions des dérèglements climatiques, dont les intempéries de 2021 en Suisse, en Belgique et en Allemagne n'ont été que les prémices, l'attention accordée aux avertissements du monde scientifique sur les conséquences à venir du réchauffement climatique a grandi. Convaincue que des changements importants devaient s'opérer, la majorité de la population a considéré qu'ils devaient être stimulés par des collectivités publiques aux compétences renforcées, quitte à rendre les réglementations plus exigeantes, à augmenter les prélèvements et à s'endetter fortement.

#### Un premier renforcement principalement axé sur l'efficacité énergétique

Dans ce contexte, un tournant écologique marqué a été amorcé, non sans qu'il y ait eu de vifs débats et sans qu'ils aient complètement dissipé les résistances au sein de la société. Dès 2023-2025, les politiques publiques visant la suppression rapide des émissions de gaz à effet de serre issus de l'activité humaine ont été considérablement renforcées. Leur monitoring fait depuis lors l'objet d'une communication large dans les médias ainsi que d'une communication ciblée auprès des parties prenantes. Parmi les mesures les plus marquantes financièrement, le programme Bâtiments de la Confédération a été pérennisé et renforcé par une impulsion cantonale d'envergure inédite. Prévu sur trois décennies, son but

était de réduire les besoins énergétiques des bâtiments afin de parvenir à un niveau suffisamment bas pour atteindre la neutralité carbone en 2050. L'assainissement énergétique du parc d'habitation de 2020 impliquait notamment de multiplier par trois le nombre de logements rénovés en profondeur dans le canton de Vaud chaque année jusqu'en 2050 (amélioration de l'enveloppe et remplacement des chaudières à mazout et à gaz par d'autres systèmes énergétiques).

De surcroît, la stratégie pour atteindre la neutralité carbone a intégré très tôt le retrait actif de l'atmosphère des émissions de gaz à effet de serre inévitables (ou alors difficilement évitables) et qui proviennent surtout de l'élevage de ruminants, de la fabrication de ciment et de l'élimination des déchets. Ainsi, les collectivités publiques vaudoises, en partenariat avec les branches émettrices, ont financé de nouveaux puits de carbone naturels sous la forme de séquestration dans les sols agricoles, une utilisation accrue du bois dans la construction et la plantation de forêts supplémentaires depuis le milieu des années 2020.

En parallèle aux mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les collectivités publiques vaudoises et suisses ont intensifié leurs efforts pour développer une production locale d'énergie « verte » dont il a fallu accélérer de beaucoup le rythme de croissance (les nouvelles capacités de production installées annuellement ayant été multipliées par trois). Dans un premier temps, cette politique a donné lieu à des investissements importants du secteur privé, soutenus par le secteur public, notamment dans les équipements photovoltaïques, les pompes à chaleur et la géothermie moyenne et profonde. Dans un second temps, après quelques années de tergiversation et d'un travail de conviction auprès de la population, les investissements éoliens ont également été intensifiés. Globalement, l'essor de la production locale d'énergie couplée à la diminution des besoins a fortement élargi l'indépendance énergétique du pays de Vaud.

#### Des changements d'habitudes et de modes de vie s'installent

Au début des années 2030, les progrès vers la neutralité carbone se sont révélés certes considérables, mais moins rapides qu'espérés en Suisse et plus encore à l'échelle planétaire. Fortement médiatisé, ce constat a renforcé l'élan en faveur de la transition climatique. La conviction, selon laquelle consommer et produire de manière « neutre » en termes d'émission de gaz à effet de serre ne suffirait peut-être pas, a alors commencé à se diffuser dans la société. De plus, le coût financier de certaines mesures prises en faveur du climat a commencé à peser dans les budgets, ce qui a fait sentir plus concrètement le bénéfice de modifier les pratiques.

Toutefois, les comportements ne se sont vraiment orientés vers des formes de consommation et de production énergétiquement plus sobres qu'à la suite du «black-out» survenu au cours de l'hiver 2032. La Suisse, fortement dépendante de ses importations d'électricité, avait alors connu une coupure généralisée de courant. Ni l'Allemagne, de qui elle dépendait alors depuis une trentaine d'hivers, ni la France, autre grand producteur d'électricité européen, n'avaient été en mesure de produire l'électricité nécessaire pour répondre à leur demande intérieure et pallier en même temps au déficit électrique de la Suisse. Cet événement a constitué un choc et a ancré l'idée qu'il serait plus avantageux de compléter l'axe de l'efficacité technologique par des changements individuels et collectifs plus volontaires, permettant de réduire les besoins énergétiques. D'ailleurs, les mesures de rationnement rendues nécessaires afin d'éviter un nouveau black-out au cours des mois suivants ont permis à la société de se rendre compte qu'elle pouvait fonctionner en consommant moins.

### Des changements qui se manifestent par un recul de la mondialisation

La vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement, découlant de la spécialisation à outrance de la production de marchandises et composants à l'échelle internationale, a été révélée par la crise du Covid-19. Pour y faire face, les Etats (pour certains produits jugés essentiels) et les entreprises (pour maintenir leur capacité à livrer) ont progressivement relocalisé certaines productions dès le milieu des années 2020. Les entreprises ont également diversifié leurs réseaux de fournisseurs et augmenté leurs stocks, quitte à réduire leur efficacité productive de court terme, inversant des tendances observées depuis les années 1980. En conséquence, les échanges internationaux ont fortement ralenti et l'économie mondiale est à présent cloisonnée autour de grandes puissances régionales. Cette évolution a été accentuée par le passage à des modes de production circulaire et par le renchérissement du coût des transports à la suite du renoncement progressif à l'usage des énergies fossiles. Néanmoins, la consommation mondiale a continué d'augmenter, car le tassement dans les pays développés n'a pas permis d'entièrement compenser l'élévation de la consommation dans les pays émergents. Malgré ces évolutions, les pays occidentaux restent les principaux consommateurs de biens et de services en 2040.

### En 2040

Les mesures de protection du climat et le respect des limites planétaires orientent les actions de la population, des collectivités publiques et des entreprises dans le pays. Les efforts constants et consentis depuis deux décennies portent leurs fruits et la transition énergétique est suffisamment avancée pour que le canton de Vaud puisse respecter son engagement d'atteindre la neutralité carbone intérieure d'ici 2050. Le réchauffement global pourra être limité à 2°C à l'horizon 2100, pour autant que la transition énergétique s'achève au cours de la décennie à venir dans le pays et surtout dans le reste du monde.

### Une consommation et des modes de vie énergétiquement plus sobres

Les comportements de consommation sont désormais plus écologiques. Ils comprennent également un renouveau du partage des

objets et de leur réparation, facilités par les nouvelles technologies (plateformes internet et imprimantes 3D).

A présent, l'alimentation est largement issue de l'agriculture biologique et relativement sobre en protéines animales. Elle s'avère davantage de saison et nettement plus locale. Si la Suisse est loin d'être autosuffisante, les importations proviennent à présent majoritairement du continent européen. Ces changements proviennent d'une attention marquée des consommatrices et des consommateurs pour le climat, de nouvelles réglementations (taxes ou interdiction à l'import) ainsi que de la hausse du prix du transport international de marchandises (découlant de la fin de l'énergie bon marché).

En matière de mobilité, les distances journalières parcourues en voiture individuelle ont beaucoup baissé en vingt ans. Cette diminution découle de l'usage plus fréquent des transports publics, qui ont fait l'objet d'investissements massifs de la part des collectivités publiques vaudoises (doublement des cadences), ainsi que de la mise en place d'autres mesures favorisant l'usage des transports publics (tarification plus avantageuse aux heures creuses, horaires de formation échelonnés pour désengorger les heures de pointes, péages autoroutiers et urbains). La baisse de l'utilisation de l'automobile découle aussi du souci de la population de réduire ses déplacements pour les loisirs, qui restent cependant leur motif majoritaire de déplacements, de la généralisation du télétravail, ainsi que d'un recours accru à la mobilité active (essor fulgurant du vélo électrique et des pistes cyclables). De plus, la population s'est équipée de voitures plus petites, essentiellement électriques, réalisant un revirement important de ses habitudes (le parc automobile suisse était l'un des plus énergivores du monde en 2020). D'ailleurs, les habitant·e·s du canton ne prennent quasiment plus l'avion pour des vols intercontinentaux d'agrément et adoptent plus souvent les trains lorsqu'ils voyagent en Europe.

Les villes sont quasiment affranchies des automobiles individuelles et les espaces de stationnement libérés sont réinvestis par la population ou dédiés aux transports collectifs. La plupart des citadines et citadins préfèrent dorénavant les systèmes de véhicule à la demande. La majorité des nouveaux logements sont construits dans des bâtiments de conception écologique. Les écoquartiers se multiplient et leur consommation d'énergie est en large part assurée par une production propre (photovoltaïque, pompes à chaleur ou géothermie) ou complétée par un chauffage à distance. Ces écoquartiers regroupent les infrastructures nécessaires afin d'éviter au maximum les déplacements et de favoriser la cohésion sociale (épiceries, crèches, centres médicaux, jardins collectifs, bureaux de coworking, etc.).

Les collectivités favorisent l'utilisation de la technologie lorsqu'elle contribue à atteindre les objectifs visant la neutralité carbone. Par exemple, les outils numériques facilitent la mobilité en permettant de planifier, réserver et payer de nombreux moyens de locomotion en quelques clics. De même, la diffusion de la gestion de la température ambiante différenciée par pièce et heure vient avantageusement compléter l'économie d'énergie substantielle réalisée en rénovant les bâtiments. Par ailleurs, une certaine parcimonie dans le remplacement et dans l'usage des appareils ménagers et informatiques s'est installée (l'obsolescence programmée est par exemple combattue), car la population est désormais

plus sensible aux matières premières qu'elle consomme ainsi qu'aux nuisances environnementales et sociales occasionnées par leur fabrication, puis leur recyclage.

La préséance réservée à la préservation de l'environnement limite la liberté de consommer des biens et des services énergivores et n'est pas sans conséquence sur les modes de vie. Mais cet aspect est collectivement jugé secondaire face aux risques qui menacent la planète et aux contraintes que feraient peser un réchauffement climatique incontrôlé. Il faut dire que l'interventionnisme accru des collectivités publiques est allé de pair avec l'accroissement des procédures participatives, tant au niveau politique que des administrations publiques, en complément des procédures démocratiques classiques. Ainsi, l'action des collectivités publiques est largement débattue et partagée, même si une (petite) minorité n'adhère pas au projet climatique et ne se sent pas entendue. A l'instar des manifestations « anti-vax » durant la crise sanitaire des années 2020, des manifestations « anti-climat » surviennent sporadiquement. Si les collectivités publiques sont légitimées à intervenir, un mouvement plus large demande d'ores et déjà que les larges compétences dont sont nantis les collectivités publiques soient revues à la baisse une fois la transition accomplie.

### **Le secteur public adapte et intensifie ses interventions**

Pour accompagner le rythme désormais rapide de la transition énergétique, les collectivités repensent la fiscalité pour assurer le financement des subventions et des investissements mis en œuvre, tandis que le recours à l'endettement reste accepté. Après de vifs débats, les autorités publiques avaient décidé de recourir à un accroissement de la dette pour éviter de devoir augmenter les prélèvements et/ou diminuer d'autres prestations de manière considérée par la majorité de la population comme trop conséquente (si elles avaient renoncé à s'endetter). Comme, depuis la moitié des années 2020, il a aussi fallu assurer le financement des prestations de santé liées à l'accélération du vieillissement démographique amorcée en 2021, cette solution a été jugée préférable dans un contexte marqué par la solidité financière de l'Etat de Vaud.

En 2040, le financement de l'action publique est assuré par une fiscalité tenant compte des impératifs climatiques. Certains impôts remplacent, tout ou en partie, ceux déjà existants 20 ans plus tôt. Les collectivités publiques développent des règles et incitations afin de s'assurer que les entreprises agissent bien dans l'intérêt écologique de la société. De même, les secteurs subventionnés voient leurs aides inclure des conditions environnementales.

L'intervention des collectivités publiques vise également à accompagner les personnes les plus touchées par le renchérissement occasionné par des mesures accompagnant la transition énergétique (par exemple pour atténuer le renchérissement des logements liés à leur rénovation), ainsi que par les évolutions démographique et numérique en cours. Ainsi, les collectivités publiques contribuent à la cohésion sociale via leurs aides. De leur côté, les milieux culturels y contribuent aussi depuis plusieurs années en s'engageant fortement à présenter une société qui doit s'habituer à vivre ses libertés individuelles autrement.

En matière de formation, l'école forme depuis plusieurs années les nouvelles générations aux exigences de la durabilité. Pour sa

part, la formation continue est fortement développée et permet de mettre à jour les connaissances en fonction des nouveaux besoins de l'économie, qui évoluent rapidement sous l'effet des transitions écologiques et numériques. Elle permet de limiter l'apparition d'un chômage structurel conséquent et d'atténuer la création de poches de chômage temporaires au gré de l'adoption de nouvelles innovations technologiques. Les hautes écoles ne sont pas en reste. A présent, les programmes de recherche intègrent la durabilité et le numérique de façon transversale dans leur enseignement. Les hautes écoles répondent notamment à un engouement du corps étudiant pour les solutions « low tech ».

### **Le tissu économique connaît des changements structurels et sa dynamique devient plus qualitative**

Pour accompagner les changements, la société s'est tournée vers un modèle prônant une croissance mesurée et ciblée visant le long terme et tenant compte de la limitation des ressources naturelles. Les processus de production et la consommation deviennent toujours plus circulaires, parce que les matières premières se raréfient, que l'énergie devient plus onéreuse et que la société est tournée vers la préservation de l'environnement.

La consommation énergétique intérieure de l'économie vaudoise a baissé moins rapidement que ce qui était escompté 20 ans plus tôt, car des activités ont été relocalisées dans le canton. Bien que ces dernières aient occasionné un surcroît de consommation d'énergie, leur effet global à l'échelle de la planète a été positif: le système productif vaudois est particulièrement efficient du point de vue énergétique, les mesures mises en place par la Confédération et le canton ayant été efficaces (promotion et aides à l'achat, installation de nouveaux équipements pour la production industrielle et appui à l'optimisation des processus productifs).

Globalement, l'économie vaudoise s'avère génératrice d'emplois. Les branches de l'énergie (installation et gestion des équipements produisant des énergies renouvelables) et de la construction (rénovations et aménagements de prévention des dégâts climatiques) figurent parmi les plus dynamiques, puisque stimulées par les vastes plans d'investissement de la transition écologique. Les autorités ont d'ailleurs dû moduler leurs actions en faveur de la transition énergétique et s'assurer que les emplois ainsi créés aient bien profité aux personnes actives vivant dans le canton de Vaud.

La branche de la santé connaît également un essor particulier. Le moteur de son expansion est à chercher du côté du vieillissement de la population en Suisse et dans le monde. D'une part, il a créé un fort besoin de main-d'œuvre lié à la prise en charge socio-sanitaire des aîné-e-s du canton. D'autre part, le vieillissement a créé un vaste marché pour les exportateurs vaudois tourné vers l'Europe et le monde, notamment dans le domaine de la santé.

Principales branches consommatrices d'énergie en Suisse et dans le canton, la chimie et la pharma restent prospères, car leurs produits de pointe leur assurent des débouchés en Suisse et surtout à l'étranger où elles écoulent l'essentiel de leur production. Leurs positionnements sur des produits à haute valeur ajoutée rendent leur rentabilité relativement peu sensible au renchérissement notable du coût de l'énergie.

Le secteur agricole vaudois, qui bénéficie de l'engouement pour l'alimentation locale, fait preuve de dynamisme. Il s'intéresse à de nouvelles cultures favorisées par le changement du climat (riz, nouveaux cépages, etc.), mais aussi aux insectes comme sources de protéine. Par ailleurs, il investit les centres urbains en développant des fermes verticales dans les villes de Suisse romande. Ces fermes ont à la fois l'avantage de favoriser les circuits courts et de permettre, à terme, de libérer suffisamment d'espaces ruraux pour préserver la biodiversité, moyennant des prescriptions en matière d'aménagement du territoire. En effet, ces espaces libérés permettent d'enrichir le réseau écologique cantonal (circulation de la faune et la flore) et de conserver davantage les biotopes.

Enfin, la branche du tourisme regagne des emplois après avoir fait face à des défis conjoncturels (contrecoups économiques de la crise du Covid) et structurels importants depuis les années 2020 (tarissement du tourisme d'affaires et diminution des périodes skiabiles).

### **La croissance démographique reste portée par l'immigration qui répond au besoin de main-d'œuvre**

Sur le plan démographique, le dynamisme économique du canton s'est traduit par une immigration soutenue permettant de pallier la pénurie de main-d'œuvre inhérente aux nombreux emplois créés. Simultanément, la croissance de la population amplifie les besoins en infrastructures et en ressources énergétiques et génère une pression sur le territoire vaudois, ainsi que sur sa biodiversité. Le canton compte à présent 1 million d'habitant-e-s.

Géographiquement au cœur de l'Europe et lui étant culturellement proche, la Suisse a renoué ses relations bilatérales avec l'Union européenne. Chacune y trouve son intérêt, dans une économie mondiale partiellement cloisonnée autour de puissances régionales et offrant moins de débouchés pour exporter ses produits et ses services que 20 ans plus tôt. Ce rapprochement permet à la Suisse de disposer d'un appui de taille dans le concert des nations, dans un contexte de turbulences plus fréquentes, provoqué par la concurrence toujours plus vive pour les ressources naturelles ainsi que par la place grandissante des considérations géopolitiques dans la gestion des échanges économiques.



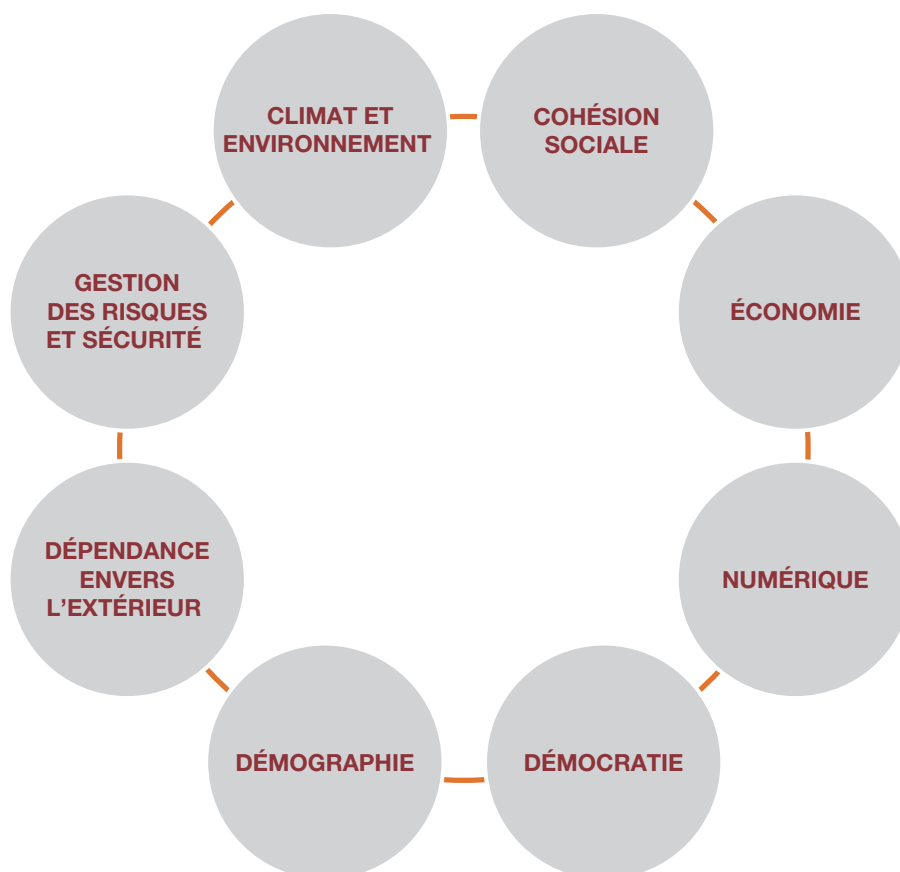


## 4. Enjeux

Cette partie expose huit enjeux auxquels le canton de Vaud pourrait être confronté aux cours des prochaines années [F22]. Pour chaque enjeu, elle dégage les leviers d'action qui pourraient être activés afin d'accompagner les changements à venir. Elle présente aussi différents points de tension et questions qui naissent de ces enjeux. Leur but est d'ouvrir la réflexion, sans chercher à y répondre, en montrant notamment quelques interconnexions entre les enjeux. Ces points de tension peuvent tout aussi bien être traités en procédant à des arbitrages qu'être dépassés par une transformation des pratiques.

---

### [F22] HUIT ENJEUX



## 4.1. Climat et environnement

Les conséquences des changements climatiques sur la nature et sur les êtres humains s'accroissent et vont devenir toujours plus palpables au cours des prochaines décennies. La société vaudoise et plus généralement l'humanité vont devoir s'adapter aux dérèglements climatiques qui se dessinent, tout en s'efforçant d'enrayer le réchauffement en cours pour en limiter les conséquences négatives. En parallèle, le canton de Vaud va continuer à prendre des mesures pour protéger et préserver la biodiversité, soit les composants et écosystèmes naturels qui soutiennent et fondent la vie humaine.

### 4.1.1. Empreinte carbone et dérèglements climatiques

Les modes de vie helvétiques font de la Suisse l'un des pays qui émet le plus de gaz à effet de serre par habitant·e au monde derrière notamment le Luxembourg, les pays du Golfe et les Etats-Unis. Se joignant à l'effort mondial contre le réchauffement climatique, le canton de Vaud, tout comme la Suisse, s'est donné pour objectif d'atteindre la neutralité carbone sur son territoire d'ici à 2050. En comparaison à la situation actuelle, cela consiste à réduire de manière considérable les émissions de gaz à effet de serre issues principalement de l'utilisation des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel) et à retirer activement de l'atmosphère celles que l'on ne peut pas éviter.

Même si cet objectif ne concerne que les émissions territoriales, il implique cependant une baisse conséquente, en particulier dans un contexte de croissance démographique et économique. Pour le canton de Vaud, il équivaut à une réduction des émissions d'un ordre de grandeur de 75 % en l'espace de 31 ans (entre 2019 et 2050)<sup>16</sup>. En comparaison, la « mise à l'arrêt » de nos sociétés provoquée par la pandémie a occasionné une chute historique de 5,5 % des émissions à l'échelle planétaire en 2020. Au vu de son ampleur, l'objectif de neutralité carbone n'est possible que si des mesures et des efforts sont entrepris à tous les échelons et impliquent conjointement les entreprises, les collectivités publiques et les citoyen·ne·s (Etat de Vaud, 2020).

Dans les faits, il s'agit de modifier en profondeur le système énergétique actuel, reposant sur l'utilisation de ressources fossiles et fissibles, pour aboutir à une production énergétique basée sur des ressources renouvelables produites principalement localement. Outre le remplacement des équipements fonctionnant aux énergies fossiles et l'adaptation des réseaux de distribution à ce nouveau système énergétique, cela implique de réduire la consommation d'énergie à un niveau suffisamment bas pour y répondre avec des énergies renouvelables.

La production d'énergie renouvelable indigène, dont près de deux tiers est assurée par les centrales hydrauliques, couvrait 24 % de la consommation finale d'énergie en Suisse en 2019. Depuis 2015, la production d'énergie renouvelable (hors hydraulique) en Suisse a augmenté de 3500 GWh par an (soit de +5 % par année). A consommation constante de 2019, il faudrait quintupler cette augmentation annuelle pour pouvoir se passer des énergies fossiles et fissibles en 2050. Or, si le canton de Vaud possède un grand potentiel de production d'électricité et de chaleur renouvelables, son développement est encore difficile, bien que les progrès

techniques et la baisse des coûts rendent ces technologies toujours plus accessibles. En fait, le poids des habitudes, la pesée des intérêts et le manque de pratiques et de personnel formé constituent autant de freins qui rendent leur mise en place moins aisée.

En parallèle, la consommation peut être réduite en suivant deux axes principaux et complémentaires : l'amélioration de l'efficacité énergétique technique (isolation des bâtiments, amélioration des appareils électriques, optimisation des processus industriels) et l'adaptation des comportements (pratique de loisirs de proximité, alimentation davantage végétale, économie circulaire). Dès lors, la question climatique (et énergétique) n'est pas qu'une simple affaire technique et dépend aussi des modes de vie, des moyens financiers consacrés ainsi que des réglementations et incitations en place.

Les principaux domaines d'action pour les collectivités publiques au niveau de la consommation énergétique vaudoise sont certainement les plus émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire du canton, à savoir :

- La mobilité (les carburants représentent 41 % des émissions vaudoises en 2015, Quantis 2017), dont l'essentiel provient de déplacements de loisirs en voiture.
- Les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments (les combustibles représentent 37 % des émissions vaudoises en 2015), principalement pour les habitations.

Les processus industriels (9 % des émissions territoriales vaudoises en 2015) et l'agriculture (11 %) suivent à bonne distance. Bien que le potentiel de réduction des émissions y soit moindre, l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les processus industriels est néanmoins importante, car elle permet de réduire d'autant les investissements à consentir pour produire davantage d'énergies renouvelables. Or, une unité supplémentaire d'énergie évitée est en principe à privilégier à une unité à produire en plus, même si elle est renouvelable (DGE, 2021).

Par ailleurs, la société vaudoise est, comme la société suisse, à l'origine de près de deux fois plus d'émissions de gaz à effet de serre à l'étranger que sur son territoire. Ces émissions concernent principalement les importations de biens manufacturés, d'aliments et de boissons. Les pistes pour les réduire sont multiples et vont de l'achat auprès de prestataires locaux, ou du moins continentaux, à la modération de la consommation et des voyages en avion. La question de la relocalisation des activités manufacturières ne permettrait que partiellement de limiter ces émissions et rencontrerait d'autres obstacles. En effet, les émissions liées à l'extraction et au transport des matières premières demeureraient, tandis que la fabrication des objets occasionnerait également des émissions (cette fois sur le territoire vaudois).

### 4.1.2. Adaptation aux changements climatiques

De nombreuses politiques sectorielles sont déjà en œuvre pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Cependant, même en partant de l'hypothèse que la neutralité carbone serait atteinte au niveau mondial à l'horizon 2050, les manifestations des changements climatiques ne se stabiliseront pas avant 100 à 150 ans. Or, les mesures mises en place jusqu'à maintenant sont souvent insuffisantes pour répondre pleinement à l'évolution de la fréquence et de l'intensité des phénomènes à venir

<sup>16</sup> En considérant que 12 millions de tonnes d'équivalents-CO<sub>2</sub> seront encore émises en 2050 dans les secteurs de l'industrie, des déchets et de l'agriculture, dans la ligne de ce que préconise le Conseil fédéral dans sa stratégie climatique pour la Suisse.

(Etat de Vaud, 2020). Dès lors, l'adaptation apparaît comme un élément incontournable de l'enjeu climatique. Cette adaptation concernera en particulier les domaines suivants :

- La santé, en raison de l'aggravation des troubles et maladies cardiovasculaires et respiratoires en période de canicule, ainsi que de l'augmentation des maladies infectieuses (transmises par les tiques, les moustiques et autres animaux).
- L'économie dont certains secteurs, comme le tourisme hivernal de basse altitude ou l'agriculture, sont particulièrement vulnérables à l'augmentation des températures et à la modification du régime de précipitations.
- Les bâtiments et les infrastructures en raison de leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux événements climatiques extrêmes.

Différentes études s'efforcent de traduire en coûts monétaires les conséquences du réchauffement climatique (coûts d'adaptation et conséquences négatives). Si leurs résultats sont compris dans un éventail plutôt large, elles mettent systématiquement en évidence des conséquences financières, en cas de réchauffement climatique de 2 degrés ou plus, largement supérieures aux investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone. Le bénéfice pour la Suisse d'une réduction des émissions mondiales à zéro, en comparaison à une non-action en matière climatique, serait compris entre 20 à 30 milliards de francs en 2050 déjà (Conseil fédéral, 2021a). En outre, le cheminement vers la neutralité carbone générerait des co-bénéfices importants pour la société, notamment sous forme de pollution moindre.

Pour atteindre la neutralité carbone, des fonds importants devraient être mobilisés. A titre indicatif, le Conseil fédéral signale que les coûts supplémentaires nets pour atteindre la neutralité carbone territoriale s'élèveraient à l'échelle nationale à environ 73 milliards de francs, soit 2,4 milliards par an sur la période (2021a). Ce chiffrage se base pour l'essentiel sur une transition énergétique reposant sur des solutions techniques et n'impliquant pas de changements importants de modes de vie, ni un usage plus intensif des transports publics. Le coût mentionné n'inclut donc pas les coûts des équipements et des infrastructures qu'un tel usage pourrait impliquer.

#### 4.1.3. Préservation de la biodiversité

Bien que la majorité des Suisse-sse-s estiment la qualité de l'environnement comme bonne (OFS 2019), la Suisse possède l'un des pourcentages les plus élevés d'espèces menacées au sein des pays industrialisés en 2017 (OCDE, 2017). Dans le canton de Vaud, 328 espèces prioritaires sur les 728 identifiées nécessitent une protection dans les 5 ans à venir (convention-programme 2020-2024), tandis que 57 milieux naturels sur les 137 milieux différents que compte le territoire vaudois apparaissent sur la liste rouge de la Confédération en 2017 (DGE, 2019).

Préserver la biodiversité est centrale, car elle est la source de nombreux avantages pour la qualité de vie et la prospérité (SCNAT, 2022) :

- Elle est indispensable au bien-être et à la santé des êtres humains : toutes les sociétés et cultures de notre planète dépendent de l'utilisation d'une nature diversifiée. La biodiversité possède ainsi une valeur à la fois sociale, culturelle et esthétique.

- Elle fournit de nombreux services écosystémiques ayant un apport économique direct, comme la pollinisation des cultures, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation de déchets et de polluants, l'épuration de l'eau, la régulation des ravageurs des cultures par leurs ennemis naturels, la mise à disposition de matières premières pour l'industrie ou encore la production de médicaments. Sur ce dernier point, la biodiversité recèle un capital dont l'inventaire et la valeur ne sont pas entièrement connus, puisque des substances actives restent à découvrir.
- Elle est essentielle pour le développement naturel de tous les écosystèmes de notre planète. Une grande biodiversité augmente la stabilité et l'adaptabilité de la biosphère face aux modifications des conditions environnementales et climatiques.

La perte de la biodiversité entraîne donc une altération graduelle de ses services et renforce les influences négatives des changements climatiques, tout en réduisant notre capacité à les atténuer. Les causes de cette perte sont multiples, complexes et étroitement liées à l'activité humaine et à l'accroissement de la population. Dès lors, la préservation de la biodiversité comprend la lutte contre les produits polluants et contre le réchauffement climatique, ainsi que la conservation d'espaces pour lui permettre de se développer. Elle passe aussi par la protection des milieux naturels rares et des espèces menacées. La préservation de la biodiversité est ainsi en lien direct avec l'établissement des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisation, ainsi qu'avec les régulations des activités agricoles, économiques et de loisirs.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- Faut-il investir massivement pour verdir la consommation et ainsi tripler (voire quadrupler) les énergies renouvelables sans changer de mode de vie, ou consommer plus sobrement, voire se concentrer sur l'essentiel ?
- Comment mobiliser et répartir les milliards nécessaires pour assainir les bâtiments, multiplier les énergies renouvelables et dynamiser les transports publics ?
- Outre la neutralité carbone territoriale, faut-il réduire notre empreinte globale (y c. extraterritoriale), voire contribuer plus largement et jouer la carte de l'exemplarité ?
- Faut-il accélérer le rythme de la transition énergétique dès aujourd'hui afin d'atteindre la neutralité carbone à temps, ou espérer le développement très rapide et conséquent de technologies de captage et de stockage de carbone, au risque de s'y prendre trop tard ?
- Comment préserver la biodiversité en lui réservant des espaces, tout en augmentant les espaces cultivés pour assurer une production agricole locale et biologique suffisante ?

## 4.2. Cohésion sociale

La cohésion sociale se concrétise par une conscience collective et une solidarité entre les individus et les groupes. Elle se construit par l'établissement de valeurs et d'objectifs communs, favorisant l'intégration de toutes et tous et desquels découlent l'attachement et la participation à la vie sociale. Elle se constitue à travers les actions et les engagements des individus.

Les sociétés marquées par de fortes divisions et inégalités se révèlent incapables d'assurer une stabilité à long terme. Ainsi, identifier et réduire les facteurs de division peut permettre de les atténuer et de mieux faire face aux difficultés rencontrées.

La pandémie de Covid-19 a eu des répercussions au niveau social avec notamment la perte de revenus d'une partie de la population ou les mesures limitant les contacts interpersonnels. De plus, des tendances lourdes (vieillesse démographique, changements climatiques ou transition numérique) pourraient accentuer des clivages préexistants, notamment entre résident-e-s des villes et des campagnes, défenseur-euse-s du climat et leurs opposant-e-s, personnes âgées et jeunes générations.

### 4.2.1. Droits économiques, sociaux et culturels

Les droits économiques, sociaux et culturels sont les « droits fondamentaux qui concernent le lieu de travail, la sécurité sociale, la vie familiale, la participation à la vie culturelle et l'accès au logement, à l'alimentation, à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation » (HCDH, 2009). Les droits fondamentaux représentent un socle régi par les textes constitutionnels et/ou les conventions internationales. Une primauté leur est accordée car ils garantissent des conditions d'existence minimales en-deçà desquelles la socialisation et l'intégration des personnes au sein de la société est compromise.

Globalement, l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels est élevé en Suisse, tout comme dans le canton de Vaud. Cependant, des mutations en cours pourraient réduire cet accès, comme par exemple :

- La transition numérique qui appelle une adaptation des compétences tout au long du parcours de vie. Sans celle-ci, la participation au marché du travail, à la vie sociale et donc la capacité des personnes à subvenir à leurs besoins pourrait être compromise. La formation pourrait ainsi se développer encore afin d'en assurer l'accès à tou-te-s, y compris aux personnes faiblement qualifiées ou hors du marché du travail.
- Le vieillissement de la population qui questionne la stabilité du système des trois piliers de la prévoyance vieillesse et la stabilité financière des retraité-e-s.

Les attentes de la population vaudoise envers les politiques sociales sont aujourd'hui élevées et ne devraient pas faiblir dans le futur. Par exemple, l'accueil extrafamilial des enfants s'est largement diffusé (dans le canton 54% des moins de 13 ans sont confiés à une garde institutionnelle en 2018, OFS 2020), permettant notamment l'activité professionnelle des deux parents. De même, les personnes âgées ayant perdu leur autonomie sont, pour la plupart, prises en charge dans des établissements médico-sociaux. Cette prise en charge institutionnelle est rendue possible par une situation économique favorable. En cas de crise sanitaire ou financière prolongée, une réévaluation des prestations délivrées pourrait s'avérer nécessaire, redéfinissant les responsabilités et la solidarité entre collectivités publiques et individus.

Finalement, pour pouvoir profiter des avantages de faire partie d'une communauté et de posséder des droits, tout-e citoyen-ne

a en contrepartie des devoirs (payer des impôts, devoirs civiques, etc.). Une démocratie ne peut se développer que si l'ensemble de ses membres s'engage personnellement et prend sa part de responsabilité. Se pose dès lors la question de la limite à la liberté individuelle, question soulevée notamment dans le débat autour de l'obligation vaccinale et de l'accès limité à certains lieux ou prestations aux citoyen-ne-s ne souhaitant pas se faire vacciner.

### 4.2.2. Pauvreté et exclusion sociale

Les inégalités sociales sont un facteur de division. Un écart de revenus toujours plus prononcé menace la stabilité politique et ralentit la croissance économique selon l'OCDE (Brian, 2018). La politique de lutte contre la pauvreté porte une attention particulière aux personnes en situation précaire, afin qu'elles ne soient pas enfermées dans le piège de la pauvreté et/ou l'exclusion sociale, tout comme à celles à risque de précarisation. Cet enjeu risque de prendre de l'importance, car la transition numérique peut renforcer la précarisation en conduisant à la recrudescence de nouvelles formes d'emplois : multiactivité, activité indépendante ou mission à la demande dans le cadre de l'économie des plateformes numériques. Dans un tel contexte, un des enjeux est de s'assurer que tout le monde puisse participer à la vie en société et que cette participation leur offre quelque chose en retour.

Plusieurs types de mesures, déjà développées dans le canton de Vaud, permettent de s'en assurer. Certaines, comme les prestations sociales, luttent directement contre la pauvreté et l'exclusion en proposant un filet de protection social. D'autres sont préventives et évitent la précarisation et la reproduction des inégalités (accès à la formation, soutien à l'intégration sociale et professionnelle, etc.). Enfin, certaines viennent plus en amont encore et concernent le système fiscal (progressivité et assiette fiscales), voire les conditions de la répartition de la richesse (marché du travail).

### 4.2.3. Société plurielle et diversité

La société est plurielle et chaque individu doit pouvoir y vivre sa spécificité, tout en participant avec les mêmes atouts que les autres au fonctionnement social. En soi, la diversité n'est pas source de division : le pluralisme ethnique, religieux, culturel et idéologique est source de richesse, de dynamisme, d'adaptabilité et de vitalité, pour autant qu'il y ait compréhension et acceptation mutuelle et qu'une relation de confiance puisse se développer. Ainsi, préserver la cohésion sociale permet à la diversité d'être une source d'enrichissement. Pour ce faire, des politiques inclusives peuvent contribuer à lutter contre les multiples formes de discrimination (origine, orientation sexuelle, genre, handicap, âge, situation sociale, mode de vie, etc.). L'éducation joue un rôle clé puisqu'elle peut apporter des outils pour déconstruire les stéréotypes et combattre les préjugés.

De plus, la lutte contre les discriminations est susceptible de mieux déployer ses effets lorsqu'elle est envisagée de manière transversale lors de l'élaboration des différentes politiques publiques et qu'elle tient compte des différences sur le territoire, entre ville et campagne ou entre quartiers dans les centres urbains, par exemple. Pour tendre vers un aménagement du territoire inclusif, les politiques en la matière gagneraient à prendre systématiquement en considération les problématiques liées au handicap (accessibilité), à l'avancée en âge ou au genre (différences dans l'utilisation de l'espace).

On peut d'ores et déjà s'attendre à ce que la prise en compte des besoins spécifiques des aîné-e-s va gagner en importance avec le vieillissement démographique. La question de l'intégration des

personnes immigrées, y compris âgées, se posera également avec plus d'acuité puisque les migrations vont rester le principal moteur de la croissance démographique. Ainsi, l'immigration appelle des mesures permettant aux personnes d'origine étrangère de trouver leur place dans la société (par ex. mesures favorisant l'employabilité).

#### 4.2.4. Polarisation de la société

La mixité sociale est l'un des facteurs qui peut permettre d'éviter une polarisation de la société et le communautarisme. Mais elle n'est pas suffisante, car la coexistence dans un même espace de personnes différentes ne préjuge pas de (bonnes) relations entre les individus. En ce sens, les lieux de rencontre et de partage ainsi que les associations culturelles, sportives et humanitaires notamment jouent un rôle important puisqu'ils permettent de rassembler et de créer des liens entre des personnes qui partagent un intérêt commun, mais qui n'ont pas nécessairement le même sexe, le même âge ou la même origine.

Le débat public permet d'échanger des idées pour que chacun-e puisse se forger une opinion en étant exposé à la fois à des idées favorables et défavorables à sa position initiale. Ce débat ne peut avoir lieu que si tous les individus s'engagent sur la voie de la tolérance et ne refusent pas le dialogue. Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont une source privilégiée d'information pour une part croissante de la population, et principalement pour les jeunes. Or, non seulement les fausses informations y circulent facilement et rapidement, mais les réseaux sociaux ont tendance également à enfermer les utilisatrices et les utilisateurs dans leurs idées en les exposant systématiquement à des contenus qui correspondent à leur préférence (« bulles de filtre »). Sans davantage de régulation, les réseaux sociaux contribuent à des visions toujours plus polarisées et renforcent la radicalisation de certains mouvements. D'autres tendances actuelles pourraient également renforcer la polarisation de la société. Par exemple, la part des personnes âgées dans la population va augmenter : l'effet possible du vieillissement de l'électorat sur les choix politiques (ex. en pesant dans les arbitrages entre différentes politiques publiques comme la santé et la formation) ou encore des besoins et des modes de vie différents pourraient nuire à la cohésion sociale. Continuer à veiller à ce que les personnes de tout âge aient l'occasion de se rencontrer et d'échanger peut contribuer à la maintenir. De plus, la formation tout au long de la vie, et spécifiquement pour les travailleurs et travailleuses âgé-e-s ainsi que pour les retraité-e-s, pourrait également jouer un rôle important pour éviter la polarisation.

Finalement, les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que leur financement, risquent d'avoir des effets clivants et générer des besoins d'adaptation différents selon le lieu de vie des personnes ou leur métier. Les mesures pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments pourraient par exemple se répercuter sur les prix des loyers, voire conduire à l'éviction de certains locataires.

#### 4.2.5. Solidarité intergénérationnelle

Avec la hausse de l'espérance de vie et la faible fécondité, les familles s'agrandissent aujourd'hui verticalement (parfois jusqu'à quatre générations coexistent) plutôt qu'horizontalement, puisque les fratries sont peu nombreuses. Ainsi, les personnes du quatrième âge sont de plus en plus nombreuses, avec des besoins accrus d'aide, et un cercle moins large. Au-delà des évolutions démographiques, d'autres changements sociaux contribuent à faire évoluer les relations intergénérationnelles au sein des familles : la mobilité et l'éloignement des membres de la famille, l'augmentation des séparations ou encore la hausse

de l'activité professionnelle des femmes. Afin d'éviter un fossé entre les générations, les relations intergénérationnelles gagnent à être favorisées au-delà de la sphère familiale.

Chaque génération a sa contribution à apporter à la collectivité. Les personnes âgées ont acquis une expérience et des connaissances sur lesquelles il est bon de pouvoir compter. Les jeunes générations ont également des connaissances et des ressources qui peuvent être utiles aux plus âgés (usage des nouvelles technologies).

Une mixité intergénérationnelle permet une compréhension mutuelle des difficultés rencontrées par chacun-e et également de surmonter ses propres difficultés. En d'autres termes, elle permet de garantir une cohésion sociale, fondement de toute société démocratique.

Si l'on prend l'exemple du logement, le vivre ensemble permet, entre autres, de lutter contre le phénomène de ghettoïsation. La mixité sociale entre personnes de cultures différentes et intergénérationnelle peut être vécue à l'échelle de l'immeuble, du quartier ou du village comme à celle de la ville. Des logements divers en termes de taille, de statut d'occupation, de forme d'habitat et de mode de financement pourraient se côtoyer afin de garantir cette mixité, même si le simple fait de vivre côte à côte ne garantit pas la solidarité. Il peut s'agir de renforcer les échanges d'expériences (où les senior-e-s, tout comme les jeunes, peuvent agir comme mentor selon leurs compétences), de favoriser le partage (ex. clubs de lecture) ou de développer les colocations intergénérationnelles (chambre contre services rendus). Cela pourrait permettre de consolider le sentiment d'appartenance à une communauté, la création de solidarités, la lutte contre l'isolement et le recours à certaines prestations institutionnelles.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- Est-ce à l'individu de s'adapter à son environnement (par exemple : école, société, entreprise) ? Ou au contraire, est-ce à la société de s'adapter et d'être suffisamment inclusive et non-discriminante ?
- Quelles sont les prestations sociales qui doivent être prises en charge par les collectivités publiques et lesquelles doivent relever de la responsabilité individuelle ?
- La formation doit-elle jouer un rôle dans l'établissement de valeurs communes au sein de la société ? Ou au contraire, les valeurs se forment-elles dans la sphère privée, par exemple au sein de la famille ?
- Les revendications des différents groupes permettent-elles de renforcer la cohésion sociale en évitant des discriminations ? Ou au contraire, les revendications des différents groupes renforcent-elles les risques de fracture sociale ?



### 4.3. Economie

Le canton de Vaud, avec ses territoires limitrophes, constitue l'une des régions économiques les plus globalisées au monde. Son dynamisme se manifeste, en comparaison internationale, par une production annuelle de richesse élevée, une création de nouveaux emplois soutenue et une bonne résistance en cas de crise économique. Ce dynamisme est tel qu'il n'appelle pas de grands changements en soi. Toutefois, il ne tient pas du miracle et repose sur une alchimie à cultiver.

#### 4.3.1. Contrecoups économiques de la pandémie du Covid-19 et crises conjoncturelles à venir

Si la crise sanitaire n'est pas finie à ce jour, il est certain que de nombreuses activités économiques ont souffert et souffrent encore de ses répercussions économiques. C'est le cas notamment pour la restauration, l'évènementiel de loisirs, culturel ou sportif et l'hôtellerie. A ce jour, un grand nombre d'indépendant-e-s ainsi que d'entreprises ou d'organisations ont vu leurs réserves fondre ou leurs dettes augmenter. Cela risque de se traduire, à terme, par une perte de dynamisme, faute d'investissements pour se développer ou pour rester concurrentiel, surtout dans un contexte économique marqué par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cela pourrait également conduire à des faillites, en particulier pour les activités faisant face à une demande qui resterait durablement inférieure à l'offre. Ainsi, lorsque la pandémie sera passée, un enjeu pour les collectivités publiques vaudoises sera de déterminer si elles souhaitent (ou non) soutenir les activités dont la convalescence pourrait prendre plusieurs années. D'ici là, les autorités resteront confrontées à l'enjeu du soutien à l'économie au gré de l'évolution de la pandémie et de ses contrecoups économiques.

A plus long terme, l'économie vaudoise vivra d'autres périodes de mauvaise conjoncture. D'ailleurs, de nombreux économistes alertent sur le niveau actuellement très élevé de la dette globale (publique et privée) et des risques d'inflation incontrôlée (suite aux injections massives de liquidité pour stimuler le système financier) dans le monde, qui pourraient, à terme, aboutir à une crise économique majeure (FMI, 2022). Ainsi, les collectivités publiques du pays pourraient à nouveau être appelées à intervenir, en mobilisant des moyens importants pour soutenir l'économie comme elles l'ont fait lors de la crise financière mondiale en 2008 et le font depuis le début de la pandémie.

Dans un tel contexte, disposer d'une marge de manœuvre afin de pouvoir intervenir à l'avenir constitue un enjeu pour les collectivités et institutions publiques helvétiques. Dans un avenir proche, cette question ne constitue pas un enjeu pressant, ni pour le canton de Vaud, ni pour la Suisse, puisque le niveau d'endettement y est resté particulièrement bas en comparaison internationale. Toutefois, le besoin de préserver une marge d'intervention pourrait s'intensifier, si des crises sévères se multiplient.

#### 4.3.2. Conditions-cadres dont accès aux marchés et à la main-d'œuvre étrangère

La Suisse et le canton de Vaud suivent une politique économique d'essence plutôt libérale: il y est, par exemple, laissé une place importante aux conventions collectives passées entre syndicats et patronat pour réglementer le droit du travail. Les collectivités publiques jouent toutefois un rôle central, puisqu'elles fixent et réglementent le cadre de la sphère marchande. Elles

interviennent aussi directement dans la vie économique via les prestations qu'elles délivrent ou les subventions qu'elles octroient. En comparaison internationale, l'intervention des collectivités publiques apparaît comme modérée, le secteur public présentant des dépenses, des recettes et des dettes plutôt basses par rapport au PIB (OCDE, 2021).

Dans ce contexte, les autorités publiques s'attachent à assurer des « conditions-cadres » favorables, permettant au secteur privé de se développer. Cette notion est assez vaste et s'étend de la stabilité et la prévisibilité des affaires à une fiscalité concurrentielle, en passant par la mise à disposition d'infrastructures de mobilité et de communication performantes. Parmi les facteurs relevant des conditions-cadres, deux questions sont particulièrement discutées actuellement, à savoir l'accès au marché de l'Union européenne (UE) et l'accès à la main-d'œuvre étrangère:

- La question européenne est importante pour le développement de l'économie suisse, puisqu'elle gagne près d'un franc sur deux via ses exportations de biens et services, majoritairement vers l'Europe (plus de deux tiers). En plus d'être son principal débouché, l'accès au marché européen permet aux entreprises du pays d'atteindre les volumes suffisants pour produire des biens et services concurrentiels, le marché helvétique étant trop petit.

Cette situation est porteuse de deux enjeux pour la prospérité de l'économie du pays, et donc vaudoise. D'une part, il s'agit de préserver l'accès au marché européen, dont la proximité géographique et culturelle en fait un partenaire incontournable. D'autre part, il s'agit de cultiver les relations directes avec les autres régions du monde, afin de diversifier les débouchés, réduire la dépendance à l'Europe et bénéficier de dynamiques économiques plus soutenues. Les autorités vaudoises y concourent en faisant valoir leur voix à l'échelle nationale, par des missions de promotion économique ou par des informations diffusées auprès des entreprises et du public.

- Depuis des années et hors des périodes de crises économiques aiguës, les entreprises du pays signalent que la pénurie de main-d'œuvre constitue le principal obstacle au développement de leurs activités. A l'avenir, cette question sera d'autant plus vive que la population active vaudoise diminuerait sans un apport migratoire ou frontalier. Ce besoin de main-d'œuvre étrangère devrait même être vif dans les domaines informatiques et de santé, deux branches qui présentent déjà des signes de pénurie de personnel.

Si la politique migratoire relève du débat national, les autorités vaudoises ne sont pas démunies de marge de manœuvre. Déjà aujourd'hui, elles accompagnent les entreprises dans les démarches administratives découlant du recrutement de personnes étrangères ou font valoir les besoins de l'économie vaudoise auprès de la Confédération. Par ailleurs, elles exercent aussi une influence plus indirecte via leurs politiques, dont celles fiscales ou du logement.

#### 4.3.3. Innovation technologique

Pour l'économie suisse et vaudoise, qui sont axées sur l'exportation de produits et services à haute valeur ajoutée, l'innovation est primordiale pour rester compétitive puisque les coûts de production dans le pays sont élevés et les matières premières rares.

Actuellement, la Suisse figure parmi les pays les plus innovants et compétitifs au monde (IMD, 2021), en particulier grâce à son système de formation et de recherche dense et de qualité, ainsi qu'à sa capacité de recruter une main-d'œuvre pointue à l'étranger.

A ce jour toutefois, la dynamique de la recherche scientifique du pays risque d'être ralentie, car la Suisse n'est plus directement associée au programme de recherche de l'UE, suite à l'abandon de l'accord-cadre en 2021. Or, ce programme, le plus doté au monde (95 milliards d'euros entre 2021 et 2027) était jusque-là la principale source publique de financement de la recherche et de l'innovation des entreprises suisses. Conscients de l'apport essentiel de ce financement, le Conseil fédéral et le Parlement négocient avec l'Europe pour réactiver ce partenariat.

A l'échelle cantonale, les autorités agissent en allouant notamment des moyens financiers à la formation, la recherche ou à l'encouragement de l'innovation. Cette action concerne aussi bien la création de start-ups que les start-ups qui passent dans une phase de scale-up (lorsque le principal défi n'est plus de rechercher un modèle d'affaires, mais de croître).

#### 4.3.4. Mutations économiques de long terme

Depuis les années 2010, l'appui au développement économique de l'Etat de Vaud cible les branches des sciences de la vie et de la santé, des technologies de l'informatique et du numérique, de l'industrie de précision, de l'industrie agroalimentaire et de la nutrition, de l'énergie et l'environnement ainsi que du sport. Par ailleurs, le canton dispose de fonds de soutien aux Alpes vaudoises, à l'innovation et à l'économie durable. A ce jour, la liste des secteurs ciblés n'appelle pas de mise à jour fondamentale, car elle tient compte de l'ensemble des tendances qui devraient durablement influencer la vie économique vaudoise (développement du numérique, réchauffement climatique, etc.). Par exemple, les sciences de la vie et de la santé seront portées par l'intérêt des individus pour leur bien-être et par le vieillissement démographique qui se dessine à l'échelle planétaire.

En plus de stimuler des activités spécifiques porteuses de croissance, la transition vers un système économique circulaire constitue un enjeu croissant pour nos sociétés. Le but est de passer d'un modèle qui consiste principalement à extraire, produire, consommer et jeter à un système d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des biens et services, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources. Ce faisant, la Suisse, et par extension le canton de Vaud, pourraient gagner un avantage comparatif de long terme dans un contexte de rivalité grandissante pour l'usage des ressources naturelles et de lutte contre les dérèglements climatiques (Stucki & Wörter, 2021). Selon une enquête de ces auteurs, seules 10% des entreprises suisses réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires dans une logique circulaire en Suisse. Ces résultats font ressortir trois leviers permettant de favoriser cette transition économique 1) une sensibilisation des entreprises sur le concept d'économie circulaire, 2) un appui financier pendant la période de transition et 3) un partage des savoir-faire. A cheval entre les deux premiers points, les collectivités publiques peuvent par exemple favoriser les démarches d'écologie industrielle, qui consistent à rassembler des activités complémentaires afin que les rejets de matières ou d'énergie puissent être utilisés par d'autres entreprises. Une telle démarche serait possible en appuyant, dans les zones industrielles existantes, des inventaires des flux et des relations partenariales.

#### 4.3.5. Diversité du tissu économique et développement régional équilibré

L'économie vaudoise peut être qualifiée d'équilibrée puisque sa structure n'est pas dominée par une ou deux branches particulières, contrairement à d'autres pays ou mêmes cantons. De même, si elle comprend des entreprises d'envergure mondiale et/ou leader sur leur marché, les grandes entreprises (plus de 200 emplois) ne regroupent que 18% des emplois du canton.

Un tel équilibre a pour avantage d'éviter d'être frappé de plein fouet en cas d'effondrement d'un secteur dominant à la suite d'une crise (le tourisme, l'hôtellerie et la restauration depuis deux ans) ou de changements structurels importants (p. ex. la sidérurgie en Europe depuis la mondialisation). Cependant, un tissu diversifié est exposé à l'ensemble des difficultés sectorielles.

Dans la mesure où le soutien financier du canton peut avoir pour effet à terme de préserver l'équilibre de son tissu économique ou au contraire de le concentrer selon les branches visées, la question de l'équilibre recherché constitue de fait un enjeu de cette politique publique.

Enfin, un des objectifs de la politique économique cantonale est d'assurer un développement équilibré de ses régions économiques. Cet objectif est notamment motivé par la volonté de favoriser la cohésion cantonale et de réduire les déplacements pendulaires. Si l'avènement du télétravail semble plutôt devoir contribuer à l'équilibre du développement économique entre les régions vaudoises, cette question devrait rester un enjeu, car plusieurs évolutions sont porteuses de risques de déséquilibre.

En particulier, les régions de montagnes, de moyenne et basse altitude ne pourront prochainement plus tabler sur les « sports d'hiver » à cause des effets du réchauffement climatique. Ces régions bénéficieront peut-être en revanche de l'engouement pour les vacances de proximité développé durant ces dernières années. De même, les activités agricoles et viticoles vont devoir adapter leurs cultures et pratiques aux changements climatiques, ainsi qu'aux nouvelles habitudes alimentaires (consommation bio et moins carnée). Le canton, par ses soutiens financiers, pourra décider d'accompagner, plus ou moins fortement, ces régions face aux changements de long terme qui se dessinent.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- Faut-il miser sur un rapprochement avec l'Union européenne ou faut-il développer davantage les échanges avec d'autres régions du monde ?
- Les collectivités publiques devraient-elles intervenir davantage pour réussir les transitions numériques et écologiques au risque de soutenir des activités économiquement peu viables ou des régions moins dynamiques ?
- L'accès à la main-d'œuvre étrangère permet le développement économique et alimente la croissance démographique. Peut-elle conduire à un repli identitaire d'une partie de la population ?

## 4.4. Numérique

Les technologies numériques se distinguent actuellement puisqu'elles bouleversent l'ensemble des secteurs de la société et de l'économie, en transformant le rapport des individus au temps, à l'espace et aux autres. Les technologies numériques (traitement du big data, internet des objets, intelligence artificielle, blockchain, réalité virtuelle, robotique, imprimante 3D par exemple) couvrent des réalités multiples et s'alimentent mutuellement. Dans le domaine de l'entreprise, elles impliquent des évolutions dans la maintenance, la relation avec les fournisseurs et les clients, l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines, le service après-vente ou encore le marketing. La transition numérique, débutée autour des années 2000, est une tendance lourde qui se poursuivra à l'avenir.

Mais les évolutions technologiques vont bien au-delà du numérique, avec lequel elles interagissent souvent. Elles comprennent notamment le génie génétique (y. c. les thérapies géniques ou les organismes génétiquement modifiés – OGM) ainsi que les innovations dans le domaine de la santé (traitements personnalisés) ou dans le domaine de l'énergie (notamment pour améliorer le stockage et la production de l'énergie ou pour capter le carbone présent dans l'atmosphère).

### 4.4.1. Attentes envers les technologies

Si les technologies constituent un moyen efficace pour résoudre les problèmes, il est erroné de nourrir l'illusion qu'elles permettent, à elles seules, de tous les résoudre. Elles peuvent par exemple constituer un levier essentiel pour résoudre la question climatique, mais ne seront pas suffisantes, d'autant que leur impact environnemental ne peut être négligé. Une telle illusion implique le risque de ne pas prendre les mesures nécessaires en temps opportun.

En outre, il s'agit d'éviter d'octroyer une confiance aveugle dans le progrès technique en négligeant que, derrière l'émergence d'une solution, de nouveaux problèmes pourraient surgir. Comme exemple emblématique peut être cité l'usage du charbon, puis du pétrole. Causes des problèmes climatiques actuels, ils ont néanmoins permis des avancées majeures (pour la production, la mobilité et le chauffage) tout en étant présentés comme solutions aux problèmes causés par l'usage intensif du bois (épuisement des ressources et destruction des forêts). De manière générale, le principe de précaution devrait être de mise, même s'il ne vise que les risques graves, dont il tente de minimiser les effets dommageables (Bourg, 2002; Vernez & Cornuz, 2020).

Dans ce contexte, les études scientifiques revêtent une importance particulière, car elles permettent de documenter les opportunités ou menaces des nouvelles technologies et de renforcer la confiance envers celles-ci. Ce travail se révèle particulièrement important dans le cas des OGM ou des ondes électro-magnétiques. L'information est un enjeu central pour que la population puisse cerner leurs tenants et aboutissants. Dans les situations où la technologie en question ne présente pas de danger, son acceptabilité sociale est renforcée ainsi que celle des autres technologies utilisées.

### 4.4.2. Transition numérique des entreprises et collectivités publiques

Dans un contexte mondialisé et marqué par des évolutions rapides, aucune économie ne peut se tenir à l'écart du progrès technologique au risque d'un décrochage, sans pour autant lui

octroyer une confiance aveugle. La rapidité d'adaptation est ici un critère de succès, si elle intègre une analyse des conséquences négatives possibles.

La recherche est la source principale de nouvelles idées, technologies et solutions : elle est fondamentale pour la compétitivité des entreprises vaudoises, l'efficacité des collectivités publiques du canton et le renouvellement du tissu économique. Mais pour que l'économie vaudoise puisse en profiter, le transfert de ces nouvelles connaissances (ou transfert technologique) – émanant, par exemple, des hautes écoles – au monde entrepreneurial est indispensable. L'enjeu est donc de permettre aux PME, tout comme aux grandes entreprises, d'intégrer les nouvelles possibilités offertes par le numérique, que ce soit en termes de modèle d'affaires, d'organisation ou de nouveaux outils. Le transfert se réalise notamment par l'engagement de personnes formées par les hautes écoles ou à l'étranger dans les entreprises, mais également grâce à des soutiens durant les phases d'innovation (services de financement, d'accompagnement, de promotion, d'hébergement et de mise en réseau) ou à la participation à des projets collaboratifs avec d'autres entreprises.

Les collectivités publiques jouent également un rôle dans la facilitation des démarches que les entreprises et les citoyen-ne-s doivent entreprendre auprès d'elles. Le développement de la cyberadministration contribue notamment à simplifier les procédures administratives. Enfin, la mise à disposition de données publiques en libre accès (« Open Government Data ») permet d'encourager l'innovation économique et scientifique, la participation des citoyen-ne-s à la vie publique et profite aussi bien aux individus, qu'aux entreprises ou au monde scientifique.

### 4.4.3. Acquisition des compétences nécessaires à une société plus numérisée

Dans une société toujours plus numérisée, le risque existe qu'un fossé se creuse entre les personnes qui ont accès, maîtrisent ou utilisent les technologies en étant conscientes des enjeux, et celles qui n'y ont pas accès, ne les utilisent que sommairement ou ne sont pas conscientes des enjeux sous-jacents. Pour le canton, l'enjeu est de permettre à la population de s'adapter aux évolutions en cours afin de pouvoir participer à la vie sociale et au marché du travail. Pour tenir compte de ces évolutions, la formation pourrait gagner à être pensée tout au long du parcours de vie, d'une part pour éviter la fracture numérique et permettre à l'ensemble des personnes de participer à la vie en société et d'autre part pour suivre les évolutions rapides et constantes sur le marché du travail.

La réponse à cet enjeu passe indéniablement par l'adaptation de la formation initiale et continue. L'adaptation du système éducatif à tous les niveaux, du primaire au tertiaire, appelle une coordination entre les différents échelons institutionnels, du niveau fédéral au niveau communal. A terme, il s'agit de permettre aux jeunes non seulement de comprendre comment fonctionne le numérique, mais aussi d'appréhender les enjeux sociaux du numérique (développement de l'esprit critique face aux technologies et aux réseaux sociaux). L'éducation numérique n'est donc pas l'apanage d'une branche, mais peut être enseignée de manière transversale au travers de différentes disciplines. Cette évolution passe par l'adaptation du matériel pédagogique et la formation du corps enseignant. Les travailleuses et travailleurs actifs doivent pouvoir mettre à jour leurs connaissances tout au long de leur parcours professionnel. Compte tenu notamment de la rapidité des changements

technologiques, les individus ne réussiront à suivre le rythme que si la formation continue est accessible au plus grand nombre. Or, cette mutation des compétences prêterait plus fortement les personnes les moins formées, pour lesquelles l'accès à la formation continue et à la reconversion professionnelle gagne à être favorisé.

#### 4.4.4. Sécurité, protection des données et réglementation

Aujourd'hui, bon nombre d'activités et d'interactions se déroulent par voie numérique que ce soit pour des raisons professionnelles, communiquer avec des proches, faire des achats ou interagir avec les services publics. Or, divers incidents viennent ternir la confiance des utilisateurs (par exemple : vol de données, algorithmes biaisés). Le maintien de la confiance est pourtant décisif puisque la méfiance envers les outils peut conduire à celle envers les organisations et les autorités.

Ainsi, la sécurité et la protection des données constituent des enjeux décisifs dans ce contexte. Dans la région lémanique, la « Trust Valley », pôle de compétences en cybersécurité et confiance numérique et résultant d'un partenariat public-privé, développe des projets novateurs dans ce domaine. La sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité et de protection des données a déjà commencé et va se poursuivre pour les entreprises et les collectivités publiques.

La mise à jour de la réglementation est un enjeu important pour les innovations. Tout d'abord, une réglementation trop contraignante peut prêter l'innovation et, dans un contexte évoluant rapidement, favoriser l'hégémonie de quelques entreprises, seules à même de proposer des solutions. A contrario, une absence de réglementation peut être un frein à l'innovation, car le déploiement de certaines innovations est ralenti par un contexte d'insécurité juridique quant à leur utilisation future (ex. les drones). Enfin, une réglementation trop laxiste peut ne pas protéger suffisamment les individus, notamment face aux mauvaises pratiques des géants de la technologie.

#### 4.4.5. Infrastructures et territoire

Les données sont au centre de la transition numérique et leur volume augmente de manière exponentielle. Afin de leur permettre de circuler de manière rapide, sûre et fiable, des réseaux performants sont nécessaires. Dans ce contexte, l'infrastructure gagne en importance et appelle une adaptation en continu. Par exemple, le déploiement des infrastructures adaptées aux techniques de type 5G, bien que suscitant de nombreux débats liés à la santé de la population ou dans le domaine de l'aviation, reste un enjeu central pour l'industrie du futur, la téléchirurgie ou encore les véhicules connectés.

De même, une bonne desserte numérique sur l'entier du territoire est nécessaire pour accompagner les nouveaux modes de production, de distribution et de consommation des marchandises. La transition numérique a en effet un impact fort sur l'organisation territoriale avec les besoins en logistique, en lieux de vente de proximité, ou encore en espaces de coworking. Cette bonne desserte numérique concourt également à prévenir l'accroissement de la fracture numérique.

#### 4.4.6. Durabilité et transition numérique

La transition numérique est à la fois une menace et une opportunité pour la transition écologique. Elle permet des gains d'efficacité, une amélioration des perfor-

mances, une optimisation des modes de consommation et des processus de production ou encore une dématérialisation. Néanmoins, le numérique pèse sur la facture environnementale de l'humanité en représentant 4,2% de l'énergie primaire, 3,8% des gaz à effets de serre, 0,2% de l'eau et 5,5% de l'électricité en 2019 (Bordage, 2019). De même, le numérique implique une demande croissante de métaux rares. Assurer la durabilité de la transition numérique constitue un enjeu important, puisque son usage augmentera encore fortement dans les années à venir, avec le déploiement des objets connectés (enceinte Bluetooth, montre, thermostat, éclairage, etc.) et de l'informatique embarquée (robots ménagers, voitures, etc.).

Loin d'être un domaine immatériel, le numérique nécessite des équipements tels que les ordinateurs, smartphones, câbles et fibre optique, centres de données, etc. De par leur nombre, les équipements individuels sont la principale source d'impact du numérique, avant même la fabrication et la consommation électrique du réseau et des centres informatiques. Plus spécifiquement, leur fabrication concentre l'impact le plus important (extraction des matières premières et leur transformation), suivie de leur consommation électrique.

Différentes pistes sont explorées et pourront être développées afin de diminuer l'empreinte environnementale, comme réduire le nombre d'équipements en favorisant la mutualisation (notamment des objets connectés), augmenter la durée de vie des équipements en favorisant, entre autres, leur réemploi, voire prôner la sobriété numérique ou encore faire évoluer les modes de consommation.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- Les technologies numériques sont-elles en train de dévorer à un rythme toujours plus rapide les ressources de notre planète ? Ou au contraire, nous permettront-elles in fine de réduire notre empreinte carbone ?
- Les « robots » vont-ils remplacer la main-d'œuvre et mettre une partie des travailleuses et des travailleurs au chômage ? Ou au contraire, représentent-ils une opportunité pour décharger les humains des tâches pénibles, répétitives, voire dangereuses ?
- Le génie génétique permet-il d'accroître le rendement des plantes et de réduire le recours aux pesticides ? Ou au contraire, augmente-t-il la probabilité d'une dissémination incontrôlée d'OGM dans la nature, avec des risques de mutations génétiques ?
- La technologie 5G est-elle nécessaire au déploiement des objets connectés et de l'industrie 4.0 ? Ou au contraire, a-t-elle des conséquences négatives pour la santé et l'environnement ?



## 4.5. Démocratie

A l'échelle mondiale, les revendications réclamant une extension de la démocratie se multiplient, non seulement à l'égard des régimes autoritaires – qui se légitiment eux-mêmes en tentant de discréditer les régimes démocratiques – mais également à l'intérieur même de ces régimes démocratiques. En effet, de larges pans de la population mondiale se méfient des institutions et des gouvernements, qu'ils estiment peu disposés, voire incapables, de répondre à leurs besoins ou à leurs attentes. Les systèmes fondés sur une démocratie exclusivement représentative sont particulièrement visés. Il leur est reproché de ne pas représenter la diversité des populations et d'être inaptes à répondre à leurs problèmes, du fait, entre autres, de la lenteur des processus institutionnels ou de leur corruption.

Si, à l'étranger, le terme « crise de la démocratie » est utilisé, en Suisse, les mécanismes de démocratie directe ont jusqu'à aujourd'hui très bien fonctionné et fortement atténué la défiance envers le politique et les institutions. Non que le pays soit totalement à l'abri d'une certaine « mauvaise humeur » envers les autorités, mais la démocratie dite semi-directe (que l'on appellera directe par la suite), par la clarté des résultats qu'elle engendre, a plutôt conforté la confiance en elle.

Néanmoins, la prudence doit être de mise. La demande d'une participation plus grande aux décisions s'accroît, en Suisse comme à l'étranger. La démocratie « directe » n'est en effet pas épargnée par des critiques. Des voix s'élèvent depuis un certain nombre d'années, critiquant tant le référendum que l'initiative. La lenteur des procédures est également soulignée : pour des cercles croissants, les pratiques démocratiques usuelles ne sont plus adaptées à l'urgence que requièrent certaines situations. De même, la polarisation qui affecte les sociétés occidentales concerne également la Suisse, comme l'a montré la crise du Covid-19, et nourrit un certain nombre de tensions à ne pas perdre de vue.

Parallèlement, cette méfiance d'une partie de la population envers les institutions politiques s'exprime également à l'égard des sciences et de l'ensemble des figures incarnant une forme d'autorité intellectuelle : l'université, à travers les valeurs culturelles qu'elle véhicule, et la place des savant·e·s dans la société.

### 4.5.1. Proximité entre les autorités et la population

Les instruments de démocratie directe peuvent être considérés comme le socle par lequel se construit la confiance de la population suisse envers les autorités politiques. Cette confiance garantit la stabilité du pays et du canton, qui elle-même contribue dans une large mesure à la prospérité économique dont nous jouissons. Les procédures démocratiques suisses ne peuvent toutefois être considérées comme immuables.

Dans ce sens, le renforcement par des méthodes élaborées dans le cadre de la démocratie dite « participative » constitue un enrichissement. Ces approches ont comme objectif d'associer des personnes possiblement exclues des procédures habituelles (jeunes, étrangers, ...) aux décisions effectives ou, du moins, aux processus délibératifs qui accompagnent une prise de décision. S'il est vrai que ces démarches comportent parfois un biais de représentation – car elles rallient plus difficilement les populations exclues des processus démocratiques traditionnels – elles permettent néanmoins de proposer une alternative au processus d'horizontalisation du pouvoir. Le canton de Vaud connaît d'ailleurs déjà de tels dispositifs, notamment pour les politiques d'aménagement du

territoire. En parallèle, le recours aux outils numériques (e-démocratie) permet, notamment chez les jeunes générations, de favoriser la participation aux processus démocratiques.

Par ailleurs, le respect de la proximité entre autorités et population, que rend possible la démocratie fondée par essence sur le dialogue, offre les bases à la transparence exigée de l'action publique. Elle constitue une condition sine qua non de la qualité des arbitrages livrés par les citoyennes et les citoyens.

### 4.5.2. Relations entre l'administration publique et la population

L'Etat est appelé à s'adapter constamment aux changements, dans une période marquée par une succession de profonds bouleversement liés aux enjeux environnementaux, du numérique ou encore du vieillissement de la population. Les collectivités publiques sont appelées à faire preuve d'agilité, et à adapter leurs règles de fonctionnement au contexte tout en prenant en considération les nouvelles réalités de ce monde en mouvement.

Si les autorités politiques intègrent la population dans leur conduite des politiques publiques, cette évolution concerne également leurs administrations, qui s'adaptent à la nouvelle demande démocratique. Vu leur place de plus en plus importante dans le fonctionnement de la société, les administrations ne peuvent plus uniquement se prévaloir des procédures qui rythment ordinairement leur travail quotidien : elles vont plus fréquemment à la rencontre des gens, directement touchés par une mesure en discussion ou intéressés par une problématique particulière. Ces nouvelles façons d'interagir et de coopérer avec la population vont au-delà des habituelles procédures de consultation, qui se contentent d'accumuler les opinions des différents secteurs de la société concernés par tel projet de loi ou de règlement. Certaines plateformes d'échanges permettent de faire participer les citoyennes et citoyens directement au processus d'élaboration d'une norme ou d'un projet. En même temps, un danger subsiste : les gens associés à ce dialogue avec le monde politique ou le monde administratif peuvent en sortir déçus ou frustrés, avec l'impression que les décisions importantes ont déjà été prises par ailleurs.

### 4.5.3. Approche large et intégrative de la réalité

Une approche segmentée des questions majeures traitées par les collectivités (transitions énergétique et numérique ou crises sanitaires par exemple) peut s'avérer problématique dans un contexte de complexité croissante et d'interconnexion toujours plus forte entre les domaines. Le modèle dominant d'élaboration des politiques publiques, consistant à réduire les défis complexes en des problèmes de plus en plus petits, permet difficilement de faire face à des perturbations systémiques. Un enjeu de la démocratie consiste donc à renforcer toujours plus les approches intégratives, tout en veillant à y intégrer l'ensemble des domaines concernés, à piloter le changement de manière globale (Wernli et al. 2021), et à assurer la cohérence des décisions. Il en va de même pour la prise en compte des complémentarités entre le secteur privé, public et parapublic. Dans le contexte de pandémie par exemple, l'expérience récente a montré l'importance de considérer les implications sociales, économiques et psychologiques, en plus de l'analyser sous le prisme de la santé physique. De même, la politique vieillesse est toujours plus abordée de manière transversale, notamment dans les politiques d'aménagement du territoire, du logement, de santé et d'action sociale. Le vieillissement



de la population future rendra cet enjeu encore plus saillant. Enfin, la sensibilisation des spécialistes de tous les domaines et futur-e-s dirigeant-e-s aux enjeux climatiques et aux enjeux de la transition numérique est essentielle.

#### 4.5.4. Question de la judiciarisation des relations sociales

La justice, comme troisième pouvoir, apparaît comme l'un des fondements de la démocratie et de l'Etat de droit. Elle assure le respect des lois par les actrices et acteurs privés et publics, et garantit l'égalité devant la loi entre les individus et entre ceux-ci et les collectivités publiques. Les relations entre le processus politique et le pouvoir judiciaire tend toutefois à se modifier à travers un phénomène dit de «judiciarisation». Ce phénomène témoigne d'un nouveau rapport des individus au droit et à la justice (Castillo, 2018). La justice se voit ainsi saisie de causes traditionnellement considérées comme relevant du domaine politique (p. ex. changement climatique), lui prodiguant ainsi un pouvoir nouveau: donner à l'Etat des instructions quant aux politiques à suivre. Observé tout d'abord aux Pays-Bas et en Allemagne, le recours à ce type de justice, qui tend à subordonner les procédures démocratiques d'arbitrage usuelles aux décisions de justice, est apparue en Suisse il y a peu. En Suisse, ce processus s'est aussi matérialisé sous la forme d'interventions de la justice dans le domaine des droits populaires (annulation d'un vote à Moutier tenu en 2017 sur le futur statut de cette commune ou celle du résultat d'une votation portant sur l'imposition du mariage en 2019). De telles interventions ne sont pas forcément mauvaises dans la mesure où elles démontrent que tous les actes de la vie démocratique sont placés sous la surveillance de la justice, qui doit veiller au bon fonctionnement des procédures telles que définies par le cadre constitutionnel et législatif. Mais, à la longue et si elles devaient s'intensifier, elles poseraient la question de l'autorité de l'Etat. Le droit serait alors de plus en plus convoqué lorsque des décisions démocratiquement prises ne conviendraient pas à certaines personnes déçues par des choix politiques. Le politique pourrait se trouver en difficulté, au profit de la justice mais aussi de l'administration (Rosanvallon 2015; Supiot, 2005).

#### 4.5.5. Dangers menaçant la démocratie

Une démocratie ne fonctionne que si les canaux d'information sont adéquats. Au cours des dernières années, les réseaux sociaux et leurs algorithmes prévus pour filtrer l'information qui parvient aux internautes («bulles de filtre») ont pris de l'ampleur. En parallèle, ces informations sont régulièrement non vérifiées ou manipulées, encourageant la binarité des opinions et faisant craindre à certain-e-s un danger pour la démocratie. La polarisation de la société s'accroît alors que certains groupes sociaux, parfois enclins à s'enfermer dans des logiques de type sectaire, voient quelques membres se radicaliser. Tout devient opinion, la connaissance n'est plus valorisée comme telle: chacun-e pouvant énoncer sa vérité, les scientifiques perdent leur aura de personnes garantes de la connaissance.

La lutte contre la diffusion d'informations erronées ou manipulées passe, entre autres, par l'éducation des jeunes et des adultes, qui forme les esprits à trier le flot d'informations quotidiennes. Il est aussi possible de se demander si cet éparpillement de l'information a également contribué à durcir les relations entre la société et le monde scientifique. Celui-ci est à la fois investi de grandes attentes pour répondre aux problèmes de notre modernité (de la crise sanitaire à la crise écologique) et la cible d'une certaine méfiance, tant bien même que la science, loin de pouvoir donner des explications à tout, est guidée par le doute.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- Les pratiques démocratiques classiques sont parfois jugées insuffisantes, ou du moins pas assez inclusives et réactive: dans quelle mesure l'exercice de la démocratie doit-il être renforcé par des pratiques relevant de la démocratie dite participative? Comment concilier l'exigence d'une agilité plus forte des pouvoirs publics avec ces nouvelles pratiques?
- Les jeunes générations ont souvent tendance à s'abstenir: une implication d'une plus grande partie de la population doit-elle être soutenue par une extension des pratiques démocratiques par voie numérique, alors même que les systèmes dévoilent encore des failles en matière de sécurité?
- La démocratie ne peut être complète que si les pouvoirs de décisions se trouvent le plus près possible de la population: faut-il dès lors renforcer la marge d'action des cantons, au niveau fédéral, et l'autonomie communale dans le canton?
- Il est admis que la formation joue un rôle central dans la bonne santé démocratique d'une société: comment introduire, dans les programmes scolaires, une formation civique adaptée?

## 4.6. Démographie

La croissance démographique du canton, quasiment ininterrompue depuis 1970, va se poursuivre au cours des prochaines décennies et la population vaudoise va approcher 980 000 habitant-e-s en 2040, selon le scénario moyen des perspectives de StatVD (2021a). La hausse serait ainsi de +165 000 habitant-e-s et +20 % par rapport à 2020. L'ampleur de la hausse résultera principalement de l'importance du solde migratoire, qui a contribué, à lui seul, à 70 % de la croissance démographique de ces 50 dernières années.

La croissance de la population devrait concerner tous les âges, mais son intensité relative sera plus forte pour les plus âgé-e-s. Ainsi, la population vaudoise connaîtra un vieillissement marqué qui ira en s'accroissant avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

### 4.6.1. Infrastructures, croissance démographique et autres évolutions

La croissance de la population implique une hausse des besoins en termes d'infrastructures dans de nombreux domaines, dont en particulier ceux de la santé, de l'énergie, de la mobilité, de la formation, de la sécurité et de l'épuration des eaux. La mobilisation des moyens nécessaires au développement et à la rénovation des infrastructures est un enjeu pour le canton, d'autant plus que la création de nouvelles structures appelle une anticipation parfois à long terme pour permettre leur réalisation.

La croissance démographique devrait se poursuivre jusqu'en 2060 et très probablement au-delà selon les tendances en cours. Elle implique donc une hausse pérenne des besoins à l'échelle de plusieurs décennies. Elle entraînera non seulement une augmentation des besoins financiers dans de nombreux domaines, mais posera aussi la question de la répartition des ressources financières. Les choix de société devraient permettre de réaliser ces arbitrages en tenant compte de risques tels que l'altération de la qualité de l'espace de vie, l'engorgement des infrastructures et l'équilibre entre les régions (périphéries et centres).

Dans les faits, le calibrage des infrastructures en fonction des besoins de la population ne peut pas être réduit à la seule question de la croissance démographique. Il dépend aussi d'autres paramètres, tels que la structure par âge de la population, l'évolution des modes de vie ou encore les progrès technologiques.

Au-delà de la croissance démographique attendue (+28 %), le développement de la mobilité à l'horizon 2050 par exemple doit intégrer le vieillissement de la population. En effet, les senior-e-s se déplaçant moins (que les plus jeunes), le changement de structure par âge à venir implique de facto une diminution du nombre de kilomètres moyens parcourus par personne : ainsi, la croissance de la mobilité « ne serait que » de +22 % d'ici à 2050 (aux conditions actuelles). De surcroît, d'autres éléments viendront modifier la mobilité future, tels que les changements de modes de vie et de préférences de mobilité, les développements des capacités de transport, le télétravail (dont la généralisation ferait diminuer les kilomètres parcourus de 4 %, selon nos estimations provisoires) ou encore la voiture autonome.

De même, le calibrage des infrastructures et des besoins en personnel dans le domaine de la formation ne dépendra pas uniquement de l'évolution du nombre de jeunes dans le canton (elle sera dans la ligne de celle de la population totale), mais aussi de leur propension à suivre des formations plus longues ou des moyens disponibles pour répondre à la demande.

### 4.6.2. Utilisation du sol : mitage du territoire et pression sur les milieux naturels

La croissance de la population implique une pression sur le territoire puisqu'elle s'accompagne de nouveaux logements, emplois, entreprises et infrastructures (liées à la santé, la formation, les loisirs, la mobilité). Aujourd'hui, par exemple, les surfaces d'habitat et d'infrastructure occupent 12 % du territoire vaudois, contre 8 % en 1980. Or, l'extension des surfaces bâties se fait au détriment des surfaces cultivables nécessaires à l'approvisionnement alimentaire, altère le paysage et cause une perte de diversité biologique et paysagère. Afin d'organiser l'utilisation du sol, la politique d'aménagement du territoire a d'ailleurs pour tâche de coordonner les différentes politiques publiques qui concernent le territoire. Ainsi, la localisation des nouveaux logements et des places de travail a un impact sur les habitudes de déplacement et est réfléchi pour éviter le mitage du territoire, préserver les meilleures terres agricoles et sauvegarder la faune et la flore. De surcroît, un habitat compact et clairement délimité diminue les déplacements (DETEC, 2022). La densification des zones bâties est donc un enjeu important pour le développement territorial.

L'un des objectifs associés au plan directeur cantonal (principal instrument pour le pilotage du développement territorial du canton) est d'ailleurs que trois quarts des Vaudoises et des Vaudois vivent en milieu urbain en 2040 (DTE, 2019; DETEC, 2018). Suite à la dernière révision de la Loi sur l'aménagement du territoire, cet objectif pourrait être atteint à l'horizon 2045-2055 à la vue des inerties démographiques. Dans un avenir proche, il est possible que les zones à bâtir fassent l'objet de nouvelles limitations afin de les ajuster à la croissance démographique moins soutenue de ces dernières années, et ce, conformément aux dispositions fédérales. Cependant, ces exigences supplémentaires pourraient rencontrer un écho mitigé auprès des communes périphériques qui verraient leur potentiel de croissance diminuer, alors qu'une partie de la population serait intéressée à s'y installer.

En parallèle, dans un contexte de densification et de pénurie de logements près des pôles d'emplois, les prix des logements tendent à se renchérir, ce qui « conduit » les habitant-e-s à s'installer en périphérie, mouvement qui est en outre favorisé par le développement du télétravail. Cette pression sur les prix pourrait encore augmenter avec les rénovations énergétiques. Dès lors, favoriser la mise à disposition de logements en adéquation avec les moyens financiers des ménages vaudois devrait rester un enjeu pour le canton. Tout comme restera l'objectif d'accompagner la densification en tenant compte de critères de qualité : existence d'espaces publics (favorisant les rencontres et le sentiment d'appartenance), d'équipements et de services couvrant les besoins quotidiens (ex : commerces, desserte en transports publics, VLP-ASPAN, 2015), protection de la population des nuisances sonores ainsi que préservation d'îlots de fraîcheur.

### 4.6.3. Vieillesse et politiques publiques

La hausse du nombre de senior-e-s les plus âgés, annoncée depuis longtemps, a commencé. Elle sera rapide, importante et va durer longtemps ; autant s'y préparer, en adaptant notamment la prise en charge socio-sanitaire des personnes âgées.

Tout d'abord, les établissements médico-sociaux (EMS), les hôpitaux et les organisations d'aide et de soins à domicile feront globalement face à une hausse importante des demandes de prestations, dont l'ordre de grandeur serait 2,5 fois supérieure à l'accroissement démographique de 2015 à 2040 (StatVD 2017). Cette augmentation

s'accompagnera de besoins en personnel de santé, de proches aidants et de bénévoles, dont la formation et l'accompagnement est un enjeu central.

Pour permettre aux individus d'être actifs et autonomes le plus longtemps possible, le canton prévoit de renforcer la politique actuelle de maintien à domicile, ce qui correspond aux préférences des senior·e·s tout en contenant les besoins en lits d'EMS. Dans ce contexte, les pistes envisagées sont nombreuses : aides et soins à domicile, structures d'accompagnement médico-sociales existantes ou émergentes (colocations par exemple), mesures préventives précoces de la perte d'autonomie, renforcement de la coordination entre les intervenants, amélioration de la complémentarité des prestations, intégration des soins ou encore recours plus intense aux nouvelles technologies.

Par ailleurs, le système sanitaire devra répondre à une patientèle ayant des besoins toujours plus différents. Plus précisément, l'avancée en âge se traduit progressivement par l'apparition de maladies chroniques et multiples : parmi les personnes de 80 ans et plus, 41 % des personnes sont atteintes de plusieurs maladies chroniques (OFS, 2012). Or, souvent encore, les patient·e·s se trouvent confronté·e·s à un système historiquement conçu pour répondre à des événements urgents et ponctuels ainsi qu'à une gestion des questions de santé dissociée et fragmentée (plusieurs spécialistes). Dès lors, la hausse de la part des senior·e·s de 16 % à 24 % dans la population impliquera un rééquilibrage entre ces deux types de prise en charge. Cependant, les mesures dans le domaine de la santé ne sont pas suffisantes pour permettre un vieillissement harmonieux. Ainsi, une vision transversale et des orientations communes aux différents domaines d'action publique assurent une meilleure cohérence des dispositions prises ou envisagées isolément dans chaque domaine. Tenir compte des besoins spécifiques des personnes âgées dans d'autres politiques sectorielles, telles que le logement, la mobilité, la formation, la sécurité ou encore l'aménagement du territoire représente donc un enjeu important. Par exemple, avoir un logement et un habitat adaptés, à proximité des transports publics et autres services, permet aux personnes âgées de vivre plus longtemps à domicile, répondant ainsi à une forte attente de leur part. Autre exemple : aujourd'hui les outils numériques sont utilisés quotidiennement pour se déplacer, se loger, etc. Cette évolution constitue un obstacle pour des personnes âgées n'étant pas familières avec ces outils. Dès lors, il se peut que davantage de formations spécifiques à leur intention soient développées.

De manière générale, il s'agira de répondre à davantage de besoins, mais différemment, et avec une pression financière accrue pesant principalement sur les épaules des personnes actives. La société vaudoise va être confrontée à une double problématique. Du côté des dépenses, les coûts de la santé vont augmenter suite à la hausse du nombre de senior·e·s : ils seraient aujourd'hui 1 à 1,4 milliard de francs plus élevés avec la structure de la population de 2040 (soit +17 %). Du côté du financement, la portion qui incombe aux personnes actives va vraisemblablement s'alourdir à mesure que leur part dans la population va diminuer. Autrement dit, les personnes actives seront proportionnellement moins nombreuses à s'acquitter d'un montant qui sera plus élevé.

Ces questions de financement viendront exacerber le débat prégnant depuis plusieurs années sur la hausse des coûts de la santé et leur prise en charge dans le cadre de l'assurance-maladie de base. Ce débat concerne la question du niveau de soins souhaité et des ressources que la société est prête à y consacrer ou en mesure de mobiliser. L'accès aux soins y est central, tout comme d'importantes questions éthiques et d'équité.

#### 4.6.4. Assurances sociales

Le vieillissement démographique questionne la pérennité du système des trois piliers concernant la prévoyance financière à la retraite. La hausse du nombre de rentières et ren-

tiers par rapport à la population active (rapport de dépendance) pèse essentiellement sur le premier pilier (AVS), financé par répartition. Par ailleurs, l'allongement de l'espérance de vie – et donc celui de la durée de perception des retraites – met aussi le deuxième pilier (prévoyance professionnelle obligatoire, LPP) sous pression. Les révisions successives ont eu, jusqu'ici, pour objectif de consolider la prévoyance vieillesse pour en garantir le financement. Ainsi en décembre 2021, le Parlement a adopté la réforme AVS 21 dont l'objectif est de garantir le niveau de ses prestations et d'assurer son équilibre financier. Un référendum a été lancé contre le projet au motif qu'il renforce les inégalités entre hommes et femmes. Le référendum ayant abouti, il sera soumis au vote populaire. Pour rappel, l'AVS joue un rôle prépondérant pour les bas et moyens revenus et pour les personnes ayant des carrières irrégulières et mal couvertes par le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> pilier.

Il s'agit de lois fédérales, sur lesquelles le canton a peu de pouvoir, si ce n'est celui de pouvoir contribuer aux débats. Débats qui portent notamment sur l'âge de référence pour la retraite, la possibilité de prendre la retraite dans une fourchette de temps donné, l'incitation à poursuivre l'activité professionnelle après 65 ans, l'âge de référence ouvrant la possibilité d'une retraite anticipée et le taux de TVA.

En outre, le canton a la possibilité de mettre en place des aides complémentaires aux assurances afin de pallier les inégalités qui subsistent. D'ailleurs, les prestations complémentaires à l'AVS ou encore la rente-pont jouent ce rôle. Cette dernière permet actuellement aux femmes de 62 ans et aux hommes de 63 ans de couvrir leurs besoins vitaux dans le cas où ils auraient épuisé leur droit aux indemnités de chômage afin d'éviter l'anticipation de la rentes AVS et de la LPP.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- Quel équilibre entre d'une part croissance démographique et d'autre part croissance des infrastructures et préservation des espaces naturels ?
- La densification du territoire est-elle la meilleure réponse à l'impératif de gestion parcimonieuse du territoire ? Ou au contraire, représente-t-elle une menace pour la qualité de vie et le vivre ensemble ?
- Dans le cas où les moyens viendraient à manquer et que la collectivité devrait choisir les prestations de santé qu'elle peut offrir à la population, sur quels critères devra-t-elle se baser, et comment assurer la répartition légitime et juste des ressources disponibles ?

## 4.7. Dépendance envers l'extérieur

La crise sanitaire liée au Covid-19 a jeté une image crue sur la dépendance des pays les uns envers les autres, et donc de la Suisse et du canton de Vaud à l'égard de pays souvent lointains où la production de biens, parfois de première nécessité ou en tout cas stratégiques, a été déplacée (masques ou respirateurs par exemple). Il est désormais évident que les modèles de chaînes d'approvisionnement actuels, basés sur des stocks volontairement restreints, sont vulnérables. Or, les événements susceptibles de les perturber sont nombreux et même en passe de devenir plus fréquents. Par exemple, il se peut que des difficultés d'approvisionnement de denrées alimentaires apparaissent à l'avenir, car les dérèglements climatiques risquent d'occasionner une baisse des rendements dans de nombreux pays fournisseurs et que le niveau d'exploitation y est déjà parfois tel qu'il ne devrait de toute façon pas pouvoir être maintenu.

En parallèle, les cantons sont fortement dépendants les uns des autres et de la Confédération, puisque l'organisation fédéraliste entraîne une répartition des tâches entre les différents échelons institutionnels.

### 4.7.1. Forte dépendance d'approvisionnement vis-à-vis des autres pays

La dépendance d'approvisionnement de la Suisse et du canton de Vaud concerne notamment les biens et services importés. Ces biens dont les Helvètes sont très friands vont des denrées alimentaires aux produits d'usage courant (portables, médicaments,...), jusqu'aux équipements (voitures, meubles) et à l'armement. Dans le domaine alimentaire par exemple, la Suisse assure 56% de la consommation du pays en 2020, mais seulement 28% des fruits, 24% des graisses végétales et 16% des boissons alcoolisées.

Deux cas de figure appellent une réflexion particulière. D'une part, certains de ces biens peuvent être considérés comme stratégiques, ce qui soulève la question des stocks, de la capacité à les produire dans le pays ou de la diversification des fournisseurs. D'autre part, la Suisse est elle-même productrice de nombreux produits de même type que ceux importés. Pour ces biens, la question de favoriser la consommation locale peut apparaître opportune, notamment pour les biens pour lesquels la Suisse applique des quotas (comme le vin).

La dépendance d'approvisionnement du pays provient également de son besoin de matières premières, un domaine dans lequel elle est particulièrement peu dotée. Paradoxalement, alors même que la Suisse dispose de beaucoup d'eau, celle-ci pourrait devenir un bien rare selon les périodes de l'année; en été, l'eau est déjà venue à manquer (pour le bétail en estivage par exemple). Parmi les dépendances du pays, l'énergie appelle une attention particulière puisque 72% des besoins sont couverts par des importations d'agents fossiles, auxquels s'ajoutent les matières fissibles pour la production d'énergie nucléaire. Une telle prépondérance suffirait à elle seule à élever au rang d'enjeu la transition énergétique du pays vers des sources d'énergies renouvelables. A ce propos, il n'est pas sûr que l'Allemagne puisse produire assez d'énergie pour continuer à en vendre à la Suisse en hiver, suite à

son renoncement au nucléaire et au tarissement probable de son approvisionnement en gaz russe. Il n'est pas non plus assuré que la Suisse, faute d'accord avec l'Union européenne, puisse rester dans le système d'échange énergétique européen, dont le fonctionnement va sensiblement évoluer à partir de 2025<sup>17</sup>. Par ailleurs, une grande partie du pétrole et du gaz importés en Suisse provient de régions instables, ce qui peut déboucher sur des ruptures dans l'approvisionnement, ou en tout cas à des fluctuations de prix conséquentes.

De plus, la prospérité du canton dépend de la forte intégration dans l'économie mondiale de ses processus de production. En effet, plus de la moitié des marchandises échangées font l'objet d'une transformation ultérieure à l'importation ou à l'exportation dans le pays cible. Autrement dit, l'économie suisse est fortement active dans la fabrication de produits intermédiaires. De même, environ un quart des services exportés s'achemine vers un traitement ultérieur alors que les produits finaux exportés depuis la Suisse ne sont que très rarement composés de matières premières extraites dans le pays, le cacao constituant un exemple emblématique. Enfin, il existe une dépendance économique du pays lié aux débouchés: pays exportateur, la Suisse gagne plus d'un franc sur deux à l'étranger.

Ces aspects des relations économiques recèlent deux enjeux, à savoir celui de la libre circulation des marchandises avec l'Europe, qui est le principal partenaire du pays pour les importations et les exportations, ainsi que celui de la diversification des pays fournisseurs.

### 4.7.2. Collaboration internationale

Petit pays situé au cœur de l'Europe, la Suisse dépend d'une étroite collaboration avec ses voisins ou des pays plus lointains. Par exemple, élaborer un réseau de transports performant ne fait aucun sens si celui-ci n'est pas conçu dans son intégration avec les réseaux routiers, ferroviaires, lacustres ou aériens frontaliers ou autres. De même, le canton a besoin de ses partenaires étrangers pour développer ses voies de communication avec eux.

Nombre de défis qui se posent à la Suisse – et au canton de Vaud – ne pourront être relevés que si la collaboration internationale est bonne, plus particulièrement avec l'Union européenne. Par exemple, le contrôle des géants de la technologie ne peut passer que par des réglementations internationales: la Suisse est ainsi directement concernée par la récente loi votée par le Parlement européen qui vise à empêcher ces entreprises à abuser de leur position dominante. Demain, de telles réglementations pourraient embrasser la protection des données (qui fait déjà l'objet d'un règlement édicté par l'UE) ou des règles éthiques relatives à l'intelligence artificielle, à l'imposition des sociétés à forte composante numérique et, évidemment, la protection de l'environnement. Dans tous ces domaines, une forte collaboration internationale est indispensable tant il s'agit d'enjeux globaux. Par exemple, si la Suisse réussit à atteindre la neutralité carbone, cela ne suffira pas à stopper le changement climatique si cet objectif n'est pas atteint également à l'échelle planétaire.

Mais la nécessité d'entretenir des collaborations internationales performantes débordent du cadre purement normatif qu'im-

<sup>17</sup> Les gestionnaires de réseau de transport européens devront réserver au moins 70% des capacités transfrontalières pour les échanges entre les Etats membres de l'UE. Faute d'accord d'ici là, les flux avec des Etats tiers tels que la Suisse ne sont pas compris dans ces 70%, ce qui pourrait restreindre les capacités d'importation de la Suisse. Or, les négociations entamées en 2007 avaient été liées avec l'adoption d'un accord institutionnel et n'ont pas abouti depuis.



posent la vie économique ou le défi climatique: la Suisse, et en particulier le canton de Vaud, se targuent d'une forte position sur le plan scientifique. Celle-ci est maintenue via les échanges d'étudiant-e-s ou de chercheur-euse-s, tout comme via les collaborations entre Universités et Instituts de recherche, qui dépendent fortement des relations que les Helvètes peuvent établir avec leurs homologues de l'étranger. Dans des secteurs fortement internationalisés, les cantons, grâce à la structure fédéraliste du pays, disposent de marges de manœuvre, ne serait-ce que par les tâches d'exécution qui leur incombent souvent. Puisque le pays et le canton peuvent développer leurs propres programmes d'action, ils peuvent jouer la carte de l'exemplarité, qui peut s'avérer un levier pour atteindre leurs objectifs, par exemple pour la promotion des droits humains ou pour la lutte contre le réchauffement climatique.

La coopération internationale est un enjeu important dans un contexte où des risques globaux se font plus fréquents et peuvent avoir des répercussions particulièrement négatives dans certaines régions. Selon les estimations de la Banque mondiale, les changements climatiques pourraient entraîner 68 à 132 millions de personnes dans la pauvreté à l'horizon 2030 (Banque mondiale, 2021, 14 octobre), essentiellement en Afrique subsaharienne et en Inde. D'importants mouvements de population sont aussi à prévoir en raison notamment de la hausse prévue du niveau des mers et de la fréquence de phénomènes naturels extrêmes. Les migrations déclenchées par des facteurs climatiques se font généralement sur de courtes distances (à l'intérieur d'Etats ou entre Etats voisins), mais un nombre difficile à estimer de réfugiés climatiques pourrait aussi prendre le chemin de la Suisse. Dans tous les cas, la Suisse pourrait agir par la coopération au développement de mesures de soutien à la lutte contre les changements climatiques, de lutte contre l'extrême pauvreté et de soutien aux réfugiés climatiques dans les pays d'accueil. Les flux migratoires proviennent aussi des zones de conflit. La Suisse pourrait contribuer, par la coopération internationale, à la stabilisation des zones de conflit que ce soit en Ukraine, dans les régions au sud du Sahara ou au Moyen-Orient.

Collaborer avec d'autres Etats ou entités supranationales pose enfin la question de la nature des relations que la Suisse entend entretenir avec elles, car collaborer signifie aussi se soumettre parfois à des règles internationales (européennes, mais également de l'OCDE, etc.). La façon de répondre à ces questions peut avoir un impact fort sur la souveraineté et sur la compétitivité du pays, à un moment où la défense de la souveraineté se comprend non seulement face à d'autres pays, mais également face aux géants de la technologie, dont la puissance financière les hisse au rang d'interlocuteurs majeurs du jeu géopolitique.

#### 4.7.3. Question de la répartition des tâches entre les différents niveaux institutionnels

La crise sanitaire liée au Covid-19 a mis en évidence la difficulté de distribuer au niveau adéquat les diverses compétences impliquées: dans la santé, compétence a priori cantonale mais avec une forte présence fédérale, les différentes tâches ne peuvent être gérées que par une collaboration constante entre les échelons. Une structure décentralisée, sur

le modèle fédéraliste, présente des avantages, tels que la possibilité de gérer la situation au plus près de la réalité du terrain tout en permettant des possibilités d'expérimentations institutionnelles dans les communes ou dans les cantons. Mais elle peut avoir des inconvénients du fait d'une possible dilution des responsabilités et d'une difficulté de coordination.

Dans tous les cas, la réflexion sur les modes de collaboration entre les différents échelons institutionnels de la Suisse, entre les cantons et la Confédération, mais aussi à l'intérieur du canton entre les communes et l'Etat cantonal va se poursuivre. La répartition des tâches entre les communes et l'Etat reste l'objet de débats, tout comme la répartition de la facture sociale entre l'Etat et les communes, le dispositif des péréquations intercommunales ou les fusions de communes. De même, un débat émerge sur l'opportunité de créer un quatrième niveau institutionnel à l'échelle des agglomérations, à mesure que les dotations financières de leur entité administrative se renforcent.

#### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- La Suisse et le canton de Vaud ont besoin de l'étranger pour leur prospérité économique, mais jusqu'à quel point souhaitent-ils nouer des relations institutionnelles avec des structures de type international ou supranational pourvoyeuses des règles permettant un bon fonctionnement du marché? Quel rôle doit jouer le canton de Vaud dans son action visant à orienter la politique fédérale en la matière?
- Face aux risques de pénuries énergétique et alimentaire, comment le canton de Vaud peut-il encourager l'exploitation de ressources locales?
- Pour parer à la dépendance à certains biens et services stratégiques, la solution la plus évidente semble consister dans la relocalisation de certains types de production. Mais le canton de Vaud a-t-il intérêt à prendre des initiatives dans ce domaine alors que les échanges internationaux permettent un approvisionnement économiquement avantageux?
- L'actuel conflit russo-ukrainien illustre les choix délicats que la Confédération peut être amenée à opérer: défendre sa neutralité envers et contre tout, ou se rallier à l'UE ou à l'OTAN?



## 4.8. Gestion des risques et sécurité

La sécurité caractérise un état où les menaces et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel, sont contrôlées afin de préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté (INSPQ, 2022). Les politiques publiques mises en œuvre dans le domaine de la sécurité visent à prévenir les risques variés qui menacent l'individu (ex: sécurité publique, sociale, d'approvisionnement, etc.) mais aussi à organiser une réponse efficace lorsqu'ils surviennent. Cet enjeu se concentre sur les risques militaires, ceux liés aux catastrophes (y compris les pandémies), à la sécurité publique (criminalité et extrémisme violent, sentiment d'insécurité), aux cyber-risques et à la désinformation.

Ces risques, qui pourraient se multiplier, soulèvent la question, de manière plus générale, de l'attitude de la population face à leur possible survenance. La pandémie de Covid-19 a révélé une certaine difficulté à faire face et à vivre avec des situations exceptionnelles. Une réflexion gagnerait à être menée sur la possibilité d'améliorer les capacités des Suissesses et des Suisses à affronter des dangers inattendus et toujours plus fréquents, et de les surmonter en tentant d'en tirer des enseignements utiles (résilience).

### 4.8.1. Question de sécurité militaire

Les foyers de tension se multiplient dans le monde. A ceux qui existent depuis longtemps, s'ajoutent ceux dans le pacifique Sud, avec le conflit entre la Chine et Taiwan. Sur le continent européen, le conflit russo-ukrainien, qui se déroulait en sourdine depuis 2014, a débouché, en février 2022, sur une guerre d'ores et déjà dévastatrice, qui pourrait prendre une dimension planétaire et/ou nucléaire.

On ne peut désormais plus considérer que les guerres, confinées dans des pays lointains depuis la guerre en ex-Yougoslavie, ne menacent pas directement la Suisse dans sa sécurité. A tout le moins, elles affecteront probablement son dynamisme économique. Comme l'a montré la crise sanitaire liée au Covid-19, l'interdépendance entre pays n'a jamais atteint un niveau aussi élevé et des perturbations à l'autre bout de la planète peuvent avoir des effets plus ou moins conséquents pour la Suisse et donc le canton de Vaud. Il en va ainsi des conflits armés, qui peuvent notamment occasionner des ruptures d'approvisionnements, des fermetures de marchés et des attentats de représailles. Les conflits armés peuvent également causer des risques nucléaires (dommage à des infrastructures et utilisation d'armes). En cas de guerre, la Suisse serait dans tous les cas dépendante des appuis que lui fourniraient des pays voisins. Aujourd'hui, un risque militaire direct qui plane sur la Suisse semble surtout revêtir la forme de « cyberattaques », dont ses institutions ou ses installations vitales pourraient être l'objet.

### 4.8.2. Catastrophes et situations d'urgence

Les risques de catastrophes et situations d'urgence de nature sociétale (contaminations ou attentats biologiques, chimiques ou conventionnels, pandémies, afflux de personnes en quête de protection, ...) se sont accrus. De surcroît, l'ensemble de la communauté scientifique s'entend pour dire que les catastrophes naturelles, elles aussi, deviendront de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique et de ses conséquences (avalanches, crues, mouvements géologiques, précipitations extrêmes, sécheresse persistante ou vagues de chaleur p. ex.).

L'inventaire des risques mis en évidence par l'Administration cantonale dans son analyse témoigne qu'un travail de réflexion sur leurs conséquences et les moyens de les prévenir est en cours depuis longtemps. Ainsi, ces cinq dernières années, face à la probabilité des catastrophes de nature technique (accidents biologiques ou chimiques, accidents de transport, rupture de barrage, pannes diverses, etc.) une série de mesures de type préventif ont été actionnées.

Le travail d'anticipation de possibles crises restera un enjeu, de même que la capacité à les affronter et à en tirer des expériences utiles pour l'avenir, en somme, la capacité de résilience. Une capacité que la création artistique peut être à même de renforcer, par sa vocation à imaginer l'humain dans ses relations avec le présent et l'avenir. En outre, en raison de la densification des agglomérations, des infrastructures, des chaînes d'approvisionnement complexes et des cyber-risques, la vulnérabilité de la société se renforce, avec des impacts forts sur la vie sociale et économique. D'autant que les causes potentielles de crises ne relèvent pas forcément de problèmes techniques ou de maladroites humaines : les catastrophes naturelles ou induites par des pandémies exigent des réponses qui sont du ressort de l'organisation de la société. L'enjeu reste d'appréhender les risques, typiques de la réalité à laquelle la société est désormais confrontée, dans leur transversalité et leur globalité, tant les interactions entre les différents secteurs sont nombreuses.

Indirectement liée aux catastrophes naturelles, la crise sanitaire a en outre rappelé que certaines menaces requièrent une action collective où les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux peuvent être appelés à jouer un rôle important, en complément à la responsabilité individuelle. Il en ira assurément de même pour la lutte contre les effets du réchauffement climatique.

### 4.8.3. Désinformation et activités d'influence

Les activités d'influence visent à manipuler les perceptions, les pensées et les actions des individus, des groupes et des sociétés. Elles jouent un rôle important sur le plan de la politique de sécurité lorsqu'elles sont dirigées contre le fonctionnement d'un Etat ou d'une société, ou ont comme objectif de saper l'ordre démocratique. Elles peuvent tenter de retarder les processus décisionnels, de les orienter ou de nuire, de manière générale, à la confiance envers les processus démocratiques et les actions étatiques. Vu les luttes de pouvoir qui se mènent au niveau international, la Suisse doit partir du principe que le risque augmente de devenir la cible d'activités d'influence, un risque que le conflit ukraino-russe pourrait encore accroître après que la Suisse a décidé de participer aux sanctions contre la Russie. Et si ce type de menace concerne a priori plutôt les Etats nationaux, les cantons doivent s'y préparer également.

### 4.8.4. Lutte contre les cyber-risques

La criminalité active par les canaux du numérique n'a cessé de répandre ses méfaits, tout en posant de nouveaux problèmes liés à la territorialité des forfaits : la localisation des actes répréhensibles est désormais plus difficile à établir.

Le vol de données personnelles et le chantage de les diffuser à large échelle peut avoir des conséquences dramatiques pour une entreprise et les dégâts pour une commune ou pour des services publics – hôpitaux, services énergétiques ou de télécommunication – peuvent être considérables. Alors qu'aucun d'entre eux ne peut aujourd'hui échapper au risque d'une attaque malveillante, toutes

les expertes et tous les experts s'accordent à dire que ce type d'attaque ne fera qu'augmenter à l'avenir. Là aussi, la guerre en Ukraine constitue un facteur potentiel d'aggravation de tels risques. La vulnérabilité des utilisateur-trice-s est grande, rendant la question de la protection des données centrale. Enfin, les cyberattaques peuvent prendre d'autres formes, dont les conséquences sont aussi graves pour les victimes, comme le cyberharcèlement chez les jeunes.

Pour lutter contre les cyberrisques, outre les formations et les campagnes de sensibilisation, les partenariats public-privé constituent une piste intéressante. Ils permettent de renforcer la protection des systèmes informatiques tant des entreprises, des services sensibles ainsi que des collectivités publiques. Par ailleurs, si l'intelligence artificielle est utilisée pour commettre des attaques graves, ce même outil peut contribuer à les contrecarrer. Enfin, la réglementation est essentielle, tant pour sanctionner les criminels que pour reconsidérer la responsabilité des personnes en charge de la sécurité informatique, même si de tels dispositifs ne relèvent pas de la sphère de compétence des cantons.

#### 4.8.5. Lutte contre les extrémismes violents

En parallèle à la criminalité se développent d'autres formes de violence, en lien avec l'extrémisme, qui constituent un risque non négligeable. Selon la Confédération (Conseil fédéral, 2021b), sont qualifiées d'activités extrémistes violentes « les actions menées par des organisations qui rejettent les fondements de la démocratie et de l'Etat de droit et qui commettent, encouragent ou approuvent des actes de violence pour atteindre leurs buts ». La radicalisation de certains mouvements ou individus peut dériver vers des actes violents à fort potentiel perturbateur : durant les périodes de crise, des extrémistes plus ou moins violents, mus par des objectifs de nature politique ou religieuse, peuvent tenter d'exploiter le potentiel protestataire de la société.

En Suisse, des débordements provoqués par des groupes extrémistes ou même des attaques de type terroriste, perpétrés par des groupes organisés ou des individus agissant seuls, demeurent rares. Très loin de pays voisins comme la France, cible récurrente d'attentats terroristes, ou même l'Allemagne. Mais l'attaque commise en 2020 à Morges contre un passant par une personne fanatisée a démontré que de tels événements ne peuvent être exclus et qu'il est nécessaire de s'y préparer.

Comme pour la criminalité ordinaire, la prévention constitue un levier essentiel pour éviter de potentiels actes liés à l'extrémisme violent ou terroriste; l'école vaudoise a d'ailleurs déjà mis en œuvre des programmes destinés à prévenir toute forme de radicalisation, dans le cadre du programme de législature 2017-2022. D'éventuels actes violents liés à l'extrémisme et au terrorisme pourraient sans doute mener à un renforcement des mesures de détection et de prévention, tout en respectant les règles de proportionnalité et en rejetant toute forme d'arbitraire.

#### 4.8.6. Lutte contre la criminalité

La lutte contre la criminalité demeure l'une des tâches premières des autorités publiques. Celle-ci revêt des formes diverses, allant de la petite délinquance à la grande criminalité, en passant par la cybercriminalité. L'évolution de la criminalité dans le canton de Vaud (vols, dommages à la propriété, vols de véhicule) varie selon le type d'infraction, mais globalement, depuis 2009, les statistiques révèlent une baisse des infractions, à part pour les escroqueries qui incluent la cybercriminalité qui ont été multipliées par six.

Parmi les outils à disposition pour lutter contre la criminalité se trouvent la répression et la prévention. La police mène déjà depuis longtemps des campagnes ciblées invitant les citoyennes et citoyens à faire preuve de vigilance et travaille étroitement avec les écoles (prévention de la radicalisation, sensibilisation aux violences domestiques). Mais ces démarches pourraient s'intensifier, dans le même esprit de préparation résiliente aux dangers futurs.

Dans tous les cas, se pose la question de la nature de la réponse de l'Etat, de la surveillance qu'il a le droit d'exercer et de la répression qu'il peut mettre en œuvre, comme le sous-tend le principe même de la démocratie.

#### 4.8.7. Sentiment d'insécurité

Le sentiment de sécurité est globalement élevé en Suisse et dans le canton de Vaud. Mais tout le monde ne partage pas cet avis. Toute une part de la population se sent en insécurité, notamment dans les villes ou la nuit, et ce sentiment a tendance à augmenter avec l'âge. Avec l'augmentation attendue de personnes âgées, en bonne santé et donc mobiles et aspirant à avoir des activités sociales – y compris en soirée – il est essentiel de continuer à développer à l'avenir un espace public dans lequel elles se sentent en sécurité.

La lutte contre le sentiment d'insécurité a cependant une ambition plus large et se prolonge vers des groupes humains qui subissent des comportements insistants, humiliants ou menaçants dans l'espace public (phénomène de harcèlement de rue). C'est ainsi que, la lutte contre les discriminations, le sexisme et le racisme doivent rester des préoccupations constantes.

### DIFFÉRENTS POINTS DE TENSION

- La polarisation de la société pourrait s'accroître. Le potentiel de violence qui en découle doit-il être avant tout contrôlé par des mesures « sécuritaires » ou celles-ci doivent-elles être accompagnées d'autres politiques publiques (prévention contre la radicalisation) ?
- Les autorités publiques doivent manier à la fois la prévention et la répression. Jusqu'à quel point peuvent-elles mener des opérations de surveillance, au risque de s'ingérer dans la sphère privée de nombreuses personnes ?
- Les risques doivent être mieux anticipés et préparés, au niveau des esprits également. Comment anticiper les possibles périls, surtout s'ils entraînent des changements dans les modes de vie ? Comment agir sans passer par des obligations et des contraintes ?

## 5. Conclusion

Basé sur les nombreux échanges qui ont eu lieu au sein de la Commission de prospective et une mobilisation large d'avis et d'expertises, le présent rapport déroule quatre « récits », décrivant de façon volontairement contrastée, sinon schématique, des futurs différents pour le canton de Vaud. Ces scénarios permettent ainsi aux lectrices et lecteurs de se projeter dans des situations parfois inconfortables, parfois rassurantes et porteuses d'espoir, mais en tous les cas propices à envisager l'avenir, sans a priori ni parti pris. De ces récits, il a été possible de dégager huit principaux enjeux auxquels les autorités politiques – et d'une manière générale la société – pourraient être confrontées, quelles que soient les options que chacune souhaiterait ou non privilégier. En fait, ce travail prospectif n'a pas eu pour vocation de tracer des futurs souhaitables, mais plutôt de faire ressortir des enjeux qui peuvent inspirer les décisions de chacun-e en vue de les atteindre.

Il est évident que les enjeux identifiés ne peuvent être lus comme des éléments indépendants les uns des autres, même si une catégorisation assez précise est adoptée afin de simplifier leur compréhension. Ils sont clairement tous interconnectés et des événements survenant dans un domaine peuvent avoir des répercussions dans un ou plusieurs autres. Ainsi, l'enjeu climatique ne saurait être traité sans tenir compte de la cohésion sociale, et inversement. De plus, tous deux sont influencés par les évolutions macroéconomiques. Enfin, le travail réalisé sur les enjeux ne va pas jusqu'à formuler des mesures concrètes : il se contente de signaler les secteurs où des décisions pourraient être prises et de suggérer des leviers d'action susceptibles de répondre aux enjeux soulevés.

Assurément, la société devra opérer des choix et des arbitrages pour répondre aux enjeux identifiés. Les options retenues et les politiques publiques mises en œuvre dépendront de nombreux facteurs, dont deux notamment comprennent une dimension transversale aux enjeux identifiés.

D'une part, le degré de confiance à l'égard de la capacité d'action des autorités jouera un rôle essentiel. Le niveau de confiance dont jouissent les pouvoirs publics est aujourd'hui assez élevé dans notre canton. Mais quelles seraient les conséquences s'il devait

diminuer? D'ailleurs, si tout fonctionnement démocratique a besoin de la confiance dans les institutions pour déployer ses pleins effets, les choix de la population dépendront aussi du degré de confiance qu'elle accordera aux autres secteurs de la société, dont la science et les médias.

D'autre part, les réponses qu'apporteront la société et les politiques publiques de demain impliqueront des arbitrages financiers et la mobilisation de moyens importants. Le canton et la Suisse sont riches en comparaison internationale, mais les conséquences financières de la crise sanitaire sont encore difficiles à mesurer pleinement. Si ces dernières semblent bien maîtrisées pour l'instant, la situation va vraisemblablement se détériorer avec les effets de la guerre russo-ukrainienne. Enfin, au-delà des nouvelles crises qui pourraient survenir à l'avenir, certaines évolutions en cours sont d'ores et déjà porteuses de défis financiers pour la société vaudoise. Par exemple, le vieillissement de la population occasionnera une hausse importante des besoins de santé et donc de leur coût. De même, le réchauffement climatique appelle notamment des investissements considérables, qu'ils soient privés ou publics, dans la rénovation des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

L'avenir tel qu'il adviendra ne correspondra assurément pas aux scénarios proposés dans ce rapport, tant il est vrai que l'avenir reste imprévisible, et qu'il sera rythmé par des faits nouveaux susceptibles d'infléchir notablement les évolutions en cours, voire d'occasionner des bifurcations importantes. Le passé ne manque pas d'exemples où des périls qui n'ont pas été pris en compte, tant ils paraissaient exagérés à première vue, sont malgré tout devenus réalité. En même temps, des innovations encore à l'état de rêve aujourd'hui pourraient enclencher des progrès majeurs et instiller un espoir revigorant. La prospective, en titillant notre vigilance, peut constituer une aide permettant au pouvoir politique sinon de tout anticiper, du moins d'envisager au mieux les futurs possibles, tellement ouverts, et de mieux cerner les moyens qui devront être engagés pour les embrasser pleinement.

# Bibliographie

**24 heures (2022, 11 février).** *Nous avons perdu notre naïveté et notre innocence numérique.*

URL : <https://www.24heures.ch/nous-avons-perdu-notre-naivete-et-notre-innocence-numerique-607834906785>

**Badie, B. (2020).** *Inter-socialités: le monde n'est plus géopolitique.* Paris : CNRS Éditions.

**Banque mondiale (2021, 11 mars).** *Actualisation des estimations de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté: retour sur 2020 et perspectives pour 2021.*

URL : <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/actualisation-des-estimations-impact-pandemie-covid-19-sur-pauvrete>

**Banque mondiale (2021, 14 octobre).** *Pauvreté: Vue d'ensemble.*

URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview#1>

**Banque mondiale (2022, 16 mars).** *Exhortation de biens et de service (% du PIB). Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux - Suisse, États-Unis et Union Européenne.*

URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.EXP.GNFS.ZS?locations=CH>

**Bordage, F. (2019).** *Empreinte environnementale du numérique mondial.* GreenIT.fr.

URL : [https://www.greenit.fr/wp-content/uploads/2019/10/2019-10-GREENIT-etude\\_EENM-rapport-accessible.VF\\_.pdf](https://www.greenit.fr/wp-content/uploads/2019/10/2019-10-GREENIT-etude_EENM-rapport-accessible.VF_.pdf)

**Bourg, D. (2002).** Principe de précaution, mode d'emploi. *Sciences humaines.* 124. 28-28.

URL : [https://www.scienceshumaines.com/principe-de-precaution-mode-d-emploi\\_fr\\_2054.html#articlePayantAchat](https://www.scienceshumaines.com/principe-de-precaution-mode-d-emploi_fr_2054.html#articlePayantAchat)

**Bréchon, P. (2020, 28 avril).** *Avec le coronavirus, des Européens plus solidaires ou plus individualistes ? The Conversation.* Edition : Global.

URL : <https://theconversation.com/avec-le-coronavirus-des-europeens-plus-solidaires-ou-plus-individualistes-136285>

**Bréchon, P. (2019).** L'évolution des valeurs : A propos du livre de Ronald Inglehart. *Les Transformations culturelles. Comment les valeurs des individus bouleversent le monde ? Futuribles.* 428. 17-31.

**Brian, K. (2018).** *Les essentiels de l'OCDE Inégalités de revenu: l'écart entre les riches et les pauvres.* OECD Publishing.

URL : <https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=lq5dDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA3&dq=Les+essentiels+de+l%27OCDE+In%C3%A9galit%C3%A9s+de+revenu:+l%27%C3%A9cart+entre+les+riches+et+les+pauvres&ots=ClyPs7c9ee&sig=HBjXjsmuVNTbt4ZsE88eUUpKCo>

**Bürgin, R., Schumacher, R. & Ritschard G. (2017).** Changes in the Order of Family Life events in 20th- century Europe: A cross-regional perspective. *Historical Life Course Studies* 4. 41-58.

**Castillo, M. (2018).** La judiciarisation, une solution et un problème. *Inflexions.* 2/38. 167-172.

URL : <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2018-2-page-167.htm>

**Commission de prospective (2017).** *Vaud 2035. Rapport de la Commission de prospective.* Lausanne : Statistique Vaud.

URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/Rapport\\_commission-prospective\\_2017.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/Rapport_commission-prospective_2017.pdf)

**Conseil d'Etat (2012).** *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en œuvre de l'organe de prospective.* Vaud.

URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/gc/fichiers\\_pdf/459\\_RC.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/459_RC.pdf)

**Conseil fédéral (2021a).** *Stratégie climatique à long terme de la Suisse* [Etat au 27 janvier]. Bern : Confédération Suisse.

URL : <https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/klima/fachinfo-daten/langfristige-klimastrategie-der-schweiz.pdf.download.pdf/Strat%C3%A9gie%20climatique%20%C3%A0%20long%20terme%20de%20la%20Suisse.pdf>

**Conseil fédéral (2021b).** *Instruments efficaces pour lutter contre l'extrémisme violent. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 17.3831 Glanzmann-Hunkeler.* Bern : Confédération Suisse.

URL : <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/64824.pdf>

**Crédit Suisse (2019).** *Quelques orientations pour la Suisse. La Suisse durant la pandémie: résultats et interprétations du Baromètre des préoccupations 2019 du Crédit Suisse.* Suisse : Crédit Suisse AG. Public Policy Switzerland.

URL : <https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/worry-barometer/cs-bulletin-0419-analysis-worry-barometer-fr.pdf>

**Crédit Suisse (2021).** *Quelques orientations pour la Suisse. La Suisse durant la pandémie: résultats et interprétations du Baromètre des préoccupations 2021 du Crédit Suisse.* Suisse : Crédit Suisse AG. Public Policy Switzerland.

URL : <https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/worry-barometer/kompass-fur-die-schweiz-2021-fr.pdf>

**De Jouvenel, H. (1993).** *La démarche prospective. Un bref guide méthodologique.* Futuribles-Paris. 179. 51-71.

URL : <https://www.futuribles.com/viewer/pdf/5881>



- Deloitte (2016).** *Transforming the Swiss economy: The impact of automation on employment and industries.*  
URL: <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ch/Documents/innovation/ch-en-cons-innovation-transforming-swiss-economy.pdf>
- DETEC - Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (2018).** *Plan directeur du canton (PDCn) du canton de Vaud – 4<sup>e</sup> adaptation: Rapport d'examen du 16 janvier 2018.* Bern: Confédération Suisse.  
URL: <file:///C:/Users/v719d6/AppData/Local/Temp/plan-directeur-du-canton-de-vaud-approbation-du-31012018-par-le-conseil-federal-rapport-dexamen-1.pdf>
- DETEC - Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (2022).** *Transport et aménagement du territoire.* Bern: Confédération Suisse.  
URL: <https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/developpement-territorial/transports-amenagement-du-territoire.html>
- DGE - Direction générale de l'environnement (2019).** *Plan d'action biodiversité 2019-2030.* Lausanne: Canton de Vaud.  
URL: [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/faune\\_nature/fichiers\\_pdf/PA\\_Biodiversite/Plan-action-Biodiversite-web.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/faune_nature/fichiers_pdf/PA_Biodiversite/Plan-action-Biodiversite-web.pdf)
- DGE - Direction générale de l'environnement (2021).** *Conception cantonale de l'énergie - CoCEn.* Adoptée par le Conseil d'Etat le 19 juin. Vaud. Lausanne: Canton de Vaud.  
URL: [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/energie/fichiers\\_pdf/1356.015\\_Publication\\_CoCEn\\_2021.08.06.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/1356.015_Publication_CoCEn_2021.08.06.pdf)
- DTE - Département du territoire et de l'environnement. (2019).** *Plan directeur cantonal (PDCn).* Lausanne: Canton de Vaud.  
URL: [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/territoire/amenagement/PDCn/19.12.20\\_Adaptation\\_PDCn\\_4bis.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/amenagement/PDCn/19.12.20_Adaptation_PDCn_4bis.pdf)
- Etat de Vaud (2020).** *Stratégie du Conseil d'Etat vaudois pour la protection du climat. Plan climat vaudois – 1<sup>re</sup> génération.* Lausanne: Canton de Vaud.  
URL: [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/climat/fichiers\\_pdf/202006\\_Plan\\_climat.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/climat/fichiers_pdf/202006_Plan_climat.pdf)
- FMI - Fonds Monétaire International (2020, octobre).** *World Economic Outlook Database.*  
URL: <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2020/October>
- FMI - Fonds Monétaire International (2022).** *Perspectives de l'économie mondiale: Augmentation du nombre de cas, reprise entravée et inflation en hausse.*  
URL: <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/01/25/world-economic-outlook-update-january-2022>
- Forum économique mondial (2022).** *Global Risks Report 2022, 17th Edition.* Genève: World Economic Forum.  
URL: [https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_The\\_Global\\_Risks\\_Report\\_2022.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2022.pdf)
- Friedlingstein, P., Jones, M. W., O'Sullivan, M., Andrew, R. M., Bakker, D. C., Hauck, J., ... & Zeng, J. (2021).** Global carbon budget 2021. *Earth System Science Data Discussions.* 1-191.  
URL: <https://essd.copernicus.org/preprints/essd-2021-386/essd-2021-386.pdf>
- Gaspar, V., Medas, P., Perrelli, R. (2021).** *La dette mondiale atteint un niveau record de 226 000 milliards de dollars.* Fonds Monétaire International: Blogs.  
URL: <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/12/15/blog-global-debt-reaches-a-record-226-trillion>
- GIEC - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2018).** *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.* Switzerland: IPCC.  
URL: <http://www.ipcc.ch/report/sr15/>
- GIEC - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2019).** *Réchauffement planétaire de 1,5 °C . Résumé à l'intention des décideurs, Résumé technique et Foire aux questions.* Switzerland: IPCC.  
URL: [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15\\_Summary\\_Volume\\_french.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf)
- GIEC - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2021).** *Climate Change 2021 The Physical Science Basis Working Group I Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.* Switzerland: IPCC.  
URL: [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGI\\_Full\\_Report.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf)
- GIEC - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022).** *Climate Change 2022 Mitigation of Climate Change | Working Group III contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.* Switzerland: IPCC.  
URL: [https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC\\_AR6\\_WGIII\\_FinalDraft\\_FullReport.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC_AR6_WGIII_FinalDraft_FullReport.pdf)
- Giudici, F. & Schumacher R. (2017).** Le travail des mères en Suisse: évolution et déterminants individuels. *Social Change in Switzerland.* 10.  
URL: <https://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=1266>
- Global Carbon Budget (2021).** *Global carbon budget 2021. Earth System Science Data Discussions.* [Data set téléchargé en décembre 2021]. Global Carbon Project.



- HCDH - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2009).** Questions fréquemment posées concernant les droits économiques, sociaux et culturels. *Fiche d'information 33*.  
URL : <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/ESCR/FS%20FAQ%20on%20ESCR-fra.pdf>
- IMD - International Institute for Management Development (2021).** Europe dominates, China rises, and the US remains stable. In: *2021 World Competitiveness Ranking*.  
URL : <https://www.imd.org/centers/world-competitiveness-center/rankings/world-competitiveness/>
- Inglehart, R. (1993).** *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*. Economica. Paris.
- INSPQ - Institut national de santé publique du Québec (2022).** *Centre d'expertise et de référence en santé publique*. Site internet.  
URL : <https://www.inspq.qc.ca/>
- Intervista AG (2021, 6 juillet).** *Suivi de la mobilité Covid-19*. [Mandataires : l'Office de la statistique du canton de Zurich, Swiss National COVID-19 Science Task Force et KOF - Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich].  
URL : [https://www.intervista.ch/media/Report\\_Mobility\\_Monitoring\\_Covid-19\\_F.pdf](https://www.intervista.ch/media/Report_Mobility_Monitoring_Covid-19_F.pdf)
- IPBES - Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (2020).** *Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et les services écosystémiques : résumé à l'intention des décideurs*. IPBES secretariat. Bonn. Germany.  
URL : [https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes\\_global\\_assessment\\_report\\_summary\\_for\\_policymakers\\_fr.pdf](https://ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf)
- KOF - Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFL) (2021).** *La crise du coronavirus exacerbe les inégalités en Suisse [communiqué de presse]*. Zurich : EPFL.  
URL : <https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/communiques-de-presse/2021/02/La-crise-du-coronavirus-exacerbe-les-inegalites-en-Suisse.html>
- La Source - Institut et Haute Ecole de la Santé & Université de Zürich (2021, 3 mai).** *Etude sur l'impact psychologique de la pandémie de coronavirus [communiqué de presse]*.  
URL : [https://www.ecolelasource.ch/wp-content/uploads/Etude\\_JeunesseEtconfinement\\_FR\\_UNIZH\\_LaSource\\_VF2\\_03.05.2021.pdf](https://www.ecolelasource.ch/wp-content/uploads/Etude_JeunesseEtconfinement_FR_UNIZH_LaSource_VF2_03.05.2021.pdf)
- Lesthaeghe, R. & Moors, G. (2000).** Life course transitions and value orientations : selection and adaptation. *Interface Demography Working Paper*. Vrije Universiteit Brussel.
- McKinsey Global Institute (2018).** *The Future of work : Switzerland's digital opportunity*. McKinsey & Company.  
URL : <https://www.mckinsey.com/featured-insights/europe/the-future-of-work-switzerlands-digital-opportunity>
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques (2017).** *Examens environnementaux de l'OCDE : Suisse 2017*. Paris : Éditions OCDE.  
URL : <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/50557.pdf>
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques (2021).** *Panorama des administrations publiques*. Paris : Éditions OCDE.  
URL : <https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/9556b25a-fr.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpublication%2F9556b25a-fr&mimeType=pdf>
- OFEV - Office fédéral de l'environnement, Météo Suisse - Office fédéral de météorologie et de climatologie & NCCS - National Center for Climate Services (2020).** *Changements climatiques en Suisse. Indicateurs des causes, des effets et des mesures*. Bern : Confédération Suisse.  
URL : [https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/klima/uz-umwelt-zustand/klimawandel2020.pdf.download.pdf/fr\\_BAFU\\_UZ\\_2013\\_Klimawandel\\_bf.pdf](https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/klima/uz-umwelt-zustand/klimawandel2020.pdf.download.pdf/fr_BAFU_UZ_2013_Klimawandel_bf.pdf)
- OFS - Office fédéral de la statistique (2012).** *Enquête suisse sur la santé*. Neuchâtel : Confédération Suisse.  
URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/sgb.html>
- OFS - Office fédéral de la statistique (2020).** *Atlas statistique de la Suisse 2009–2022*.  
URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/accueil-extra-familial-enfants.assetdetail.12827074.html>
- OFS - Office fédéral de la statistique (2021a).** *Impact du COVID-19 sur la mobilité ou comment les gens se sont déplacés une année après l'arrivée de la pandémie [communiqué de presse, 26 octobre]*. Neuchâtel : Confédération Suisse.  
URL : <https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/fr/home/methodes-innovation/mrmt.assetdetail.19324523.html>
- OFS - Office fédéral de la statistique (2021b).** *La pendularité en Suisse en 2019*. Neuchâtel : Confédération Suisse.  
URL : <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/17164644/master>
- OFS - Office fédéral de la statistique (2021c).** *Scénarios pour la Suisse*. Neuchâtel : Confédération Suisse.  
URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/evolution-future/scenarios-suisse.html>
- OFS - Office fédéral de la statistique (2022a).** *Suivi de la mortalité (MOMO)*. Neuchâtel : Confédération Suisse.  
URL : <https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/fr/home/methodes-innovation/momo.html>

- OFS - Office fédéral de la statistique (2022b).** *COVID-19 et conditions de vie en Suisse (SILC)*. Neuchâtel : Confédération Suisse.  
URL : <https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/fr/home/methodes-innovation/silc.html>
- OFSP - Office fédéral de la santé publique (2022a).** *COVID-19 Informations sur la situation actuelle du Canton de Vaud [Etat au 18 février 2022]*. Bern : Confédération Suisse.  
URL : <https://www.covid19.admin.ch/fr/epidemiologic/death?demoView=graph&geo=VD&time=total>
- OMS - Organisation Mondiale de la Santé (2021).** *Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire. Préparation et riposte : renforcer l'action mondiale de l'OMS face aux situations d'urgences : rapport du Directeur général*. EB148/18.  
URL : [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/EB148/B148\\_18-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB148/B148_18-fr.pdf)
- Organe de prospective (2012).** *Rapport de l'organe de prospective à l'attention du Conseil d'Etat : Vaud 2030*. Lausanne : Etat de Vaud.  
URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/gc/fichiers\\_pdf/459\\_TexteCE.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/459_TexteCE.pdf)
- Quantis (2017).** *Inventaire cantonal des émissions de gaz à effet de serre - Etat initial*.  
URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/climat/fichiers\\_pdf/InventaireGES\\_20180425.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/climat/fichiers_pdf/InventaireGES_20180425.pdf)
- Reinsel, D. Gantz, J. & Rydning, J. (2018).** *The Digitization of the World. From Edge to Core*. Framingham : IDC.  
URL : <https://www.seagate.com/files/www-content/our-story/trends/files/idc-seagate-dataage-whitepaper.pdf>
- Rosanvallon, P. (2015).** *Le bon gouvernement*. Paris : Seuil.
- Schumacher, R., Moreau, A. & Erard, J. (2020).** Histoire(s) et futur(s) du vieillissement de la population suisse. *Bulletin de la société suisse de statistique*. Automne 2020.
- SCNAT - Académie des sciences naturelles (2022).** *L'importance de la biodiversité*.  
URL : [https://sciencesnaturelles.ch/biodiversity-explained/about\\_biodiversity/bedeutung](https://sciencesnaturelles.ch/biodiversity-explained/about_biodiversity/bedeutung)
- SECO - Secrétariat d'Etat à l'économie (2017).** *Die Entwicklung der Kompetenzanforderungen auf dem Arbeitsmarkt im Zuge der Digitalisierung. Arbeitsmarktpolitik 47*. Bern : Confédération Suisse.  
URL : [https://www.seco.admin.ch/dam/seco/de/dokumente/Publikationen\\_Dienstleistungen/Publikationen\\_Formulare/Wirtschaftslage/Arbeitsmarkt/kompetenzanforderung\\_digitalisierung\\_47.pdf.download.pdf/kompetenzanforderung\\_digitalisierung\\_47.pdf](https://www.seco.admin.ch/dam/seco/de/dokumente/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_Formulare/Wirtschaftslage/Arbeitsmarkt/kompetenzanforderung_digitalisierung_47.pdf.download.pdf/kompetenzanforderung_digitalisierung_47.pdf)
- Société française de prospective (2021, 29 mars).** Comment mieux anticiper des chocs majeurs et mieux y faire face. *Printemps de la Prospective – Chocs, ruptures et transitions dans le monde de la Covid-19*.  
URL : <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/printemps-de-la-prospective-chocs-ruptures-transitions-monde-covid-19/>
- Statistique Vaud (2016).** *Votations du 9 février sur l'immigration : quels seraient les effets des contingents sur l'économie mondiale*. Lausanne : Etat de Vaud.  
URL : <https://www.conjoncturevaudoise.ch/fileadmin/content/etudes/Prospectif.pdf>
- Statistique Vaud (2017).** *Prise en charge médico-sociale et sanitaire des senior-e-s à l'horizon 2040*. Lausanne : Etat de Vaud.  
URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/03\\_Etude-prosp\\_Prise-en-charge-seniors.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/03_Etude-prosp_Prise-en-charge-seniors.pdf)
- Statistique Vaud (2020).** *Note de veille Prospective : Esquisser les contours de l'après COVID-19 : synthèse de la littérature prospective*. Lausanne : Etat de Vaud.  
URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/Prospectif\\_covid-19.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/Prospectif_covid-19.pdf)
- Statistique Vaud (2021b).** *Emploi et transition numérique dans le canton de Vaud*. Lausanne : Etat de Vaud.  
URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/08\\_Prospective\\_numerique.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Prospective/08_Prospective_numerique.pdf)
- Statistique Vaud (2021a).** *Perspectives démographiques pour le canton de Vaud : scénarios cantonaux 2021-2050, scénarios régionaux 2021-2040*. Lausanne : Etat de Vaud.  
URL : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Autres/2021-2050\\_Persp-popul\\_VD\\_rapport.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Autres/2021-2050_Persp-popul_VD_rapport.pdf)
- Strassburg, B. N.S., Iribarrem, A., Beyer, H. L., Cordeiro, C. L., Cruzeilles, R., Jakovac, C. C., ... & Visconti, P. (2020).** Global priority areas for ecosystem restoration. *Nature*. 586(7831). 724-729.  
URL : [https://ri.conicet.gov.ar/bitstream/handle/11336/137992/CONICET\\_Digital\\_Nro.3c553aba-ffe1-4285-bcdc-a2d21d5343fd\\_A.pdf?sequence=2](https://ri.conicet.gov.ar/bitstream/handle/11336/137992/CONICET_Digital_Nro.3c553aba-ffe1-4285-bcdc-a2d21d5343fd_A.pdf?sequence=2)
- Stucki, T & Wörter, M. (2021).** Statusbericht der Schweizer Kreislaufwirtschaft. Erste repräsentative Studie zur Umsetzung der Kreislaufwirtschaft auf Unternehmensebene, Bern : KOF-BFH.  
URL : [https://circular-economy-switzerland.ch/wp-content/uploads/2021/11/W\\_Brosch\\_Studie\\_Kreislaufwirtschaft\\_211126\\_W.pdf](https://circular-economy-switzerland.ch/wp-content/uploads/2021/11/W_Brosch_Studie_Kreislaufwirtschaft_211126_W.pdf)
- Supiot A. (2005).** *Homo juridicus*. Essai sur la fonction anthropologique du droit. Paris : Seuil.
- Surkyn, J. & Lesthaeghe, R. (2004).** Value orientations and the Second Demographic Transition (SDT) in Northern, Western and Southern Europe: An Update. *Demographic Research, Special Collection*. 3(3). 45-86.

**Tettamanti, M., Deville, C., Kapp, C., Armando, M. & Curtis, L. (2021).** Impact de la pandémie de Covid-19 sur les troubles psychiques des adolescents et jeunes adultes. *Revue Médicale Suisse*. 17. 1593-1596  
URL : [https://www.revmed.ch/view/770140/6003974/RMS\\_751\\_1593.pdf](https://www.revmed.ch/view/770140/6003974/RMS_751_1593.pdf)

**UCV - Union des communes vaudoises (2022, 12 avril).** Participation à la cohésion sociale (facture sociale).  
URL : <https://www.ucv.ch/thematiques/sante-et-social/facture-sociale>

**Vendramin P. (2020).** Pour un monde du travail ouvert à la jeunesse. Regards sur le marché du travail des jeunes en Europe. *Agora débats/jeunesses*. 37(86). 61-76.  
URL : [https://www.researchgate.net/profile/Patricia-Vendramin/publication/346074073\\_Pour\\_un\\_monde\\_du\\_travail\\_ouvert\\_a\\_la\\_jeunesse\\_Regards\\_sur\\_le\\_marche\\_du\\_travail\\_des\\_jeunes\\_en\\_Europe/links/607e829b907dcf667baf6277/Pour-un-monde-du-travail-ouvert-a-la-jeunesse-Regards-sur-le-marche-du-travail-des-jeunes-en-Europe.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Patricia-Vendramin/publication/346074073_Pour_un_monde_du_travail_ouvert_a_la_jeunesse_Regards_sur_le_marche_du_travail_des_jeunes_en_Europe/links/607e829b907dcf667baf6277/Pour-un-monde-du-travail-ouvert-a-la-jeunesse-Regards-sur-le-marche-du-travail-des-jeunes-en-Europe.pdf)

**Vernez, D. & Cornuz, J. (2020).** Principes de prévention et de précaution : quelques repères pour leur compréhension. *Revue médicale Suisse*. 16. 2114-7.A  
URL : <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2020/revue-medicale-suisse-713/principes-de-prevention-et-de-precaution-quelques-reperes-pour-leur-comprehension>

**VLP-ASPAN - Association suisse pour l'aménagement national(2015).** Densifier avec Qualité. *Territoire & Environnement*. 3.  
URL : [https://www.espacesuisse.ch/sites/default/files/documents/te\\_15\\_03-web.pdf](https://www.espacesuisse.ch/sites/default/files/documents/te_15_03-web.pdf)

**Wernli D., Clausin M., Antulov-Fantulin N., Berezowski J., Biller-Andorno, N., Blanchet, K., Böttcher L., & al. (2021).** *Governance in the age of complexity: Building resilience to COVID-19 and future pandemics*. Geneva Science-Policy Interface. Policy Brief. Geneva: Switzerland.  
URL : [https://www.leru.org/files/GSPI-PolicyBrief\\_resilience.pdf](https://www.leru.org/files/GSPI-PolicyBrief_resilience.pdf)

**Wyplosz C. (2020, 11 juin).** *Le spectre de la démondialisation*. Le Temps.  
URL : <https://www.letemps.ch/opinions/spectre-demondialisation>

**Yazgi, A. (2018).** *Les défis des entreprises face à l'économie 4.0*. Genève: CCIG, BCGE et OCSTAT.  
URL : [https://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2018/hors\\_collection/autres\\_partenariats/hc-ap-2018-01.pdf](https://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2018/hors_collection/autres_partenariats/hc-ap-2018-01.pdf)

# Annexes

## Annexe 1

### Liste des associations ayant fait partie du groupe de consultation

Aînées pour la protection du climat Suisse  
Association de défense et de détente de toutes les retraité·e·s (AVIVO)  
Association des développeurs immobiliers vaudois (ADIV)  
Association des infirmier·ière·s (ASI – Vaud)  
Association des paysannes vaudoises (APV)  
Association suisse des locataires (ASLOCA – Vaud)  
Association transports et environnement (ATE – Vaud)  
Association vaudoise de promotion des métiers de la terre (Prométerre)  
Association vaudoise des écrivains (AVE)  
Association vaudoise des parents d'élèves d'Aigle  
Association vaudoise pour la diversité sexuelle et de genre (Vogay)  
Caritas Vaud  
Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté)  
Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)  
Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)  
Commission de jeunes du canton de Vaud  
Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV)  
Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains (COSY)  
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV)  
Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC – VD)  
Fédération patronale vaudoise (FPV)  
Fédération romande des arts de la scène (FRAS)  
Fédération romande des consommateurs (FRC)  
Fédération suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles (Petzi)  
Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)  
Innovaud (deux entreprises représentées: Unit8 SA et Kido Dynamics)  
Pro infirmis Vaud  
Pro Natura  
Pro Senectute  
Section vaudoise du Touring Club Suisse (TCS)  
Syndicat UNIA (Vaud)  
World Wide Fund for Nature (WWF – Vaud)

## Annexe 2

TABLEAU FACTEURS D'INFLUENCE EN 2040, SELON LES SCÉNARIOS

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
	Vers une société pleine de contradictions	Vers une société ouverte	Vers une société autoritaire	Vers une société écologique
Technologies	Les technologies sont valorisées pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux.	Les technologies sont valorisées, même si la population est consciente des risques pouvant en découler et tente de se prémunir contre eux.	Les technologies sont acceptées mais uniquement en tant que garantes de la sécurité (traçage / cyberattaque).	Les technologies sont acceptées pour autant qu'elles soient utiles pour atteindre la neutralité carbone. La lutte contre obsolescence programmée est intense.
Changements climatiques	Les objectifs climatiques ne sont pas atteints. Migration soutenue, et afflux parfois important de réfugié-e-s climatiques.	Les objectifs climatiques ne sont pas atteints. La coordination internationale implique une lenteur dans la mise en place des mesures. Mais en réagissant rapidement, les objectifs pourront être atteints peu après 2050.	Les objectifs climatiques ne sont pas atteints. La faute en incombe à des politiques environnementales peu nombreuses ou/et peu ambitieuses. A l'anticipation est préférée la réaction face aux changements climatiques.	Les objectifs climatiques sont atteints. Une telle réussite est la conséquence du changement de comportements de la part des individus, des collectivités publiques et des entreprises, mais également de l'usage des technologies les plus efficaces.
Population	950 000 habitant-e-s Migration soutenue et en léger retrait par rapport à celle des années 2010. Les besoins de main d'œuvre priment.	1 000 000 habitant-e-s Migration soutenue, ouverte aux réfugié-e-s climatiques ou politiques.	900 000 habitant-e-s Migration réduite au strict minimum.	1 000 000 habitant-e-s Migration soutenue, et afflux parfois important de réfugié-e-s climatiques.
Géopolitique	Les relations bilatérales avec l'Union européenne sont relancées. Le multilatéralisme s'est un peu affaibli dans un monde plus multipolaire.	Les relations internationales et avec l'Union européenne sont jugées essentielles afin de faire face aux enjeux sociétaux et environnementaux. Le multilatéralisme s'est renforcé.	Les pouvoirs confiés aux autorités sont nombreux en Suisse. Le pays se replie sur lui-même, mettant en avant le protectionnisme et la préférence nationale. Les accords bilatéraux s'érodent rapidement.	L'Union européenne est vue comme une alliée et les accords bilatéraux sont renoués. Le monde se cloisonne autour de puissances régionales. Les rivalités entre pays sont plus fréquentes, en particulier concernant l'utilisation des ressources naturelles.
Valeurs	L'individualisme et le consumérisme sont fortement présents dans l'esprit et la vie quotidienne de la population. La consommation est un peu plus « verte ».	La société est inclusive et met en valeur la réalisation de soi, le respect et de la richesse du pluralisme social. Mais la société est globalement consumériste, même si cette consommation est plus verte.	Une grande aversion aux risques est développée et la population ressent un grand besoin d'ordre et d'autorité. Les valeurs traditionnelles et familiales sont valorisées.	La société est portée par les valeurs écologiques, qui priment sur les individus. Ces derniers, conscients des enjeux, acceptent l'interventionnisme de l'Etat qui en découle et amorcent un mouvement vers la sobriété.
Contexte macro-économique	La mondialisation est freinée. Le développement économique est handicapé par une série de turbulences économiques.	La mondialisation reste élevée, bien que freinée. Le libre-échange économique est le reflet de l'esprit d'ouverture qui règne et un garant de la prospérité collective.	La mondialisation est redimensionnée. Les échanges économiques avec l'étranger restent parfois nécessaires, mais toutes les productions de type nationales, notamment dans l'agriculture, sont privilégiées.	La mondialisation est contenue. Le libre échange n'est pas rejeté comme tel, mais il doit être conforme aux standards écologiques. Les productions doivent être locales.
Formes institutionnelles et démocratiques	La démocratie directe est valorisée, tout comme les démarches participatives. Malgré tout, une partie de la population ne se sent toujours pas écoutée et peut réagir fortement.	La démocratie directe est valorisée, tout comme les démarches participatives. La gouvernance suisse est plus décentralisée et les pratiques administratives plus horizontales.	Le pouvoir est attribué aux autorités et les figures autoritaires sont valorisées. La démocratie directe n'est plus dans l'air du temps, alors que les collectivités publiques sont centralisées et que le pouvoir fédéral est renforcé.	La démocratie directe est valorisée, tout comme les démarches participatives. Les collectivités publiques se sont renforcées le temps de la transition environnementale.
Risques globaux	La population a certes bien conscience des risques globaux qui la menacent, mais, au nom du respect de ses libertés, peine à accepter les contraintes que leur prévention impliquerait.	Une approche intégrative est privilégiée, dont les objectifs sont définis en commun et internationalement.	Une attitude fataliste est adoptée face aux risques globaux. La responsabilité individuelle doit permettre d'y faire face.	Le risque global lié à l'effondrement des équilibres écologiques est considéré comme le péril majeur qui doit impliquer un engagement volontariste de la part des pouvoirs publics.



## Annexe 3

TABLEAU THÉMATIQUES EN 2040, SELON LES SCÉNARIOS

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
	Vers une société pleine de contradictions	Vers une société ouverte	Vers une société autoritaire	Vers une société écologique
Cohésion sociale	L'individualisme est très fortement ancré dans la société et conduit à un sentiment d'isolement et de solitude chez certaines personnes âgées ou précaires. La cohésion sociale est néanmoins favorisée par l'accès à la formation et la mixité sociale est valorisée.	La cohésion sociale est forte et les personnes âgées sont appelées à y jouer un rôle important. Les politiques sociales sont intégratives et inclusives.	De manière générale, les droits des minorités et des femmes sont en recul.	La cohésion sociale est forte et s'articule autour des questions environnementales. Les politiques sociales sont destinées en priorité aux individus les plus touchés par la transition écologique.
Environnement et biodiversité	La population est sensible aux questions environnementales, mais n'est pas prête à changer ses modes de vie, ni à faire des investissements particuliers dans les technologies vertes.	La population est sensible aux questions environnementales et mise essentiellement sur les technologies et la coopération internationales.	Une attitude fataliste est adoptée par l'ensemble de la société, préférant réparer les dégâts plutôt que de chercher à les éviter et enrayer le réchauffement climatique.	Une politique forte contre le réchauffement est menée et suivie par la population. La consommation est conforme aux standards écologiques, locale et sobre, alors que l'obsolescence est combattue et les importations limitées au strict nécessaire. Des investissements importants pour enrayer le réchauffement sont consentis. La protection de la biodiversité est au centre des préoccupations.
Innovation et recherche	La Suisse est au centre de la recherche scientifique internationale. En parallèle, l'expertise scientifique et les sciences jouent un rôle central dans le développement technologique et le soutien à la prise de décision.	Dans ce contexte d'ouverture, la collaboration scientifique est facilitée et l'innovation favorisée. Le canton regroupe de nombreuses actrices et de nombreux acteurs, en particulier dans les activités "cleantech" considérées comme prioritaires par le Canton.	La recherche est largement privatisée. Si la cybersécurité est au centre des innovations et des investissements, les sciences sociales, humaines ou liées au réchauffement climatique sont reléguées au second plan.	Les efforts en matière d'innovation et de recherche sont concentrés sur la défossilisation de la société, au détriment, si cela s'avère nécessaire, d'autres domaines de la science.
Energie	Les énergies solaires sont développées un peu plus vite, mais la demande en énergie diminue peu et des importations importantes d'électricité d'origine nucléaire ou fournie par des centrales à gaz sont indispensables pour la combler.	Les énergies solaires sont développées bien plus rapidement et les éoliennes décollent. La consommation d'énergie baisse puisque les innovations technologiques permettent d'optimiser les processus. Les équipements sont moins énergivores et les véhicules électriques se généralisent	Des efforts importants sont investis en faveur d'une utilisation rationnelle et fréquente des énergies indigènes, essentiellement afin d'éviter la dépendance envers l'étranger. Elles restent toutefois insuffisantes et le retour du nucléaire est au centre des discussions.	Les énergies renouvelables sont fortement développées (solaire, pompe à chaleur, géothermie et éolienne), alors que la demande en énergie est réduite grâce à des investissements importants dans les rénovations de bâtiments et dans les transports publics, ainsi que grâce à une consommation plus sobre.
Finances publiques	Les finances publiques restent équilibrées, même si le vieillissement démographique occasionne une hausse des coûts de la santé.	Davantage de moyens sont consacrés à la formation et à la sécurité sociale, tout comme la santé.	La volonté autarcique domine et la production nationale est favorisée, quitte à s'endetter ou instaurer de nouvelles taxes.	La priorité est résolument donnée au combat contre les changements climatiques. Cette approche implique des investissements massifs, financés par l'augmentation de la dette.
Sécurité	Les individus n'apprécient guère être contraints dans la libre expression de leur liberté. Pour autant, ils désirent jouir d'une sécurité complète, tant sur le plan matériel que social et physique.	Une cohésion forte est considérée comme le meilleur garant de la sécurité publique. La sécurité ne constitue pas une priorité et le respect des libertés individuelles prédomine.	En Suisse, comme dans le monde, la surveillance est forte et les droits limités. Ces mesures sont acceptées et attribuées aux autorités. Celles-ci ont le pouvoir d'enrayer les libertés individuelles ou sanctionner les comportements déviants si nécessaire.	La sécurité environnementale est placée au premier rang. La mise en place de contraintes, au nom de la protection de l'environnement, paraît pleinement justifiée au vu des enjeux.

## THÉMATIQUES EN 2040, SELON LES SCÉNARIOS (SUITE)

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
	Vers une société pleine de contradictions	Vers une société ouverte	Vers une société autoritaire	Vers une société écologique
Marché du travail	Les emplois sont nombreux et ont évolué: les tâches routinières sont automatisées, qu'elles soient manuelles ou cognitives et les compétences numériques, transversales et techniques sont recherchées. Le télétravail, le temps partiel et les horaires flexibles sont ancrés dans les pratiques.	La croissance économique stimule le marché du travail et les emplois. Les entreprises sont organisées horizontalement, favorisant notamment le télétravail et les horaires flexibles permettant d'appréhender la nouvelle complexité des emplois. Des programmes de reconversion et de formation pour les chômeuses et chômeurs sont développés.	La limitation de la migration entraîne une pénurie de main-d'œuvre, en particulier dans les domaines de la santé. Le travail à distance n'est que très peu toléré.	Le marché de l'emploi est important dans les domaines de l'énergie et de la construction. Tant la croissance de la population que son vieillissement occasionnent la création d'emplois dans le domaine de la santé, besoin comblé essentiellement par la migration.
Economie	Le pouvoir d'achat du canton de Vaud, et plus généralement de la Suisse, est élevé. La croissance économique est portée par l'innovation technologique, le consumérisme et l'exportation de biens/services. Néanmoins, elle est influencée négativement par la dynamique mondiale mitigée et par le besoin de résorber l'endettement des secteurs publics et privés.	Le canton est fortement intégré dans l'économie mondiale et sa croissance économique est profitable aux entreprises, à la science et à l'innovation technologique.	La croissance économie est affaiblie. Les mesures protectionnistes et le repli de la Suisse diminuent l'attractivité du pays et démotivent les investissements. Néanmoins, la Suisse a une place privilégiée au sein des finances internationales: son protectionnisme économique valorise la protection des données personnelles et bancaires.	L'économie est de plus en plus circulaire et tient compte de la limitation des ressources naturelles et, pour y parvenir, l'interventionnisme est fort. De nouveaux impôts sont créés alors que d'autres augmentent, au même titre que les incitations destinées aux entreprises.
Santé	Avec le développement des technologies et le vieillissement de la population, les coûts de la santé, considérée comme un bien de la première importance, augmentent fortement. Les primes d'assurance progressent et les discussions autour de l'adaptation du système sont fréquentes.	Si certaines personnes âgées restent autonomes et participent à la vie sociale, d'autres voient leurs besoins en termes de santé et de prise en charge s'accroître. La demande socio-sanitaire progresse, tout comme le besoin en infrastructures.	Le bien-être physique des individus est privilégié et un effort financier important est mis sur le système sanitaire.	La santé est jugée essentielle mais est davantage appréhendée à travers le prisme de l'atténuation des dégâts provoqués sur l'environnement.
Territoire, logement et mobilité	Les transports publics sont développés, mais uniquement dans les zones urbaines, alors que la voiture reste fréquemment utilisée hors des villes et pour les loisirs. La croissance de la population va de pair avec l'augmentation du parc automobile.	La croissance de la population conduit à un besoin accru d'infrastructures dans un territoire restreint. Le prix des logements est toujours plus élevé alors que la part de la population urbaine s'accroît. Les coopératives d'habitations se développent fortement.	Les villes sont considérées comme des facteurs de désintégration sociale. L'accent est donc mis sur les localités et les territoires périphériques, qui sont dotés d'infrastructures renforcées, notamment au niveau des transports.	Le territoire doit être pensé entièrement dans la perspective de la lutte contre le réchauffement climatique et de plus en plus de la préservation de la biodiversité. La densité de l'habitat est privilégiée. Le recours aux transports publics est favorisé, de même que la lutte contre le gaspillage énergétique.
Formation	Le droit à la formation initiale ou continue – pour toutes et tous et tout au long de la vie – est valorisé au nom de la mixité sociale.	L'esprit scientifique et les progrès technologiques sont stimulés par une formation de qualité, dans un contexte d'ouverture internationale, répondant aux besoins du monde du travail. En cas de besoin, les reconversions et les formations continues sont valorisées.	La privatisation d'une partie de l'enseignement supérieur et de la recherche questionne l'avenir des hautes écoles. Les formations pratiques sont, au contraire, valorisées.	La formation intègre, à tous les niveaux, la notion de durabilité. La formation continue est développée et valorisée, permettant d'une part la mise à jour des connaissances et d'autre part d'éviter le chômage.
Culture	Eprise de liberté, la société favorise les activités culturelles, surtout si elles sont plutôt provocatrices et prennent le contrepied du conformisme ambiant.	Le multiculturalisme est valorisé, tout comme le respect des cultures et des différences.	La culture et la vie artistique ne sont pas jugés adéquats afin de refléter les vraies aspirations de la population. La culture se condense sur des formes d'expressions dites « traditionnelles » et populaires.	Les milieux culturels mobilisent l'art pour penser cette nouvelle société autrement, tout comme les changements qu'elle implique.

Nous remercions les experte-s consulté-e-s dans le cadre de la rédaction du présent rapport, en particulier :

M. Stéphane Birrer, Chef de la division analyse criminelle FedPol

M. Gianfranco Moi, Social information systems foresight officer, Etat de Genève & Member of the strategic board Alp ICT

M. Daniel Oesch, Professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques (inégalités, marché du travail)

Mme Julia Steinberger, Professeure à la Faculté des géosciences et de l'environnement (enjeux sociétaux liés à l'impact des changements climatiques)

M. Dario Spini, Professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques (conflits intergroupes, représentations sociales, trajectoires de santé)

Mme Laura Tocmacov Venchiarutti, CEO de la Fondation impact IA

M. Luc Thomas, Directeur de Prometerre

Nous remercions également les nombreuses et nombreux experte-s rencontré-e-s dans le cadre de l'élaboration des études thématiques réalisées par Statistique Vaud depuis 2018 et qu'il n'est hélas pas possible de citer toutes et tous.

Nous remercions enfin les nombreuses et nombreux spécialistes de l'administration cantonale vaudoise dont l'apport a souvent été décisif.

Membres de la Commission  
de prospective

Cesla Amarelle  
Pascal Broulis  
Aurélien Buffat  
Thomas David  
Nuria Gorrite  
Vincent Grandjean  
Frédéric Herman  
Nouria Hernandez  
Catherine Hirsch  
Gilles Imhof  
Nathalie Nyffeler  
Martin Vetterli

Secrétariat de la Commission  
de prospective, Statistique Vaud

Carole Martin, Cheffe d'office

Rédaction du rapport : Marc-Jean Martin  
Carole Martin  
Olivier Meuwly  
Audrey Mouton

Participation : Aline Buri  
Cécile Hediger  
Reto Schumacher



